

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4204 - euros 2,00 €

Vendredi 4 septembre 2026
n° 4204 - 82e année | 2 €
semeur.com



TRANSPORTS

Grève à la T2C, suppressions partielles de voies réservées aux bus... La rentrée du SMTC ne s'est pas vraiment déroulée dans un climat serein

Page 6



© DR

TÉLÉPHONE AU LYCÉE

L'affaire est dans le sac

Notre dossier rentrée en pages 2 à 4

CANICULE, VIRUS, PRIX... L'ÉLEVAGE DANS LE DUR



Les crises s'enchaînent pour l'élevage puydômois et notamment la filière laitière. Alors que les syndicats agricoles appellent l'État à leur secours, lourdement impactés qu'ils sont par les conséquences de la canicule, une autre problématique se fait jour dans le département avec l'apparition d'un nouveau virus : le Shamonda. Une nouvelle maladie moins grave que la DNC, mais qui aurait déjà touché deux exploitations puydômoises

page 5



Académie - Portable, canicules, savoirs fondamentaux : les trois dossiers de la rentrée

PUY-DE-DÔME - L'académie de Clermont-Ferrand a accueilli plus de 200 000 élèves ce mardi 1er septembre lors de la rentrée scolaire. En amont, lundi 31 août, Virginie Dupont, la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, a présenté ses trois priorités : interdiction du portable du lycée, savoirs fondamentaux et chaleurs.



Cette année, 206 713 élèves ont effectué leur rentrée scolaire - © Ludivine Bourduge.

Ils sont 206 713 élèves du primaire et du secondaire à avoir repris le chemin de l'école, mardi 1er septembre, dans l'académie de Clermont-Ferrand. Pour cette rentrée scolaire, le rectorat souhaite axer sur trois principaux enjeux : interdiction du portable au lycée, renforcement des savoirs fondamentaux et adaptation aux fortes chaleurs.

Le téléphone portable, « au fond du sac » au lycée

C'est la mesure phare de cette rentrée 2026. Après le collège, le téléphone portable est désormais interdit dans l'enceinte des lycées. « Il reste au fond du sac », insiste Virginie Dupont. Pour elle, cette mesure est nécessaire. « Le but, c'est que les élèves se concentrent sur leurs apprentissages, sur les cours qu'ils vont avoir et que l'on ait aussi un climat serein dans les établissements », plaide la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand. Autre objectif affiché : réduire l'exposition des jeunes aux écrans.
Ce bannissement du téléphone portable au lycée bute sur plusieurs écueils. Dans les lycées, le règlement intérieur devra prévoir son interdiction. « Chaque conseil d'administration va devoir réviser son règlement intérieur au cours du mois d'octobre », reconnaît Virginie Dupont.
Et comme tout principe a ses exceptions, le règlement intérieur devra indiquer les dérogations à l'interdiction. « Il s'agira de préciser la façon dont le téléphone doit être utilisé par chacun. Par exemple, s'il y a besoin du téléphone pour un usage pédagogique, ce sera inscrit dans le règlement intérieur », illustre-t-elle.
L'interdiction ne concernera pas non plus les étudiants en BTS.
N'y a-t-il pas un risque que cette interdiction soit amoindrie ? En aucun cas pour la rectrice de l'académie clermontoise. « La mesure n'est pas vidée de sa substance. Le téléphone ne devra pas être utilisé dans la cour mais suivant les activités », insiste-t-elle.

Les savoirs fondamentaux, « au cœur »

Autre axe majeur de cette année scolaire : renforcer la maîtrise des savoirs essentiels par les élèves. « Notre feuille de route comporte un élément fort : maîtriser ces savoirs fondamentaux. Il faut remettre leur apprentissage au cœur », souligne Virginie Dupont.
Pour cela, le rectorat a plusieurs leviers. D'abord, améliorer la maîtrise du langage. Un aspect fondamental pour la rectrice : « On ne peut pas être bons en maths si on ne maîtrise pas le langage. » Elle entend aussi améliorer les raisonnements en mathématiques et en sciences.
En mathématiques, l'académie poursuit notamment l'expérimentation *Pionniers des maths*, qui s'appuie sur une pédagogie progressive allant du concret vers l'abstrait et sur la résolution de problèmes. Quarante-sept classes des quatre départements y participent, avec un objectif affiché d'amélioration des performances et de réduction des inégalités.

Des chaleurs à prendre en compte

La fin de la précédente année scolaire et les vacances ont été marquées par les canicules à répétition. « Au mois de juin et de juillet, on a eu des établissements qui ont eu des problématiques climatiques avec des sensations au-delà de 30, 35 degrés dans les classes », admet Virginie Dupont. En cette rentrée, le problème de l'adaptation des bâtiments reste donc posé. « À moyen et long terme, on devra réfléchir à des réaménagements et à l'isolation des bâtiments. Nous travaillerons avec les collectivités », précise-t-elle.
D'ici là, il faudra pallier l'urgence. Cela alors que Météo France prévoit de fortes chaleurs en septembre et potentiellement octobre. « Il n'y aura pas de changement radical par rapport à ce qui s'est passé en juillet. Si dans quinze jours, trois semaines, il y a un autre phénomène caniculaire, on travaillera comme on l'a fait », explique la rectrice. Et d'illustrer : « Par exemple, dans certains établissements, il faudra que l'on ait des aménagements d'horaire dans les périodes les plus chaudes. »

Kévin LE GOUGUEC

Enseignement professionnel - La visite « coup de projecteur » de Sabrina Roubache

CLERMONT-FERRAND - Mardi 1er septembre, la ministre de l'enseignement professionnel était en déplacement à Clermont-Ferrand où elle s'est notamment rendue au lycée Lafayette. L'occasion de donner un coup de projecteur sur les filières professionnelles.



Sabrina Roubache a eu l'occasion d'échanger avec les élèves du lycée Lafayette.

Trois lycées pour une ministre. À l'occasion de la rentrée des élèves, mardi 1er septembre, Sabrina Roubache était en visite à Clermont-Ferrand. Après le lycée Gergovie et avant l'Institut des métiers, la ministre de l'Enseignement professionnel s'est rendue au lycée Lafayette. « Je voulais aussi voir des filières industrielles », confie-t-elle. L'occasion de mettre en avant ces filières professionnelles.
Durant sa visite, Sabrina Roubache a parcouru les ateliers. Maintenance industrielle, réparation et entretien des ascenseurs, électrotechnique, imprimerie... elle a découvert des secteurs de pointe. « J'ai vu des jeunes très engagés », réagit la ministre. Signe que pour elle, les filières professionnelles attirent.
« Là où le bac général et le bac technologique diminuent, en termes de nombre de candidats, le bac professionnel est celui qui a le plus augmenté : en 2019, on était à 32 %, et cette année on est à 36,2 % », avance celle qui en profite pour défendre le bilan d'Emmanuel Macron et de ses gouvernements en la matière. « On a créé depuis deux ans 23 000 places en lycée professionnel et on en a fermé 13 500. Sur les 23 000 places qu'on a ouvertes, 50 % sont dans l'industrie, 25 % dans les services à la personne et les autres 25 % en hôtellerie-restauration et BTP », indique Sabrina Roubache.
Reste que parfois encore aujourd'hui, les filières professionnelles souffrent d'un déficit d'image. « Cette visite est un coup de projecteur pour les voies professionnelles qui sont parfois moins visibles que les voies générales. Ce sont des formations qui n'attirent pas assez de jeunes mais qui correspondent aux besoins que notre pays a en termes d'emploi », estime Christine Pélissier, proviseure du lycée Lafayette.
Alors, pour encore valoriser les filières professionnelles, la ministre a annoncé plusieurs mesures. Elle souhaite améliorer la lisibilité des filières, en lançant un conseil national de la refondation des diplômes d'ici octobre. « L'idée est que sur certaines filières, notamment l'industrie, on ait une concordance entre le diplôme et la fiche de poste dans l'entreprise. Il faut que les familles puissent se dire quel est le diplôme que mon enfant va passer et quel est le métier qu'il va faire », déclare Sabrina Roubache.

Des voitures sans permis en leasing social pour les lycéens

Autre levier : la mobilité. La ministre compte lancer un leasing social pour les voitures sans permis. Il serait destiné aux lycéens en filières professionnelles. « C'est pour permettre à nos jeunes de bac pro et en apprentissage d'avoir un outil de mobilité. On sait très bien que la rupture en mobilité est le premier des freins. Même si la formation n'est qu'à 15 km, en voiture c'est facile. Sans voiture, c'est compliqué », illustre Sabrina Roubache.
Une valorisation dans laquelle s'inscrit le rectorat de Clermont-Ferrand. « Il faut donner de la valeur à l'ensemble des diplômes de l'enseignement professionnel. Il faut aussi davantage former nos enseignants pour qu'ils connaissent mieux un certain nombre de ces formations », abonde la rectrice de l'académie de Clermont-Ferrand, Virginie Dupont, avant de conclure : « Il ne doit pas exister de hiérarchie dans les baccalauréats. »

K. L. G.

Collèges - Lionel Chauvin en visite dans trois établissements puydômois

PUY-DE-DÔME - Ce fut une sorte de journée marathon pour le président du Département, Lionel Chauvin, qui est allé, à l'occasion de la rentrée, à la rencontre d'élèves et d'équipes éducatives dans trois établissements du département.



Des kits de rentrée ont été distribués à une classe de 6e du collège Quilliot.

Après une visite de l'école Jules-Michelet à Clermont avec le maire Julien Bony, direction le collège Roger-Quilliot sur les hauteurs de Clermont, en présence du sénateur Jean-Marc Boyer, de la vice-présidente en charge des collèges Isabelle Vallée ainsi que des conseillers départementaux Sylvie Léger et Jean-Paul Delorme.
L'établissement qui accueille 500 élèves lors de cette rentrée, fait l'objet, depuis 2024, d'un vaste chantier relatif à la sécurisation du site. Un chantier dont le budget s'élève à 34 000 € et qui concerne la sécurisation avec, d'une part, les clôtures et, d'autre part, les accès du collège (nouveau portail d'accès du personnel et rehaussement des autres portails).
Parallèlement, la centrale de détection d'intrusion dans l'établissement a été renouvelée cette année. Ce système plus moderne est muni d'une nouvelle vidéo-surveillance du collège et de ses garages. « En 2021, au début de mon mandat, j'étais interrogé à la rentrée par des principaux de collèges sur cette question. Deux ou trois ans plus tard, le sujet était bien présent. 70 % des principaux de collèges le demandent aujourd'hui et c'est important de pouvoir le mettre en place », insiste Lionel Chauvin. Le Département a également procédé à la rénovation complète du système d'alerte et de gestion des risques majeurs.
Le jour de la rentrée, la principale du collège explique qu'un exercice de sécurité est organisé spécialement pour les élèves de 6e. « Ils se regroupent tous sur le terrain de basket et les professeurs font l'appel. On prend le temps de leur expliquer l'exercice car cela peut les mettre en stress », explique Caroline Bouyssou, la principale du collège Roger-Quilliot.
Par cette journée de rentrée des plus ensoleillées, où les températures frôlaient les 30°, il apparaît que la configuration bâtimentaire de l'établissement est désormais prévue pour. En effet, durant l'année scolaire 2025-2026, des travaux ont été réalisés, comme l'installation d'équipements de protection solaire afin de lutter contre les fortes chaleurs pour un montant de 117 000 €. « L'installation de volets roulants a fait baisser la température de quelques degrés », souligne Caroline Bouyssou. Les autres travaux engagés concernent l'installation d'un abri à vélo (30 611 €) et la réalisation d'une rampe d'accès PMR (5 200 €). La construction d'un bloc sanitaire extérieur (370 000€) fait partie des travaux à venir.
Construit en 1983 pour 300-400 élèves, puis étendu en 2004-2005, le collège Roger-Quilliot possède une cour de récréation totalement goudronnée. « Il n'y a pas d'espaces verts, on n'a pas d'arbres et quasiment pas de bancs. Je prends toujours sur mon budget au maximum, mais le coût pour refaire une cour je ne peux pas », appuie la principale. « Nous avons défini des cours végétalisées à refaire, on avance », répond le président Chauvin.
La visite s'est poursuivie dans une classe de 6e où le kit de rentrée du conseil départemental a été distribué aux enfants. Celui-ci comprend un dictionnaire, imagé pour la première fois parles services de la collectivité, un stylo quatre couleurs, des places pour visiter Lemptégy, emprunter le Panoramique des Dômes...
À l'heure du déjeuner, un passage par le self collaboratif s'impose. Carottes râpées, pastèque, moelleux au chocolat et crème anglaise, yaourts de Gelles... attendent les estomacs des adolescents affamés. L'établissement, qui a fait le choix de mettre l'accent sur les produits locaux, a constaté que le volume de gaspillage a été divisé par trois. « Cela responsabilise les enfants. Ils goûtent et n'en mettent pas trop dans l'assiette », pointe l'une des agentes qui accueillent les élèves avec le sourire et surtout beaucoup de bienveillance.



Le collège Marcel-Bony de Murat-le-Quaire a bénéficié d'une importante rénovation énergétique.

Une première visite officielle dans un établissement privé

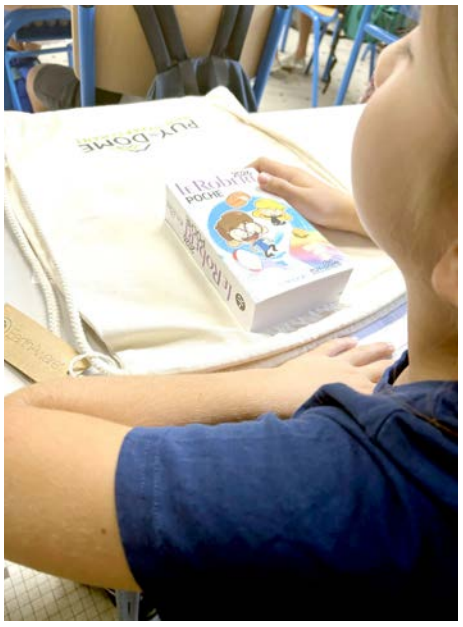
Quelques minutes après, le président du conseil départemental était dans le self de l'Institution Saint-Alyre, toujours à Clermont-Ferrand, puis a fait une visite partielle de ce vaste ensemble. « Il s'agit là d'une première visite officielle dans le privé. En assemblée départementale, on vote des crédits pour le public comme pour le privé. C'est important de faire le pendant », souligne Lionel Chauvin.
Ce moment a été ponctué d'échanges entre les élèves et les élus au gré de rencontres informelles dans le parc de l'établissement. « Cette visite, une première pour notre établissement, témoigne de l'intérêt que le Département et ses élus portent à l'ensemble des établissements scolaires, publics comme privés », souligne Marc Sarrail, chef d'établissement.
Lionel Chauvin était accompagné par Sébastien Galpier, conseiller départemental et vice-président en charge de la culture, Célia Bernard, conseillère départementale, du sénateur Jean-Marc Boyer et de Pierre Germain, directeur diocésain de l'enseignement catholique du Puy-de-Dôme et de l'Allier.
Si la collectivité a la charge des collèges publics, il est moins connu que c'est aussi le cas pour les 20 collèges privés du département et leurs 6 100 élèves, au regard du principe de parité.
« Le conseil départemental intervient sur la partie bâtimentaire des collèges publics, mais on vient en aide aussi aux collèges privés sur du financement par élève. C'est un peu plus de 6 millions par an pour le Département », indique Lionel Chauvin.
Les établissements privés sous contrat reçoivent du Département un forfait d'externat part matériel et un forfait d'externat part personnel. Puis des subventions diverses, déplacements piscine, collège au cinéma, arts, etc.
Cette visite aura été l'occasion de remettre à des 6e en Classe à horaires aménagés musique (Cham) le kit de rentrée, destiné à tous les collégiens de ce niveau, répartis dans les 76 collèges publics et privés que compte le département. C'est lors de ce laps de temps que Lisa, ancienne élue au Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) pour représenter l'Institution Saint-Alyre, a pu présenter cette instance qui sera renouvelée courant octobre, afin d'élire 62 nouveaux conseillers.
La jeune fille, qui faisait sa rentrée en 3e, a terminé son mandat en juillet. Le CDJ est destiné aux élèves en classes de 5e et 4e qui sont répartis en quatre commissions : vie au collège, citoyenneté et solidarité, sport et culture, écologie. Une budget de 40 000 € est dédié au CDJ. « Différents projets sont mis en œuvre par commission. On a fait une fresque collective avec Keymi, graffeur clermontois, on est allé au Sommet de l'élevage ou encore à Paris lors d'un voyage citoyen », explique-t-elle.

Collège Marcel Bony de Murat-le-Quaire

Pour cette rentrée, ce collège du Sancy accueille 170 élèves, répartis en neuf classes, dont près de 92 % d'entre eux sont demi-pensionnaires. Les travaux réalisés grâce au *Plan Marshall des collèges* (26 570 €) leur permettent désormais de bénéficier d'un self collaboratif, comme 28 autres collèges du département.
Le collège Marcel-Bony a bénéficié également d'une importante rénovation énergétique représentant un investissement de 2,5 M d'€. Celle-ci comprenait la réalisation de l'isolation thermique par l'extérieur sur l'ensemble des façades qui a plusieurs objectifs : répondre à la réglementation en vigueur et réduire la consom-

mation énergétique, améliorer l'esthétique ainsi que l'acoustique des bâtiments rénovés. « La première problématique c'était l'amiante sur les façades et la construction en béton préfabriqué qui conduisait à un problème d'isolation et d'esthétique du bâtiment. On a décidé avec la mairie de mettre du noir sur la façade. La vêture est en stratifié compact, un produit résineux qui est imputrescible et solide pour avoir une pérennité dans le temps », explique Olivier Amblard, architecte au sein de l'agence Andésite Architecture à Riom.

Les travaux ont également consisté en la réfection des toitures terrasses et au remplacement des menuiseries extérieures avec des volets roulants. « Les volets électriques fonctionnent et les fenêtres sont en oscillo-battants, c'est un vrai luxe. Nous avons fait une économie de 20 à 25 % en termes de chauffage. C'est énorme », insiste la principale Sandrine Menessier. À l'intérieur, les murs ont été repris et une ventilation mécanique a été installée. « On voit bien qu'en ruralité aussi, on ne les oublie pas », pointe Lionel Chauvin.



Le kit rentrée comprend notamment un dictionnaire imagé pour la première fois en interne par le conseil départemental.

Des visites de pré-rentrée dans trois écoles

Si le président du Département se dit « satisfait » de sa journée de rentrée, il avait tenu également à visiter trois écoles lors de la pré-rentrée, « pour voir le financement concret que nous apportons et voir concrètement où va l'argent public ». « Il n'y a pas qu'à Clermont ou dans la métropole où l'on végétalise les cours. » La preuve en est à l'école de Lapeyrouse, qui a aussi bénéficié de travaux d'aménagement global, comprenant un important volet de rénovation énergétique. Citons également l'école de Saint-Ours-les-Roches, dont la cour de l'école maternelle et primaire a été végétalisée, avec l'ajout de bancs. Puis, l'école des Volcans à Issoire pour une visite-bilan après un an de fonctionnement de ce nouvel ensemble scolaire performant et vertueux en matière environnementale. « L'investissement s'élève à un peu plus de 550 000 d'€ pour la reconstruction énergétique avec 50 000 euros d'économie énergétique par an avec ce nouveau bâtiment », se félicite le président du conseil départemental.

Toutes ces visites au sein d'établissements scolaires se sont avérées positives et traduisent sur le terrain la volonté du Département de veiller au bien-être de tous les élèves.

Ludivine BOURDUGE



Le Département participe également au financement des collèges privés comme Saint-Alyre.

PLAN MARSHALL DES COLLÈGES

Dans le cadre du plan stratégique départemental « Horizon 2030 » et plus particulièrement du « Plan Marshall des collèges », le Département a fait de la rénovation des collèges, dont il a la compétence, une priorité. Pour améliorer le confort des élèves, des agents, du corps enseignant et des personnels administratifs, le conseil départemental s'investit fortement en faveur du patrimoine scolaire avec la réhabilitation et la remise à niveau d'un grand nombre d'établissements afin de les adapter aux évolutions pédagogiques et aux objectifs de performances environnementales.

Lors de cette nouvelle année scolaire 2026-2027, la mise en œuvre du « Plan Marshall des collèges » se poursuit et s'amplifie avec des opérations de réhabilitations partielles, d'extensions voire de réhabilitations complètes des établissements le nécessitant. Les rénovations de grande ampleur prennent la forme de Marchés publics globaux de performance (MPGP) afin d'améliorer très fortement les performances énergétiques de ces établissements. Ces MPGP se matérialisent cette année avec la livraison des premiers marchés de performance écologique aux collèges de La Monnerie-le-Montel et des Ancizes lors de cette rentrée scolaire.

Commandez votre magazine VAGABONDAGES 2026

DES RENCONTRES QUI FONT *VIBRER* NOTRE TERRITOIRE



MAGAZINE
CO-RÉALISÉ PAR
le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales
La Vie Corrézienne

JE COMMANDE ..... EXEMPLAIRE(S)
du magazine Vagabondages 2026

Je souhaite :

☐ Le(s) recevoir à mon domicile à l'adresse ci-dessous.
Dans ce cas, je rajoute 6,70€ de frais de port.

☐ Passer le(s) récupérer dans les locaux du journal
aux horaires d'ouverture pour économiser les frais de port.

Achetez-le
aussi en **PDF !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné
de votre chèque à l'ordre du Semeur Hebdo :
GROUPE COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
SEMEUR HEBDO - LIBRE RÉPONSE 88293 - 33529 BRUGES CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Sécheresse - Les éleveurs laitiers tirent la sonnette d'alarme

CISTERNES-LA-FORÊT - Face à l'extrême sécheresse de cet été et à un prix du lait encore insuffisant, les éleveurs laitiers craignent pour leur survie. Le 28 août dernier, les responsables de la section laitière de la FRSEA ont interpellé l'ensemble de la filière. Ils réclament des mesures fortes pour passer ce cap.



Faute d'herbe fraîche, les vaches sont obligées de se nourrir avec du fourrage, grévant les coûts d'exploitation des éleveurs laitiers.

Un « Meeuuhhh », comme désespéré, retentit dans l'étable de l'exploitation cisternoise de Richard Poux, perturbant un instant la prise de parole de Stéphane Joandel. « C'est un cri d'alarme », rebondit le président de la section laitière de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Et pour cause ! Vendredi 28 août, les représentants syndicaux des éleveurs ont alerté sur leur inquiétude après la canicule et un faible revenu. Ils demandent à la filière laitière de réagir.

Les fortes chaleurs de juin, juillet et août ont bouleversé l'élevage laitier. « L'herbe est grillée depuis la fin juin et les rendements en termes de maïs ne sont pas au rendez-vous », décrit Thierry Chipol, éleveur laitier et président de la Fédération départementale des producteurs laitiers (FDPL) du Puy-de-Dôme. « On a été obligé de rentrer nos vaches dans l'étable. Elles n'avaient plus rien pour pâturer à l'extérieur », abonde Richard Poux, éleveur à Cisternes-la-Forêt.

Conséquence : les éleveurs ont pioché dans le stock de fourrage, constitué normalement pour l'hiver, afin de nourrir leurs bêtes. « Depuis fin juin, tous les cheptels laitiers sont en ration d'hiver. Si ça ne pleut pas du tout jusqu'à avril prochain, les exploitants ne vont pas pouvoir passer l'hiver avec le stock de fourrage qu'ils ont constitué », alerte Stéphane Joandel.

Un soutien financier réclamé

Après, c'est l'enchaînement. Les éleveurs sont contraints d'acheter du fourrage supplémentaire et les coûts de productions explosent. « Quand on en trouve, on est obligé de subir le prix auquel on veut nous le vendre », raconte Richard Poux. Ce dernier a une exploitation de 88 hectares, avec un cheptel de 55 vaches. « J'estime à 8 000 € le coût supplémentaire. Ça va vraiment impacter ma trésorerie », poursuit l'éleveur cisternois. « On va être entre 10 000 € et 15 000 € de surcoût pour une exploitation moyenne de 60 vaches laitières. C'est le revenu qui disparaît », ajoute Stéphane Joandel.

Dès lors, la FNPL réclame des coups de pouce financiers. Auprès du ministère de l'Agriculture d'abord. « Il faut que la solidarité nationale joue. On ne peut pas partir sur une autre année catastrophique comme ça », pointe Thierry Chipol. Concrètement, les éleveurs demandent que la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, déclenche l'indemnisation de solidarité nationale. Il s'agit d'une indemnité financière destinée aux éleveurs, suivant un pourcentage de taux de perte calculé à partir de bilans fourragers. « C'est une avance sur trésorerie qui permettra d'acheter du fourrage », résume le responsable régional de la FNSEA. « Ce serait un apport en trésorerie conséquent, environ 6 000 € pour mon exploitation », estime Richard Poux. Auprès des assureurs ensuite. « Aujourd'hui, ils font la sourde oreille. Ils doivent jouer leur rôle d'assureur et indemniser », insiste Stéphane Joandel.

> *« Si on a cette juste rémunération, les éleveurs sauront s'adapter*

À cela, s'ajoute la faible rémunération du prix du lait. « Avec une hausse des coûts de production et une baisse du prix du lait, il va y avoir un effet ciseaux », indique Thierry Chipol. Et des producteurs laitiers pris à la gorge. D'où cette interpellation des transformateurs : retrouver un prix d'achat à 50 € les mille litres. « La filière laitière a eu une baisse conséquente du prix au printemps. Il faut que l'on revienne à un prix correct. Certaines PME ont déjà fait ce choix-là. Elles voient le désarroi des éleveurs et ont mis le prix du lait à 60 € pour les aider à passer ce cap », plaide Stéphane Joandel. Reste que ces canicules à répétition posent la question de l'adaptation du modèle agricole français. Pour Stéphane Joandel, elle est indissociable d'un prix d'achat du lait correct. « Si on a cette juste rémunération, et avec une lisibilité, les éleveurs sauront s'adapter sans souci et repenser des choses », conclut-il.

Kévin LE GOUGUEC

Santé animale - Le virus Shamonda détecté dans deux élevages bovins puydômois

PUY-DE-DÔME - Depuis fin juillet-début août, un nouveau virus circule dans le département. Baptisé Shamonda, ses symptômes restent inoffensifs quant à la santé des bovins. Actuellement, deux foyers ont été identifiés dans des élevages puydômois.

Il semblerait que cela soit beaucoup moins inquiétant que la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), responsable de l'abattage de troupeaux entiers il n'y a pas si longtemps. Lors des premières canicules en juin-juillet, le virus Shamonda est apparu en Suisse. Les vaches présentaient des signes de fièvre accompagnés de diarrhée, sans parler d'une perte de lait pouvant être estimée à 20 % environ. Aucun traitement spécifique n'existe, cependant les compléments alimentaires et les vitamines peuvent renforcer l'immunité des animaux afin qu'ils résistent mieux.

> *« L'idée n'est pas de créer de la psychose...*

Si les symptômes sévissent en moyenne pendant cinq jours, l'aspect rassurant est que ce virus n'ôte pas la vie aux bovins et qu'ils ne présentent pas de séquelles. « Nous avons eu quelques éleveurs qui nous disent que cela finit par passer et qu'après les vaches reviennent en production et se remettent en état. Par contre, il y a de grandes inconnues. Le virus Shamonda pourrait provoquer de la mortalité ou des veaux avec des malformations », explique Amélie Vandael, ingénieure conseil au Groupement de Défense Sanitaire du Puy-de-Dôme (GDS 63).

« Actuellement, il n'y a pas de vaccin, poursuit-elle. Nous recommandons aux éleveurs de bien observer leurs animaux et de les rentrer au moment du coucher du soleil puisque c'est là que les insectes sont un peu plus actifs. En ce qui concerne les troubles liés à la reproduction, c'est bien de renforcer le suivi et de déclarer les éventuels avortements ou toutes les anomalies qu'ils peuvent observer. L'objectif étant d'avoir le plus de données possibles sur ce virus-là. Les écoles vétérinaires, notamment, travaillent là-dessus afin de connaître également l'origine du virus. L'idée n'est pas de créer de la psychose, mais d'apporter des informations. »

Interrogatifs quant à l'origine de ce mal, les vétérinaires ont effectué des prélèvements. « On connaît des virus Shamonda plutôt en Afrique, mais celui-là on ne le connaissait pas en Europe. Ce virus s'est diffusé, jusqu'à être présent dans 18 départements français, mais aussi dans d'autres pays comme en Autriche, en Belgique. Comme pour la FCO (fièvre catarrhale ovine), ce seraient des petits moucherons piqueurs, appelés culicoïdes, qui transmettraient le virus d'un animal à un autre. »

Dans le Puy-de-Dôme, deux foyers ont été confirmés mi-août, mais les vétérinaires ont observé que le Shamonda était déjà présent dans le département depuis fin juillet-début août. En réalité, plus de troupeaux seraient concernés par le virus. Sachant qu'il n'y a aucune obligation de déclarer les cas, très peu d'analyses en laboratoire ont été réalisées.



Le virus Shamonda s'attaque aux troupeaux bovins (photo d'illustration).

Un virus présentant de nombreuses zones d'ombre

Comme c'est le cas pour de nombreux virus, la diffusion du virus Shamonda a été favorisée via les déplacements d'animaux, mais ce ne serait pas la seule explication. Pour l'heure, les zones d'ombre sont encore nombreuses et les recherches sont en cours pour essayer de faire la lumière sur cette nouvelle maladie dans l'optique de mieux la comprendre. Les informations dont disposent les vétérinaires reflètent que la contamination est rapide, mais le délai d'incubation demeure encore inconnu.

À l'inverse de la dermatose nodulaire contagieuse qui s'accompagnait de mesures strictes d'éradication et de restrictions de mouvements, le virus Shamonda n'a pas de réglementation associée. À moins d'un mois du Sommet de l'élevage, les rassemblements d'animaux ne sont pas impactés. « Au niveau réglementaire, cela n'a pas l'air de bouger », rassure-t-elle.

Ludivine BOURDUGE

Transports - Le SMTC doit faire face à plusieurs imprévus

PUY-DE-DÔME - Aucun doute possible, la rentrée est mouvementée pour le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun). Grève à la T2C, réduction des voies réservées aux bus sur certains axes... Le SMTC dresse un premier bilan.

La rentrée promettait de ne pas être de tout repos pour les transports en commun de l'agglomération clermontoise et c'est le cas. Entre la grève à la T2C débutée le 1er septembre et la réouverture totale de certaines rues aux voitures, il y a fort à parier que les perturbations ne manqueront pas à l'appel.
Depuis juin, l'avenue Bergougnan est de nouveau ouverte aux voitures sur la totalité. Une situation qui pourrait impacter la performance de la ligne C, reliant Cournon à Durtol via Clermont, en cette rentrée. « Les études faites début juin ont montré un retard entre 2 et 3 minutes aux heures de pointe. Il y en a d'autres qui vont être faites en septembre-octobre. Ce ne sont que des estimations, mais on ne s'attend pas à une amélioration, plutôt une augmentation du temps de parcours qui peut aller jusqu'à 4-5 minutes », souligne le directeur du SMTC.
Cependant, les impacts que pourraient provoquer la réouverture de la rue de l'Oradou, seraient encore plus significatifs. « Cette réouverture est un non-sens historique. Les premières estimations affichent entre 5 et 10 minutes perdues sur les temps de parcours, mais on attend les études d'impact fin septembre. Les chiffres ne sortent pas du chapeau. Avec Julien Bony, nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres, sur les temps de parcours perdus. Il cherche à minimiser l'impact. On verra fin septembre si les chiffres et les tendances prévus par le SMTC sont les bons ou pas. Quoi qu'il en soit, j'ai dit au maire de Clermont qu'il y aurait un impact. Il y a un équilibre à trouver et c'est ce qu'on va essayer de faire pour que tous les usagers soient satisfaits », insiste le président du SMTC. « Le maire de Clermont a le pouvoir de circulation, certes, mais la compétence mobilité, c'est la Métropole qui le confie au SMTC. Nous sommes inquiets parce que ce n'est pas le fonctionnement rêvé qu'on



D'après les premières estimations, la ligne C pourrait être très impactée.

souhaitait. Nous sommes obligés de travailler avec le maire de Clermont, il ne peut pas faire ce qu'il veut de son côté. Franchement, j'aurais préféré que Clermont fasse une période test », insiste Éric Égly, président du SMTC. Éric Égly émet également de fortes inquiétudes quant à la réouverture aux voitures prévue de l'avenue Carnot où circulent huit lignes de bus passant quasiment à une fréquence de deux minutes.
Face aux chiffres des estimations avancés par le SMTC, le maire de Clermont se veut beaucoup plus nuancé : « Les impacts annoncés ne reposent que sur des estimations au doigt mouillé, sans aucune étude fiable. Nous avons pris le temps de faire des concertations car autrement nous aurions réouvert la rue de l'Oradou en même temps que celle de Bergougnan. Ce n'étaient pas seulement des promesses de campagne ».
Le SMTC est à l'ouvrage pour tenter de compenser ces impacts. Un coût qu'Éric Égly estime « entre 900 000 et un million d'€ supplémentaire chaque année ». Afin de maintenir la fréquence, quatre à cinq bus supplémentaires seraient nécessaires, sachant qu'un bus électrique s'élève à 5 millions d'€. Autant dire qu'il ne s'agit pas d'une paille pour le SMTC qui devra prévoir également des coûts de maintenance et des chauffeurs en renfort. « Les budgets du SMTC et de la TDC ne prévoyaient pas une augmentation des moyens pour tenir les fréquences puisque tout avait été calé dans le cadre d'*I*nspiRe. Dire qu'il n'y a pas d'impacts financiers est archi faux », souligne Éric Égly.

Favoriser l'utilisation des transports en commun

Mais, malgré les nuages qui commencent à s'amonceler, de belles éclaircies persistent tout de même. Depuis la mise en place d'*InsPire,* une augmentation de +22 % est à noter sur les six premiers mois de l'année par rapport à 2025 et +76 % sur les lignes B et C sur la même temporalité (+ 40 % par rapport à 2019, année de référence avant Covid et avant travaux). « En moyenne, on peut compter aussi bien sur les lignes B et C, 11 000 voyageurs par jour. On s'était fixé 20 % de fréquentation supplémentaire la première année, donc c'est un bon démarrage et on sent que le phénomène s'accélère », se réjouit Guillaume Astaix, directeur du SMTC.
Si la nouvelle présidente de la T2C, Fabienne Thouly, adjointe à Lempdes et conseillère métropolitaine, est satisfaite de ces chiffres, elle souhaite que cette dynamique s'amplifie. « Il faudrait qu'on essaye de capter de nouveaux usagers en effectuant par exemple des permanences dans les entreprises. Certains salariés ne connaissent pas la prise en charge des frais de transport au travail. Il y a ceux qui prennent les transports en commun, et puis les autres qui ne se posent pas forcément la question des moyens à leur disposition. » L'élue lempdaise prend son propre exemple avec les transports en commun qu'elle utilise depuis la mise en place du projet InsPire pour se rendre au travail. Une expérience qu'elle juge bénéfique sur bien des aspects. « C'est un confort d'être transporté. On peut faire aussi autre chose de ce temps-là. Je pense que cela peut vraiment faciliter le quotidien de beaucoup de personnes. Et puis, il faut vraiment faire la promotion des parkings-relais car il y a une vraie méconnaissance. »

Le dernier tram-bus livré courant septembre

Encore un peu de patience pour le SMTC qui pourra bientôt profiter de toute sa flotte de tram-bus. Avec un retard de près de dix mois, le dernier et 40e rejoindra la capitale auvergnate courant septembre. Il est à noter que 27 sont disponibles quotidiennement. Ce retard important a engendré des pénalités à hauteur de 272 000 euros que le constructeur Hess devra verser au SMTC.
Durant l'été, ces tram-bus ont rencontré quelques soucis lié à la climatisation. « Il s'agissait d'un problème de logiciel. À part cela, le réseau a tenu tout l'été alors qu'il était à l'arrêt dans certaines villes », se félicite Guillaume Astaix.

Ludivine BOURDUGE

AUTRES NOUVEAUTÉS

Dans un contexte budgétaire déjà tendu, le projet de la ligne D est maintenu. Pour l'instant, l'heure est aux études et le tracé n'est pas encore totalement calé mais celui-ci s'étendra du nord au sud, en partie en site propre.
La communauté de communes Mond'Arvene, comptant 27 communes, est en discussion pour intégrer le réseau du SMTC au 1er janvier 2028. Quelques lignes de bus permettront ainsi aux habitants de rejoindre Clermont.

Grogne - L'intersyndicale de la T2C en grève depuis le 1er septembre

PUY-DE-DÔME - Cela couvait déjà depuis quelques temps et cette fois-ci c'est officiel. L'intersyndicale des Transports en commun clermontois (T2C) a déposé, le 1er septembre, un préavis de grève reconductible. Depuis lors, la grève se poursuit.

Alors que les écoliers ont retrouvé le chemin de leurs salles de cours, la rentrée s'est avérée mouvementée puisqu'aucun bus ni tram n'a circulé dans la capitale auvergnate. En effet, l'intersyndicale de la T2C avait déposé un préavis de grève pour le mardi 1er septembre, jour officiel de la rentrée scolaire. La grève s'est poursuivie mercredi 2 septembre avec une forte perturbation.
Ce jeudi 3 septembre, c'était à peu près le même topo avec un tram à l'arrêt et une reprise partielle des lignes B et C. Hier matin, des salariés de la T2C étaient présents sur les dépôts car « les conditions n'étaient pas réunies pour faire sortir les bus .».
Parallèlement, l'intersyndicale a obtenu hier après-midi un rendez-vous avec la présidente de la T2C et le président du SMTC. À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'issue de ce temps d'échange ne nous est pas connue.
Dans le viseur des syndicats, l'annonce d'un plan de restructuration avec des externalisations de certains services, la suppression de certains acquis, la dénonciation des accords d'entreprise... Pour l'instant, il ne s'agit là que de pistes, mais elles ont suffi à mettre le feu aux poudres. « Le SMTC demande à notre direction un plan d'action pour une économie de plus de 5 millions d'euros, sur une entreprise où 70 % du budget sont consacrés aux salaires, donc la variable d'ajustement ce sera les salariés. Ils appliquent une trajectoire budgétaire contrainte, on ne sait même pas comment on va finir l'année », pointe Romain Cusco, délégué CGT à la T2C.
Cette grève reconductible est également motivée par plusieurs actes de violence commis à l'encontre des personnels et du matériel de la T2C. En juillet dernier, par exemple, des jets de projectile avaient visé un bus. « Le problème, c'est qu'on a de plus en plus de personnes en détresse psychologique dehors et qui deviennent très agressives. Elles sont difficilement gérables par les équipes T2C et par la police. Ce sont des gens qui devraient être suivis en hôpital psychiatrique. Nous avons demandé d'essayer de faire un suivi de ces personnes-là », indique le syndicaliste.
Et puis viennent s'ajouter à cela les incertitudes que provoquent les réouvertures totales aux voitures de certaines rues clermontoises munies de sites propres (voies réservées aux bus). Le budget du SMTC, et par ricochet celui de la T2C, risque d'être impacté avec l'ajout de bus pour compenser les retards occasionnés. « La ligne C qui aurait pu être la vitrine d'*I*nspiRe, parce qu'elle était vraiment efficace, appréciée par les usagers et les conducteurs, va être complètement dénaturée. C'est dommage, cela aurait pu être efficace. Là, on est très déçus de voir les annonces de la mairie de Clermont. On n'arrivera pas à gérer, il faut qu'il y ait le plus possible de voies propres. »

Une grève qui s'inscrit dans la durée

« Il n'y a pas d'inquiétude sur le fait que le mouvement soit très suivi. C'est bien l'une des premières fois en quasiment 10 ans qu'on est attaqué pour nous enlever des choses. L'intersyndicale est déterminée à poursuivre le mouvement. Nous avons fait le travail qui nous a été demandé. On leur demande de tenir leurs engagements, maintenant. »
Dans un souci de dialogue, une réunion était organisée la semaine dernière avec le président de la Métropole Hervé Prononce, la direction de la T2C et les syndicats. La direction de la T2C se dit prête à apporter des réponses aux revendications syndicales. « Nous étudions différentes pistes et il n'y en a pas beaucoup qui vont leur plaire. Ils ont obtenu beaucoup d'avantages et on arrive à la fin de nos systèmes où, il faut faire des choix et qu'ils fassent des efforts. Peut-être que l'augmentation de salaire qu'ils avaient chaque année, se dire que sur deux ans, il y a un gel », annonce Éric Égly, président du SMTC.
Ce traitement de la situation, qui semble rentrer dans le dur, n'est pas au goût du maire de Clermont, Julien Bony : « Il est regrettable que le président du SMTC ait mal amorcé la discussion avec l'intersyndicale en les braquant et en rejetant la faute sur moi. Cette accumulation de maladresses de sa part a une répercussion sur les usagers, en particulier ceux qui dépendent exclusivement des transports en commun. »
Les négociations entre les syndicats et la T2C s'annoncent âpres. Si le bras de fer s'inscrit dans la durée, cela pourrait faire écho aux six jours de grève en 2022. À suivre...

L. B.

Inceste - Un collectif pour briser le silence

PUY-DE-DÔME - Né des rassemblements de l'affaire Lyhanna, le collectif « Brisons l'inceste 63 » veut soutenir les mères dénonçant des abus et alerter sur l'ampleur du phénomène.

Tout est parti des rassemblements provoqués par l'affaire Lyhanna, les lundis. Les quatre fondatrices du collectif s'y sont rencontrées. Chacune avec le même parcours de vie : avoir dénoncé l'inceste que subissent ses enfants. « Ça a été le déclic, confie l'une d'elles. La vie nous a fait nous retrouver sur le même chemin. On s'est dit qu'il fallait en faire quelque chose. » D'où la création de *Brisons l'inceste 63*, un collectif destiné à lutter contre ce fléau social.
Ses initiatrices entendent épauler les mères dénonçant un inceste. « Nous souhaitons pouvoir attaquer et faire des signalements devant la justice. Nous voulons aussi fournir un soutien moral et financier à ces mères, financer des psys... », détaille une mère de *Brisons l'inceste 63*. Une autre ajoute : « C'est aussi de l'aide pour effectuer les démarches et les dossiers. »

« La sensation de nous arracher le cœur »

Dénoncer un inceste commis par l'autre parent n'est pas sans répercussion. Toutes les quatre l'ont vécu. « On a vu ce qui manquait. On a à peine de quoi payer le loyer ou la nourriture, pas toujours de soutien de la famille. Parfois, on se retrouve sans travail », explique, l'air grave, une mère. « C'est une souffrance qui joue sur notre santé. On a du stress, de la prise de poids, des maladies, la sensation de nous arracher le cœur », avance une autre, quelques trémolos dans la voix. Une troisième maman résume : « Jusque-là, on a une vie sociale classique. Après, tout s'effondre. »
Les quatre initiatrices cherchent à interpeller l'opinion publique sur l'ampleur du phénomène de l'inceste. Selon la Civise, un enfant sur dix est victime d'inceste. Un phénomène qu'elles trouvent sous-estimé par la société. « Quand une mère dénonce un inceste, la parole de l'enfant est déniée », estime l'une d'entre elles.
Surtout par la justice. « Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des plaintes sont classées sans suite. Malgré les preuves », indique une des mères. « Malgré les aveux de mon mari et son casier judiciaire, il n'y a pas eu d'actions en justice », illustre sa camarade. « Il y a un manque de moyen mais il faut aussi changer de paradigme », analyse Leïla Chétih, militante à *Osez le féminisme*. L'association féministe les guide dans la mise en œuvre de *Brisons l'inceste 63*. « Il faut que la colère s'exprime mais il faut l'organiser », poursuit-elle.
Les militantes de *Brisons l'inceste 63* prendront part au prochain rassemblement contre les violences sexuelles infligées aux enfants, le 7 septembre prochain. « Nous distribuerons un tract présentant les symptômes d'une agression sexuelle », précise une des membres.
Signe que malgré les fêlures et les difficultés, elles restent déterminées. « Il faut sauver les enfants. Si personne ne se bouge, qui va être là pour eux ? », insiste une des mères. Cette lutte, elles la mèneront soudées. « Au-delà du soutien, une amitié est née », conclut l'une d'elles.

Kévin LE GOUGUEC

Contact : brisonslinceste63@gmail.com

PROCHAIN RASSEMBLEMENT
Après une pause estivale, les manifestations contre les violences sexuelles infligées aux enfants reviennent. La prochaine aura lieu lundi 7 septembre, à 19h, devant le palais de justice. Avec toujours les mêmes mots d'ordre : interpeller l'opinion publique sur ce sujet et l'adoption d'une loi intégrale pour lutter contre ces violences.



Les fondatrices du collectif « Brisons l'inceste » unissent leurs forces face à ce fléau. @ K. L. G

7 jours en bref

Don du sang
Les collectes de sang du lundi 7 au vendredi 11 septembre :
Lundi 7 : de 10h à 18h à la Comédie de Clermont-Ferrand (hall des pas perdus).
Mercredi 9 : de 16h à 19h à Orbeil (salle des fêtes du Chauffour).
Jeudi 10 : de 16h à 19h30 à Veyre-Monton (salle Harmonia).
Vendredi 11 : de 16h à 19h à Ceyssat (salle des fêtes).
La Maison du Don de l'EFS est ouverte aux donneurs sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 16h45 ; le mardi de 8h à 19h15 ; le samedi de 8h à 14h30. Renseignements au 04.73.15.20.20

« Amis des Musées » - Reprise des cours d'arts plastiques

L'aMa (*Amis des Musées de Clermont Auvergne Métropole*) organise des ateliers d'arts plastiques (enfants et adolescents) et des cours de dessin et de peinture (jeunes et adultes) au musée d'Art Roger-Quilliot, encadrés par Anne-Sophie Emard et Laurent Savoie, tous deux artistes plasticiens de l'école des Beaux-Arts.
Les ateliers d'arts plastiques s'adressent aux enfants à partir de 6 ans et aux adolescents et sont encadrés par Anne-Sophie Emard, artiste plasticienne. Un espace leur est consacré au sein du musée dans lequel ils peuvent expérimenter et créer, grâce au matériel mis à leur disposition, en s'inspirant des œuvres et expositions du musée. Ils utilisent différentes techniques et matériaux comme le dessin, la peinture, la sculpture, la gravure, le collage et le textile. Les cours ont lieu les mercredis et samedis sur différents créneaux. Reprise le mercredi 16 septembre et le samedi 19.
Les cours de dessin et de peinture, ouverts aux jeunes et aux adultes, sont dirigés par Laurent Savoie. Les artistes apprennent à dessiner d'après les œuvres du musée, ce qui permet une sensibilisation et une compréhension de la forme artistique observée. Laurent Savoie propose, grâce à la pratique du dessin, de réfléchir à la manière dont chaque œuvre a été conçue pour développer sa sensibilité et son propre regard. Reprise le 29 septembre.
Les cours ont lieu dans le musée d'art Roger-Quilliot sous la responsabilité de professeurs diplômés d'art plastique. Quelques places sont encore disponibles.
En fin d'année, une sortie expérimentale en pleine nature à Saint-Pierre-le-Chastel a réuni tous les artistes, pour dessiner et mettre en pratique tout ce qui a été appris durant l'année.



Les cours sont ouverts à tous et s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire – © « aMa ».

Cette expérience a suscité beaucoup d'enthousiasme et a été redemandée par tous les participants. Les cours permettent également de découvrir les collections permanentes et les expositions temporaires, en étroite relation avec l'actualité du musée.
Les cours sont ouverts à tous et s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire. Ils offrent aussi la possibilité, quel que soit son niveau, de profiter d'un enseignement du dessin-peinture dans un esprit d'atelier.
Différents créneaux sont proposés du mardi au samedi. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Sophie au 06.61.39.34.63 ou aller sur le site www.amisdesmusees-clermont.fr/ puis aller sur l'onglet « activités artistiques ».

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



LES ENRACINÉS

Claire Norton
ROBERT LAFFONT

■ Dans la Bretagne du siècle dernier, confrontée aux bouleversements de la Grande Guerre, une jeune paysanne va construire son destin.
Bretagne, été 1912. Dans un champ de blé, une charrette bascule, une femme meurt. Mais les larmes n'ont pas leur place dans ce monde paysan, où la vie tient au travail incessant des bras et des saisons : à dix-sept ans, Marie Guillou doit taire sa peine et prendre la suite de sa mère, apprendre à son tour le travail des champs, conduire la demeure familiale. Au sein de ce modeste hameau où les langues bretonne et gallo se rencontrent, les jeunes filles n'ont pas la possibilité de se plaindre, encore moins d'aimer ou de rêver.
Pourtant, Marie sent en elle le désir d'une autre vie. Attachée à sa terre, émancipée par les romans qu'elle découvre à l'insu de sa famille et secrètement amoureuse, elle avance, silencieuse et révoltée. **La guerre qui approche, bouleversant un peu plus encore l'ordre établi, va l'amener à faire des choix qui vont changer son destin, et aussi celui de son village.**

Visite - À trois semaines de la venue du pape, l'Église en pleine effervescence

METZ - La visite de Léon XIV en France du 25 au 28 septembre suscite un engouement qui dépasse les attentes et mobilise des milliers de bénévoles.

Il y pense « jour et nuit ». Depuis deux mois, Olivier Cortesi, responsable des bénévoles pour l'accueil du pape à Metz (Moselle) le 28 septembre, passe « quarante appels par jour ». Le Lorrain de 51 ans, cadre dans l'enseignement catholique, ne s'accorde pas de vacances. « Je veux que la foule soit en liesse et que les plus fragiles puissent voir le pape », affirme-t-il avec conviction. Mi-mai, le Vatican a annoncé la visite de Léon XIV en France du 25 au 28 septembre. « Pour des novices, organiser un événement d'une telle ampleur en trois mois et demi relève du tour de force », avoue celui qui a été chargé de sa mission en juin.

L'intensité des préparatifs augmente avec l'engouement généré par la visite de Léon XIV. À Metz, 25 000 personnes sont déjà inscrites à la messe papale, ainsi que les 1 200 bénévoles espérés pour la fin septembre. À Paris, où Léon XIV sera présent vendredi 25 et samedi 26, les jauges ont été revues à la hausse. Plus de 400 000 personnes ont réservé leur place pour la messe géante du samedi, place de la Concorde, 500 000 sont attendues.

Au Stade de France, toutes les places individuelles pour la veillée avec les jeunes sont parties en moins d'une heure, quelques places restent disponibles pour les inscriptions en groupes. Côté bénévoles, 12 000 personnes se sont proposées, incitant le diocèse à ouvrir 3 000 places supplémentaires. À Lourdes, où le pape se rendra dimanche 27, « le nombre de personnes attendues atteindra très prochainement la jauge maximale de 150 000 personnes », indique le sanctuaire.

Le pape Léon XIV très attendu par de nombreux croyants

À un mois de l'événement, l'Église de France vit dans l'effervescence les préparatifs de ce moment historique, première visite officielle d'un pape depuis Benoît XVI en 2008. « Avec mes amis catholiques, on ne parle que de ça ! », s'enthousiasme Bérengère Coadour, qui fera partie des 2 000 choristes qui animeront la messe place de la Concorde, à Paris. Une participation qu'elle considère être « un privilège » et qui restera « gravée dans les cœurs ».

« Nous répéterons une fois par semaine en septembre », détaille la juriste de 39 ans. Pour l'instant, elle ne sait toujours pas quels seront les chants, comme la majorité des bénévoles qui ne connaissent pas encore bien leurs missions. Mais son impatience est à la hauteur de ses grandes attentes. « Je crois profondément que des rendez-vous aussi forts peuvent changer des vies. »

Pour beaucoup de croyants, chaque rencontre avec le pape est un moment décisif. Alain Ficheux, diacre du diocèse d'Évry (Essonne) et père de deux jeunes adultes, se souvient encore de la veillée des jeunes avec Jean-Paul II en 1980 au Parc des Princes à Paris.

En 2008, il n'avait pas pu voir Benoît XVI : son fils Ambroise, atteint d'un cancer des os à l'âge de 13 ans, vivait alors ses derniers mois. Cette fois-ci, il s'est inscrit comme bénévole pour les vêpres à Notre-Dame de Paris. « Je serai en communion avec Ambroise, lui qui voulait tellement voir le pape », confie-t-il.

Bibiane Konda, 22 ans, a découvert le pape lors du Jubilé des jeunes à Rome, en 2025. Salariée à mi-temps au service du catéchuménat du diocèse d'Évry, elle constate l'engouement suscité par sa venue : « Les jeunes se sont rués sur les 500 places que nous avions réservées pour la veillée ». Elle a hâte de voir bientôt « les chrétiens de France au même endroit ».

Après « deux Bercy » remplis en 2025 – pour le Congrès Mission et les Rencontres européennes de Taizé –, « le Stade de France, ce sera encore plus grandiose ! », se réjouit-elle. L'événement « éveillera la curiosité de ceux qui le verront de loin », espère celle qui est aussi membre de l'Assemblée ecclésiale provinciale d'Île-de-France sur l'accueil des nouveaux baptisés. Dans un contexte de forte hausse des baptêmes d'adultes, elle y voit un signe de « l'espérance d'un réveil de la foi en France ».

Une visite qui suscite beaucoup d'attentes

Au-delà de l'enthousiasme, les attentes sont fortes. Lors de la rencontre avec les membres de l'Assemblée ecclésiale d'Île-de-France à l'Institut catholique de Paris, samedi 26 septembre, Léon XIV écoutera notamment les témoignages d'un catéchumène, d'une néophyte et d'un accompagnateur. « Le pape nous dira sûrement sa joie, nous encouragera et nous donnera ses orientations », espère le Père Maximilien de La Martinière, secrétaire général de l'Assemblée.

À la question du message qu'elles espèrent du pape, toutes les personnes interrogées, quelle que soit la génération, convergent autour d'une même attente. « Je souhaite que les catholiques français soient fiers de leur foi, la montrent, la vivent, qu'ils soient joie et lumière dans ce monde compliqué », résume Bibiane, qui espère un encouragement à la mission. Cet engouement qui dépasse les sensibilités ecclésiales, traduit, de fait, le désir d'une Église qui veut assumer sa foi dans une France sécularisée. Nelly Armand, coordonnatrice du groupe de Scouts et Guides de France qui iront à Lourdes, a été très sollicitée par les membres du mouvement. Âgée de 38 ans, mère de deux enfants et très engagée dans le scoutisme, elle espère que ce « moment d'Église » aidera les bénévoles éloignés de la pratique à se remettre en chemin et encouragera les jeunes à « davantage assumer leur foi ».

Tous les courants d'une Église de France parfois divisée se mobilisent pour préparer la visite du pape, dont les différentes étapes sont pensées pour manifester cette unité. « Nous venons tous d'horizons différents, et les styles varient entre le classique, le baroque, le grégorien, la pop louange ou encore la liturgie ancienne. Personnellement, j'ai mis en avant le gospel urbain », témoigne Thierry Da Veiga, membre de la commission musique de la veillée des jeunes et du mouvement de jeunesse de quartiers populaires La Cité céleste. L'étudiant de 26 ans l'assure : « La visite du pape sera l'occasion de montrer une Église de France unie dans la louange ».

« J'espère que le pape parlera de la protection de la vie, de sa conception à la fin de vie, contre toutes sortes d'abus, y compris dans l'Église », explicite Jean Pinczon du Sel, président de l'hospitalité Notre-Dame de Salut, qui emmènera 68 hospitaliers et malades à Lourdes. En ce début d'année électorale, l'ingénieur de 59 ans souhaite être encouragé à « prendre position » par le pape qui a choisi comme devise de sa visite « pour que le monde ait la vie ».

Amélie RUGRAFF
et Gabrielle FROMONT



Devant le portail de la cathédrale Saint-Étienne de Metz, le 1er août - © Hugo Azmani/Le Républicain lorrain/MaxPPP.

La chronique de Gérard Crozat - L'aujourd'hui de Dieu du 6 septembre

23e dimanche du Temps ordinaire – A Matthieu 18, 15-20.

Jésus parle à ses disciples mais c'est à nous tous qu'il partage ses recommandations. Et aujourd'hui il nous donne un conseil précieux pour faire en sorte que la miséricorde soit toujours de rigueur. Il comprend bien la réalité des hommes et que chacun peut commettre un péché (v. 15). Mais la vraie attitude n'est pas de fermer les yeux, mais au contraire de mettre son frère (v. 15) devant sa responsabilité. Ce n'est pas facile, n'est-ce pas ? Nous préférons souvent nous lamenter avec d'autres sur les méfaits d'un tiers. Nous préférons savourer notre petite innocence, si momentanée ainsi que la faute de notre frère.

Mais il est notre frère et notre mission est de nous comporter comme tel à notre tour. Il ne s'agit pas de voir la paille dans son œil alors que nous avons une poutre dans le nôtre (cf. Mt 7, 3). Nos efforts, nous rappelle Matthieu, ce dimanche, est par trois fois de convaincre l'autre d'effacer sa faute. Trois fois comme lorsque le Christ a parlé à Pierre après sa trahison : « Pierre m'aimes-tu ? » (Jn 21, 15-17).

D'abord le convaincre en tête à tête, puis s'il persiste, avec des amis et enfin avec toute la communauté. C'est sans doute là, l'une des missions de l'Église même si elle-même n'est pas toujours parfaite : œuvrer ensemble pour la conversion de chacun.

Alors que nous avons tous tant de griefs à l'égard d'autres – en premier l'humble auteur de ces lignes – nous devons recevoir l'enseignement de ce dimanche : percevoir la possibilité pour toute personne de changer, d'évoluer, d'écouter la sagesse.

Ce que l'évangile poursuit est justement éloquent : « Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (v. 20). Si nous avons la chance et même l'honneur de pouvoir faire évoluer l'autre, c'est bien parce que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans nos histoires individuelles et que nos vocations ne sont pas d'être des juges ni même des condamnateurs mais des frères pour nous sentir nous-mêmes mutilés lorsque l'autre a commis une faute.

De fait, ce que Jésus nous recommande aujourd'hui c'est de changer et de devenir, à notre tour, des créateurs.

Le voilà qui donne aussi mission à ses disciples : « Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel » (v. 18). De fait la mission des disciples, puis apôtres et de l'Église éternelle est bien de reconstruire. Reconstruire l'autre, reconstruire le monde et tout ce qui se défait.

Même sur la croix Jésus a raccommodé le bon larron, ces femmes qui le pleuraient, sa mère à qui il a confié le monde.

Si j'osais, je dirais que le dernier mot du Christ serait le titre que Claude Nogaro a repris pour sa chanson : *ASSEZ !*

DÉCÈS

AMBERT

- Antony Verots, 46 ans
- Jean-Claude Godfroy

AUBIAT

- Michelle Casson, née Heitz, dans sa 82e année

AUBIÈRE

- Christian Chauvelot, 82 ans

AUGNAT

- Guy Maillard, 90 ans

AUZAT-LA-COMBELLE

- Gisèle Roche née Domnowski

BEAUMONT

- Jean-Paul Giron, 68 ans

BLANZAT

- Émile Breuille

BORT-L'ÉTANG

- Alain Baraduc, 63 ans

BRASSAC-LES-MINES

- Dominique Dufour

BUSSÉOL

- André Pinet, 89 ans

CÉBAZAT

- Bernard Blanc, 87 ans
- Jean Apparaillly, 77 ans

CEYRAT

- Anne-Marie Bernard, 89 ans

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE
Permanence décès
Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

CHAMALIÈRES

- Marcelle Benoit, 94 ans
- Simone Paquelet, née Curé, dans sa 99e année
- Paulette Lambert, née Robin, 92 ans

CHAMPAGNAT-LE-JEUNE

- Jean-Marc Labarre, dans sa 79e année

CHARBONNIÈRES-LES-VIEILLES

- Jean-Paul Chatard, 85 ans

CHARENSAT

- Corinne Pereira, née Dumas

CHÂTEL-GUYON

- Elyane Gallien
- Raymonde Lacot, née Gabin

CHAUMONT-LE-BOURG

- Louis Ferret, 18 ans

CLÉMENSAT

- Monique Dommergues, dans sa 90e année

CLERMONT-FERRAND

- Ginette Besseyre, 98 ans
- Marie-Véronique Guinand
- Serge Setze
- Didier Vedrenne, 67 ans
- Paul Crozemarie
- Antonio de Freitas Mendes, 76 ans
- Jean-Claude Fabre
- Claudine Gérard, 80 ans
- Jeannine Beaumont, 96 ans
- Jacinta Da Conceicao Fernandes née Afonso Fernandes, 79 ans
- Pierre Bapt, 75 ans
- Maghnia Bellaouar née Khaldi, 79 ans
- Alain Lille, 73 ans
- Yves Penot, 80 ans
- Liana Burnadze née Tatrishvili, 60 ans
- Thierry Zwang, 66 ans
- Louis Geneste
- Jean-Claude Bassaler, 87 ans
- Dominique Bartkowski, 66 ans
- Sylviane Vigier, 73 ans

COMBRONDE

- Henriette Vigier, née Maurel, 98 ans

COURNON-D'AUVERGNE

- Jean Souchois, 87 ans
- Eugénie Gerval, née Pages, dans sa 102e année
- Marie Bravo

CUNLHAT

- Jean-Claude Bonnefoy, 78 ans

EFFIAT

- Albert Brun, 85 ans

ENTRAIGUES

- Jeannine Coursière, née Chatard, dans sa 93e année

FERNOËL

- Lucien Villemeyre, 100 ans

FLAT

- Annie Jacob, née Cardon, 78 ans

GERZAT

- Françoise Bernardes, née Pomel, 71 ans

GIAT

- Ernest Jamot, 73 ans

ISSOIRE

- Jeanne Lequette, née Aubeuf, 92 ans
- Guy Martin, 89 ans
- Odette Blanc Oustry

LA MONNERIE-LE-MONTEL

- Francine Vachon, 95 ans

LAMONTGIE

- Paulette Dutour, née Borne, 92 ans

LE BREUIL-SUR-COUZE

- Claude Bonnati

LE CREST

- Manuel Vieira
- Catherine Alizon, née Dumas, 73 ans

LE MONT-DORE

- Annaïg Bouget, née Bothorel, 75 ans

LE VERNET-SAINTE-MARGUERITE

- Noëlle Dabert, 82 ans

LEMPDES

- Jean Dachet, 90 ans

MAISON
DABRIGEON
Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers
04 73 28 84 84
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE
pfdabrigeon.com

LEZOUX

- Marie-Renée Davau, née Offredi, dans sa 95e année
- Geneviève Rivasseau, née Gauthier, 87 ans

MARAT

- Didier Viallis

MARTRES-SUR-MORGE

- Daniel Sergere, dans sa 87e année

MOZAC

- Michèle Dubreuil, née Raillon, 66 ans
- Patrick Ribeyrolles

NÉBOUZAT

- Gérard Montel, 80 ans

NOHANENT

- Jean Anglade

ORCET

- André Jarron, dans sa 95e année

PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

- Brigitte Marcelin, 89 ans

RIOM

- Élise Sagorin, née Besnard, dans sa 95e année
- Catherine Nicaud, née Pujol
- Fernando de Andrade, 55 ans
- Joseph Luque
- Claude Canion, 68 ans
- Philippe Robert, 71 ans

RIS

- Sylvie Roddier, née Voisse, 63 ans

ROCHEFORT-MONTAGNE

- Odette Jallat, née Bonnet, 96 ans

ROMAGNAT

- Bernard Lecoq

ROYAT

- Michel Dumousset, 86 ans
- Jeanne Simonne Delaye, née Chambonnet

SAINT-ANDRÉ-LE-COQ

- Eric Soutéra, 58 ans

SAINT-BONNET-LE-CHASTEL

- Denise Beaufils, 96 ans

SAINT-BONNET-PRÈS-RIOM

- Alberte Levadoux, née Lepetit, 87 ans

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET
PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier
PONTGIBAUD
Place de la République
04 73 79 76 46
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON

- Jacky Sanial-Michy, 62 ans

SAINT-LAURE

- François Chauffour, dans sa 88e année

SAINT-MAURICE-PRÈS-PIONSAT

- Paul Dupoux, 87 ans

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

- Ginette Pereira, 79 ans

SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE

- Lucien Bony, 74 ans

SAINTE-CHRISTINE

- Bernard Rochon, 81 ans

SUGÈRES

- Raymonde Dauzat, née Fayolle, dans sa 95e année

THIERS

- Marguerite Begon, née Neron, 94 ans
- Colette Nony, née Leydet, 89 ans
- Aimée Schatz, 76 ans

TRÉZIOUX

- Jean Dubourgnoux, 86 ans

VIC-LE-COMTE

- Odile Muller, née Soler, 95 ans

VILLOSSANGES

- Maurice Besse, 82 ans

VITRAC

- Monique Gregoric, née Duzelier, dans sa 86e année

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Rentrée scolaire - Le maire de Clermont fait une série d'annonces fortes

CLERMONT-FERRND - Pour sa première rentrée scolaire comme maire de Clermont, Julien Bony a frappé fort avec une série d'annonces : une Atsem par classe, la végétalisation des cours de récréation, la sécurité des établissements... Rien n'a été laissé au hasard, surtout pas le confort des écoliers.

« C'est ma première rentrée scolaire... en tant que maire », sourit le premier édile clermontois, Julien Bony, visiblement heureux d'être parmi ce fourmillement d'enfants impatients de retrouver leurs camarades après les vacances estivales. Pour cette première visite de rentrée à l'école Jules-Michelet, le maire de Clermont était accompagné de Lionel Chauvin, président du Département, de Jean Douchet, adjoint auprès du directeur académique des services de l'Éducation nationale, et de Laurent Cheminal, représentant la rectrice. Avec 9 000 élèves et 63 écoles répartis dans la capitale auvergnate, l'édile a parfaitement conscience de la lourde responsabilité qui lui incombe, notamment pour favoriser de bonnes conditions d'accueil pour les scolaires. Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les améliorations à effectuer, Fatima Bismir, adjointe à l'Enfance, à l'Éducation et à la Vie étudiante, a fait le tour des établissements scolaires durant l'été. « C'était aussi un engagement de campagne. Un plan d'urgence sur les écoles va être déployé au cours du mandat pour rattraper le retard accumulé », assure le maire clermontois.

> *« Nos écoles doivent être sanctuarisées...*

Conformément à certains de ses engagements de campagne, Julien Bony a profité de cette rentrée scolaire pour annoncer des mesures phares. Tout d'abord, l'expérimentation d'un Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles), 160 au total, par classe dès le 1er novembre au sein de trois écoles test : Jules-Vallès (Rep+), Jules-Ferry (située en centre-ville) et Jean-Moulin (mixité sociale plus accrue).



Julien Bony s'est notamment rendu dans une classe de CM2, avec Lionel Chauvin, président du Département.

Parallèlement, la végétalisation des cours d'école devrait accélérer. « Nous prévoyons 100 % de cours végétalisées à la fin du mandat. Je souhaite aussi déployer un vaste programme de sécurité dans les écoles. Seulement cinq écoles puydomoises ont un dispositif anti-intrusion. Des efforts seront accentués aussi aux abords des établissements via la vidéoprotection. L'objectif est que la totalité des écoles soient sécurisées avant la fin du mandat.

Les premiers groupes scolaires seront équipés dès les prochains mois grâce à l'aide de 500 000 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nos écoles doivent être sanctuarisées », souligne Julien Bony.

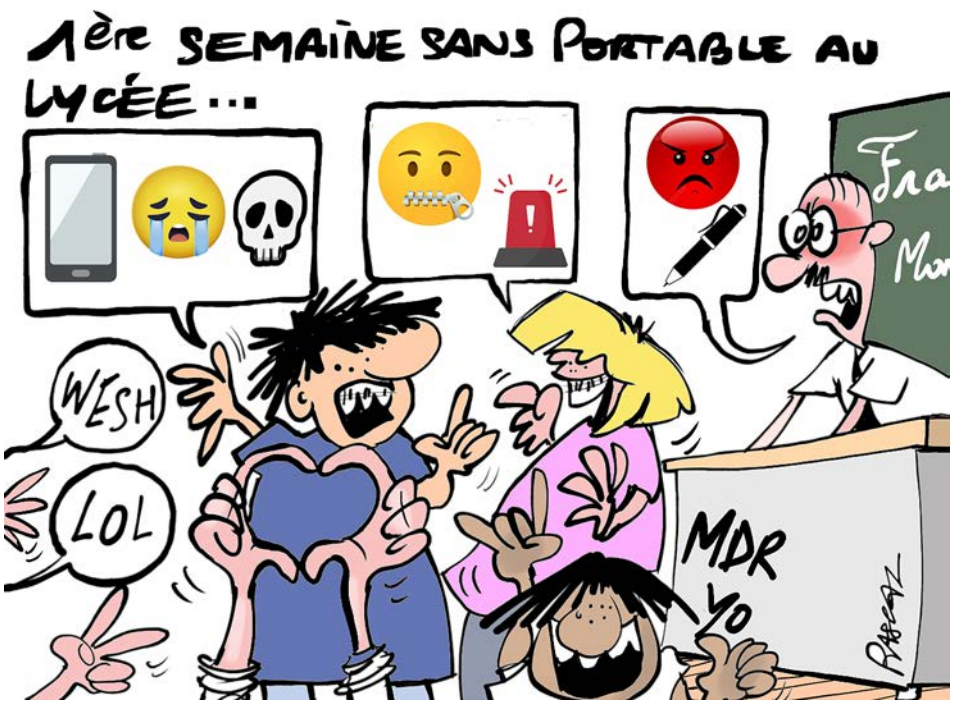
Le maire de Clermont continue sur sa lancée avec l'annonce de la mise en place d'une commission de sécurité, dont l'objectif affiché n'est autre qu'un travail en transversalité entre les chefs d'établissements et la Ville de Clermont. Par ailleurs, l'expérimentation « Bien manger pour bien apprendre », des petits déjeuners gratuits à l'école, débutera en janvier prochain ou à la rentrée 2027.

Julien Bony a également insisté sur la priorité à donner quant aux efforts à faire pour favoriser des conditions optimales d'accueil des élèves : déploiement du dispositif canicule (près de 1 000 ventilateurs ont déjà été déployés pour les classes), accessibilité.

L'école Michelet accueille désormais une classe Ulis

Comme l'explique Julien Bony, le choix de l'école Jules-Michelet n'est pas un hasard : « J'ai fait ce choix car cette école présente plusieurs singularités comme la mise en place cette année du dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et la présence d'une classe internationale. L'inclusion étant l'une des priorités du mandat. C'est une école historique du quartier de Montferrand. C'est un quartier qui mérite un effort massif municipal pour en faire une vitrine de la ville de Clermont. Dans cette école, les investissements de la précédente majorité ont été trop retardés comme la réfection du restaurant scolaire. » La classe Ulis de l'école Michelet compte actuellement cinq élèves du CP au CM2. Ce chiffre pourrait monter à 12 dans les prochaines années. Le choix de l'équipe éducative s'est porté sur l'idée que cette pièce attribuée aux enfants en situation de handicap devait être la plus adaptée possible en se situant au cœur des autres classes, au rez-de-chaussée, avec un accès proche de la cour et du restaurant scolaire. La visite s'est poursuivie avec la rencontre des élèves d'une classe de CM2 et de ceux de trois classes de CP, majoritairement issus de l'école maternelle de l'établissement. Installés derrière leurs bureaux, les écoliers étaient déjà fins prêts à débuter leurs nouveaux apprentissages. Maintenant, il n'y a plus qu'à !

Ludivine BOURDUGE



Métropole en bref

Des sorties pour découvrir le massif des Côtes

Clermont Auvergne Métropole propose gratuitement plusieurs activités pour découvrir le massif des Côtes, second plus grand espace naturel sensible du Puy-de-Dôme, situé sur les communes de Blanzat, Cébazat, Clermont-Ferrand, Durtol et Nohanent.

Sorties botaniques : dimanches 13 et 27 septembre à 14h. Découverte plantes médicinales et comestibles, avec Manon des Herbes. Durée : entre 1h30 et 3h. Inscription obligatoire : herboristerie.auvergne@gmail.com / 07.56.98.37.47.

Sortie Run & Nature : samedi 5 septembre de 9h30 à 12h et mercredi 14 octobre de 17h à 19h, départ devant l'église de Nohanent, avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Durée : de 2h à 2h30. Inscription obligatoire : contact@cen-auvergne.fr / 04.73.63.18.27 ou sur www.cen-auvergne.fr (rubrique « Agenda-nature »).

Balade nature : samedi 3 octobre à 9h30, lieu de rendez-vous indiqué à l'inscription, avec le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne. Durée : 3h. Inscription obligatoire : contact@cen-auvergne.fr / 04.73.63.18.27 ou sur www.cen-auvergne.fr (rubrique « Agenda-nature »).

La patinoire Papadakis-Cizeron rouverte depuis le 2 septembre

Fermée pour l'été le 25 mai, la patinoire Papadakis & Cizeron a rouvert ses portes mercredi 2 septembre pour sa saison 2026-2027. Ouverte le mercredi de 14h15 à 17h15 et de 21h à 23h, le jeudi de 21h30 à 23h, le vendredi de 21h à minuit, le samedi de 14h15 à 17h15 et de 21h à minuit, le dimanche de 10h à 11h30 et de 14h30 à 18h. Tarifs : 5,60 € (plein), 4,80 € (réduit), 1 € (licenciés).

Forum des associations à Clermont-Ferrand, samedi 5 septembre

Samedi 5 septembre, la Ville de Clermont-Ferrand organise le Grand Forum des associations au Jardin Lecoq. De 10h à 17h, plus de 400 associations clermontoises seront réunies pour présenter leurs activités.

Chamalières - La petite enfance a fait sa rentrée



Une journée pédagogique à l'Espace Simone-Veil – © Ville de Chamalières.

Le 25 août, le personnel de la petite enfance de Chamalières – auxiliaires de puériculture, assistantes petite enfance, collaboratrices, directrices de crèche – a fait sa rentrée, lors d'une journée pédagogique à l'espace Simone-Veil. Les équipes ont été accueillies par Christel Layat, responsable du service petite enfance de la Ville de Chamalières, Sylvie Berger, son adjointe et l'ensemble des directrices pour un pot d'accueil avant de présenter neuf nouveaux visages : Sophie Pesquet (nouvelle directrice de la micro-crèche les Pitchounets), Émilie Charbonnel (micro-crèches les Bout'Choux et les Petits Mousses), Rouguiatou Dieng (crèche Les Petits Poucets), Léa Brunet (crèche Les Apprenti'Sages), Samantha Vissouran (crèche Les Apprenti'Sages), Charline Rabany (crèche Le Jardin de Jeanne), Élodie Terrisse (pôle de soutien), Marylin Pequeur (pôle de soutien), Amandine Bala (micro-crèche Les Pitchounets).

• Le service petite enfance en quelques mots.

Ce temps de bienvenue a permis de rappeler quelques chiffres sur le service petite enfance. Au total, 56 ETP accompagnent 141 jeunes Chamaliérois âgés de dix semaines à trois ans dans sept établissements, trois micro-crèches : les Pitchounets, les Bout'Choux, les Petits Mousses ; quatre crèches : le Jardin de Jeanne, les Apprenti'Sages, les Petits Poucets et l'Îlot Tendresse ; un relais petite enfance, un lieu d'écoute où les familles et les assistantes maternelles peuvent recevoir les conseils et informations d'une éducatrice de jeunes enfants, situé au pôle petite enfance (48 ter, avenue de Royat).

• Une journée pédagogique autour du référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

Après le temps d'accueil, Christel Layat et Sylvie Berger ont présenté le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant devant l'assemblée plénière. S'en est suivi un temps de travail en sous-groupes de lecture, d'analyse du référentiel tout en faisant le lien avec le projet pédagogique du service et des pratiques actuelles sur plusieurs thématiques : les besoins fondamentaux, la familiarisation et l'accueil, le sommeil, le repas.

À la fin de la journée, l'ensemble des groupes ont restitué leur travail devant leurs collègues, ce qui a permis à chacune de confronter ses pratiques permettant par la suite de réfléchir ensemble sur des pistes d'amélioration pour accueillir, toujours et encore, les petits dans les meilleures conditions possibles.

• Une démarche spécifique aux établissements de Chamalières.

À Chamalières, la Ville est engagée pour réduire l'exposition des jeunes enfants aux polluants du quotidien dans ses établissements d'accueil. Ce projet accompagne les professionnels de la petite enfance dans l'évolution de leurs pratiques afin de limiter la présence de substances préoccupantes et de créer un environnement plus favorable à la santé des tout-petits.

Chamalières - Une convention pour valoriser et la sécuriser la Voie romaine

Le jeudi 27 août dans la salle de la Bergerie du centre de loisirs du Colombier à Chamalières, les maires de Chamalières et d'Orcines, Louis Giscard d'Estaing et Thierry Chaput, ont signé une convention de partenariat de cinq ans, dans le cadre d'une opération de sécurisation et de mise en valeur de la voie piétonne dite « Voie romaine ».

Étaient présents : les adjoints Rodolphe Jonvaux, délégué aux Sports, aux Finances, aux Services à la population, à l'état-civil et à l'Urbanisme, Jacques Aubry, délégué aux Travaux, à la Propreté, à la Gestion de l'eau et des arbres, aux Espaces verts, à la Voirie et aux relations avec le Pôle de Proximité de la Métropole à la Ville de Chamalières, et Claude Belorgeot, adjoint délégué aux Travaux et à la Voirie à la mairie d'Orcines.

La « Voie romaine » reliait les territoires d'Orcines et de Chamalières bien avant même la création des deux communes. Elle faisait partie du grand axe routier construit par l'autorité romaine et qui relie Lugdunum (Lyon) à Mediolanum Santonum (Saintes) en passant par Augustonemtum (Clermont-Ferrand). Aujourd'hui, la « Voie romaine » unit, plus que jamais, les deux villes.

Un programme de restauration ambitieux

Située sur le territoire d'Orcines, la « Voie romaine » suit une voirie privée communale de Chamalières qui permet l'accès au complexe naturel et sportif du Colombier, propriété de Chamalières située sur le territoire d'Orcines. La Ville de Chamalières souhaite engager un programme de restauration de certaines portions très dégradées de la « Voie romaine ».

Celui-ci a pour objectif de créer un chemin piéton permettant de rejoindre le site du Colombier depuis Chamalières tout en développant un lien entre la chaîne des Puys et les circuits de randonnée présents sur Orcines ainsi que sur la zone urbaine de la Métropole.

Le projet s'inscrit dans un cadre qui s'étend au-delà des deux communes : celui d'un aménagement d'intérêt général pour le territoire.



La convention avec Orcines a pour objet de créer un partenariat visant à élaborer et mettre en œuvre un projet de sécurisation et de valorisation du chemin dit la « Voie Romaine » – © Ville de Chamalières.

Il visera notamment à valoriser : la Faille de Limagne, classée au patrimoine mondial de l'Unesco ; le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ; la Grande Traversée des Volcans d'Auvergne (au départ du Colombier, 210 km jusqu'au Lioran) ; le patrimoine historique que représentent la « Voie romaine » et l'aqueduc gallo-romain ; la forêt du Colombier dans laquelle se trouve l'aire du Colombier.

Un comité de pilotage pour coordonner le projet

La convention entre les communes d'Orcines et de Chamalières a pour objet de créer un partenariat visant à élaborer et mettre en œuvre un projet de sécurisation et de valorisation du chemin dit la « Voie romaine ».

Le projet s'appuiera sur un comité de pilotage qui permettra de suivre et de valider les différentes étapes et assurera une parfaite coordination entre les villes d'Orcines et de Chamalières. Celui-ci sera animé par la Ville de Chamalières et composé des maires et directeurs généraux des services des deux communes, de deux représentants de laville d'Orcines et deux représentants de la ville de Chamalières, ainsi que des représentants des services de la ville de Chamalières en charge du projet.

Beaumont - Jean-Zay : nouveaux aménagements pour la rentrée scolaire

Les travaux du groupe scolaire Jean-Zay se sont poursuivis cet été et les élèves de l'élémentaire ont pu, dès la rentrée scolaire du 1er septembre, accéder à leurs classes par la rue de la Victoire.

Selon le retour d'expérience de l'organisation mise en place durant le chantier et afin de pacifier et sécuriser l'accès à l'école depuis la rue de la Victoire, celle-ci est fermée temporairement aux voitures aux heures d'entrée et de sortie des élèves. Ainsi, la circulation est interdite les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 8h et jusqu'à 8h45, puis, à partir de 16h15 et jusqu'à 17h. Les usagers sont invités à respecter ces horaires et à respecter la limitation de 20 km/h en vigueur dans ce secteur (zone de rencontre). Afin de faciliter le stationnement temporaire des parents, la zone bleue est en vigueur.

Côté aménagement, de nouvelles classes temporaires ont été installées dans la cour. Les agents municipaux se sont relayés cet été pour déménager les classes et réinstaller l'ensemble des équipements. Mobilier scolaire, matériel pédagogique (dont panneaux numériques) et administratif, ainsi que les réalisations des élèves, ont été transférés afin que les enseignants et les élèves trouvent des espaces de travail pleinement fonctionnels dès la rentrée.



Le portail d'entrée de l'école élémentaire.



La cour intérieure de l'école maternelle – © Service communication de la Ville de Beaumont.

Conformément au calendrier initial, une nouvelle étape du chantier a été engagée avec les premiers travaux dans le bâtiment de l'école élémentaire. En parallèle, les finitions des espaces périscolaires et du nouveau gymnase sont bien engagées. L'ensemble sera livré cet automne. La moitié des cours d'école a également fait l'objet d'un réaménagement durant la période estivale. Des fosses spécifiques ont été installées pour la végétalisation des cours ; les plantations seront réalisées au cours de l'hiver lors de conditions climatiques favorables. L'accès à l'école maternelle reste inchangé (rue d'Alsace).

Royat

Forum des associations. Samedi 5 septembre de 10h à 12h30 à l'Esplanade des Thermes (sous le Casino de Royat), venez rencontrer les associations de la ville, faire le plein d'idées d'activités dans des domaines aussi variés que la culture, les sports, les loisirs, la solidarité, la jeunesse, les seniors… et vous inscrire !

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Célébrations. Samedi 5 septembre à 11h, baptêmes de Naël et Nolan à Durtol et à 18h30, messe à Notre-Dame de la Route. Dimanche 6, messes à 9h30 à Durtol et à 11h à Sainte-Thérèse.

Informations paroissiales. Inscriptions au catéchisme au 114 rue Abbé-Prévost à Clermont-Ferrand. Permanences : mercredis de 16h30 à 18h30 et samedis de 10h à 12h.

Aubière

« Emmaüs » : solidarité étudiants. Jusqu'au 3 octobre, *Emmaüs* propose aux étudiants une remise de 50 % sur tous les articles, sur présentation d'un justificatif. Meubles, petit électroménager, vêtements, chaussures… et bien d'autres objets de seconde main ! Emmaüs, 33 rue des Varennes, 63170 Aubière. Ouverture : mardi au jeudi : 14h-17h30. Samedi : 9h30-12h30 et 14h-17h30. À noter : la remise de 50 % ne s'applique pas le samedi 12 septembre, jour de la grande vente de rentrée.

Parkings gratuits : Saint-Victor (sous le viaduc), Grotte des laveuses et place Allard.

Soirée Royat Club. Jeudi 10 septembre à partir de 18h à l'Avan.C, soirée Royat Club, afterwork de rentrée avec blind test, DJ set, buvettes et food trucks… Une soirée festive et conviviale pour fêter la rentrée !

« Marie-Chantal l'influenchieuse ». Envie de passer une soirée pleine d'humour ? Alors Marie-Chantal vous attend avec son nouveau spectacle, « Marie-Chantal l'influenchieuse », le mardi 8 septembre à 15h dans la salle de conférence, dans le parc thermal, sous le Casino.

Chamalières

Facebook live du maire. Ce vendredi 4 septembre de 19h à 20h, le maire Louis Giscard d'Estaingl répondra en live à vos questions sur la page Facebook de la Ville de Chamalières.

Forum des associations. Samedi 5 septembre de 9h à 12h au complexe sportif Alain-Bresson.

Aubière - Chroniques du temps passé : la rue Vercingétorix

À l'origine, la rue Vercingétorix appartenait à la Garenne du baron d'Aubière. Cet immense terroir fut vendu par la famille de Provenchères, à partir de 1860, parcelle par parcelle.
De part et d'autre, les constructions s'érigèrent rapidement et formèrent une belle rue, appelée d'abord Route de Clermont. Cette voie reliait la place des Ramacles à la rue Champvoisin, bien avant que l'avenue Jean-Noellet soit réalisée.
Quand on arrivait de Clermont et que l'on se dirigeait par cette rue vers l'Artière, le plateau de Gergovie envahissait l'horizon, et très vite le nom du héros gaulois s'imposa pour baptiser cette rue. C'est ainsi que naquit la rue Vercingétorix. Très vite, l'école communale des filles trouva sa place, prolongée quelques décennies plus tard par l'école des garçons.
Les vignerons enrichis par la grappe s'empressèrent de bâtir leurs demeures. Face à la porte du Rossignol, des commissaires en vins s'implantèrent : les Mosnier, puis les Gioux.
À l'autre extrémité, la famille Dégironde construisit une belle bâtisse, qui devint rapidement un hôtel-restaurant : le Café Français.



La rue Vercingétorix aujourd'hui.



Les cafés étaient le siège des confréries (ancienne carte postale).

Cet établissement voulait rivaliser avec le Café de l'Union, et devint le siège social de l'harmonie *Les Enfants d'Aubière*. La maîtresse d'hôtel, Anne Planche, dite Jeannette, était aussi une fameuse cuisinière ! Plus tard, c'est devenu « La Potinière ». Le Café de l'Union, construit par la famille Gioux, place des Ramacles, était le siège de l'harmonie *La Gauloise*.
Outre des courtiers ou commissaires en vins, des vignerons, un forgeron ouvrit sa forge dans cette rue. Deux médecins avaient leur cabinet, deux pharmaciens ouvraient leurs boutiques. Et même le fameux photographe Antoine Mathieu y avait son laboratoire.
Un des médecins, le docteur Mercier, installé depuis le début des années 1920 à Aubière, avait même estimé que sa rue était une... avenue ! Il habitait la maison Aubeny, à l'angle de l'avenue du Mont-Mouchet, qu'il avait achetée aux héritiers de feu Pierre Aubeny. Depuis, la portion de la rue Vercingétorix, entre l'avenue du Mont-Mouchet et la rue Molière, est devenue le prolongement de la rue de l'Hôtel-de-Ville.
Dans cette rue et face à l'église paroissiale, suite à l'épidémie de suette-miliaire (1874), on érigea une croix dédiée à saint Roch.
Cf : Pierre Bourcheix (archives communales et personnelles).

André ESPINASSE (CLP)

Saint-Genès-Champanelle - Le comité des fêtes de Theix tient ses promesses



Vide-greniers dans la rue du château de Theix – © B. B.

Une équipe majoritairement masculine mais très efficace pour *Festivi'Theix*, le comité des fêtes du village de Theix.
C'est Alain Thibault qui le préside depuis plusieurs années et plusieurs animations sont réparties dans l'année. Parmi elles, celle qui occupe le plus d'espace dans le vieux bourg, c'est bien sûr, le traditionnel vide-greniers d'avant la rentrée scolaire. La rue du Château accueillait, dimanche, de nombreux stands de déballage et les acheteurs avaient le choix pour dénicher la perle rare ! La prochaine animation se fera dans les rues du village et des lotissements du Plat d'Auzat et Grand Champ, fin octobre pour la fête d'Halloween. Le bureau de *Festivi'Theix* est composé d'Alain Thibault, Namrata, Pierre, Daniel, Rémy et Marc.



Les dirigeants : Alain, Marc, Namrata, Daniel, Rémy, Pierre.

Saint-Genès-Champanelle

Inauguration de la Maison des sports et des loisirs. Soirée ouverte à tous pour l'inauguration de la Maison des sports et des loisirs, au complexe sportif champanellois, vendredi 4 septembre. Au programme, entrée libre et gratuite : à 18h30, match de rugby, équipe Espoirs : ASM contre Brive ; à 20h, match de gala de football. *Office Champanellois*. Vingt-sixième forum des associations, samedi 5 septembre de 14h à 18h, dans la Maison des associations. S'informer, faire connaissance avec les responsables des associations adhérentes et de divers ateliers, sport, loisir, humanitaire, culture, choisir une activité : pour enfants, ados et adultes.

Messe de rentrée à Saint-Aubin. La paroisse Saint-Aubin de la Haute Artière donne son rendez-vous annuel pour la messe de rentrée à la chapelle Saint-Aubin de Manson, route de Laschamps : procession à 9h30, messe à 10h. Atelier Danse ta Joie.

Atelier de découverte, de danse libre. Ouvert à tous et gratuit, il est animé par Claire Faure, diplômée de l'école d'expression sensitive, vendredis 11 et 18 septembre de 14h à 15h30 dans la salle de La Grange. Informations : clairefaure6364@gmail.com et 06.98.49.23.13.

Goûter de rentrée avec la section judo de *l'Amicale champanelloise*. La section judo organise son deuxième goûter, le goûter de la rentrée, devant l'école du bourg (côté maison des associations et mairie), vendredi 11 septembre à partir de 16h15, à la sortie de l'école. Une tombola permet de remporter de nombreux lots !

Comité des fêtes de Laschamps. Assemblée générale du comité des fêtes, vendredi 11 septembre à 19h salle Léon-Boyer à l'ancienne école.

Repas du village. Samedi 12 septembre, à midi, salle Léon-Boyer. Sur inscription à comite.laschamps@gmail.com ou auprès du président Stéphane Ravat par SMS au 06.42.21.22.44.

Le comité des fêtes de Berzet allume le four. La fête du four du village de Berzet se déroulera vendredi 11 et samedi 12 septembre. Vendredi 11, vente de pain, pizza, saucisses, et buvette à partir de 18h vers le four. Samedi 12, vente de pain, pompes aux pommes, buvette, à partir de 10h.

St-Genès - La guinguette s'est invitée à la « Post'Café » avec succès

Les bénévoles sont heureux ! Les dirigeantes, Annie, Pascale et Lucie aussi ! La soirée guinguette organisée par la jeune association *Post'Café* a rempli son contrat, vendredi soir, rue Jean-Anglade au bourg de Saint-Genès : attirer les habitants de la commune et d'ailleurs autour de la musique, de quoi grignoter et boire un petit verre avec modération… et surtout papoter ! Le local du café associatif a ouvert ses portes pour une visite guidée dans les différents recoins de l'ancien bureau de poste réaménagé par l'équipe de bénévoles.
Depuis le mercredi 2 septembre, l'accueil est fonctionnel : chaises, tables, jeux de société, cafetières, livres à emporter et à ramener, canapé, tout est prêt ! Ces locaux offrent à tout un chacun, le loisir de venir partager un moment de convivialité ouvert sur l'amitié et la culture.
Bien situé dans le bourg, à proximité de l'école et de la mairie, cette rue s'est rappelée aux souvenirs des anciennes collègues institutrices : « on avait oublié que cette rue était favorable aux courants d'air ! Rappelez-vous quand on amenait les enfants à la cantine ou à la bibliothèque dans le préfabriqué bleu ! ». Eh oui, en cette soirée de guinguette, on oubliait la canicule et on revêtait une petite laine pour profiter de ce moment de fête !
Les horaires d'ouverture de la Post'Café sont les suivants : mardi de 8h30 à 10h30 et de 14h à 18h ; mercredi de 14h à 18h ; jeudi et vendredi de 18h à 20h30 ; samedi de 10h à 12h.

Et le musicien et son accordéon pour la guinguette – © Béatrice Boudet.



Tous profitent de cette soirée de convivialité

Blanzat - Une nouvelle initiative de « Blanzat, Raconte-Moi Une Histoire »

À l'occasion des Journées du patrimoine, l'association *Blanzat, Raconte-Moi Une Histoire* vous invite à un week-end d'exception, de découvertes et de rencontres.
Le samedi 19 septembre de 10h à 12h, petits et grands sont invités à explorer le Jardin Bonbonnier aux côtés de jeunes guides passionnés, étudiants en BTS Tourisme. Laissez-vous surprendre par la beauté de la nature et partagez un moment de curiosité et d'émerveillement avec vos enfants.
L'après-midi, c'est une balade dans le bourg : une aventure pleine d'histoires et d'anecdotes, que Vincent, guide-conférencier de l'association, vous contera. Idéale pour éveiller la curiosité des plus jeunes et ravir les parents. Départ place de l'église à 14h30 (durée 1h30 environ).
Pour finir la journée, laissez-vous entraîner par la magie d'une visite du château, en musique, au départ de la place de l'Église jusqu'à la maison de Maître. Un moment festif et convivial à partager en famille. Départ place de l'église à 16h.
Mais ne manquez surtout pas le dimanche 20 septembre qui marque une grande 1re : l'exposition inédite de véhicules anciens. Un véritable voyage dans le temps qui ravira les passionnés de mécanique, les curieux et toutes les générations en exposant des modèles de collection chargés d'histoire. De 10h à 17h dans le centre-bourg.
Le défilé de chars fleuris à 11h et 14h30 : symbole incontournable des fêtes traditionnelles, il met en valeur le travail artistique et le bénévolat des habitants qui s'investissent dans la confection des décors et l'ornementation florale.
Chaque activité offre une expérience unique, mêlant nature, histoire, musique et convivialité. Que vous soyez amateurs de jardins, curieux d'histoire locale ou simplement en quête d'une sortie originale, ce programme riche et varié saura vous séduire. Renseignements : 06.52.41.34.06 - Danielle Pascual.

Cournon-d'Auvergne - La Ville a inauguré ses terrains de tennis rénovés

Ce vendredi 28 août, la Ville de Cournon-d'Auvergne a inauguré les nouveaux terrains de tennis de la plaine des jeux, en présence de Yanik Prière, maire de Cournon-d'Auvergne, de Halima Ladjemi, adjointe en charge du sport, du développement sportif et des événements sportifs, de Françoise Roncolato, présidente du Centre de loisirs, de Marine Lecharpentier, présidente de la section tennis ainsi que d'une représentante départementale de la Fédération Française de Tennis.
Lancé par l'équipe municipale précédente, ce projet de rénovation a permis de remettre à niveau les courts extérieurs de la plaine des jeux et d'améliorer les conditions de pratique pour les licenciés et les pratiquants.
Situés au cœur de la zone de loisirs, les courts extérieurs en béton poreux présentaient un état de dégradation important : fissures, décalage de plaques, dégradation du revêtement et présence de mousse rendaient nécessaire une rénovation en profondeur.
En concertation avec le club utilisateur, la Ville a fait le choix d'une rénovation en résine, une surface particulièrement adaptée à la pratique du tennis. Les travaux ont permis la rénovation complète de trois courts extérieurs, avec : la réfection intégrale des sols en résine ; le remplacement des clôtures et des portes ; l'installation de serrures connectées permettant un contrôle des accès. Le montant de cette opération s'élève à 195 482 € HT, soit 234 579 € TTC.



La Ville a fait le choix d'une rénovation en résine, une surface particulièrement adaptée à la pratique du tennis – © Ville de Cournon-d'Auvergne - Alparslan Coskun.



Cette rénovation vient renforcer la qualité des équipements sportifs proposés aux Cournonnais et aux pratiquants du tennis, tout en offrant au club de meilleures conditions de pratique.
Dans la continuité de cette rénovation, la Ville souhaite mettre en place, à terme, la location ponctuelle du court extérieur n° 3, afin de permettre à d'autres pratiquants d'accéder à cet équipement. Cette mise en location sera organisée en tenant compte des créneaux réservés à l'école de tennis le mercredi et des périodes de tournoi.
Avec cette rénovation, le club dispose désormais de six courts de tennis : trois courts couverts en résine, répartis sur deux halles de tennis ; trois courts extérieurs en résine qui viennent d'être entièrement rénovés.
Cette opération contribue ainsi à maintenir et à développer une offre sportive de qualité sur la plaine des jeux, au bénéfice du club, des licenciés et, à terme, de l'ensemble des pratiquants.

Chanonat

Messe dominicale. Samedi 5 septembre à 18h en l'église Notre-Dame de La Roche-Blanche. On fêtera les Teresa, Urbain, Bertrand et Zacharie.

Baptême. Le 29 août en fin de matinée, les cloches ont retenti à toute volée... c'était l'annonce joyeuse de l'entrée d'Aurélien parmi la grande famille des enfants de Dieu.
Tous nos vœux, les meilleurs accompagnent, Aurélien Berthelot, ainsi que ses heureux parents, du village de Varennes. Que le Seigneur tourne vers nous son visage et nous accorde sa grâce !

Forum des associations. L'édition 2026 a lieu cet après-midi, vendredi 4 septembre à partir de 16h30 à la médiathèque, rue Saint-Jean.

Ordination presbytérale. Pour le service de notre église diocésaine, Mgr François Kalist, archevêque, ordonnera le prêtre Richard Mehiwa ce dimanche 6 septembre, à 15h en la cathédrale de Clermont-Ferrand. Venez nombreux entourer ce nouveau prêtre qui entre et vient ainsi renforcer le presbyterium diocésain.

Budget d'investissement. Où vont les trois priorités des 2 259 007,75 € ? Rénover l'école élémentaire : 1 773 556 €, soit 78,50 %. Déficit d'investissement reporté : 123 720,75 €, soit 5,50 %, et sécurisation des entrées de Chanonat : 56 285 €, soit 2,50 %.
D'où viennent les 2 259 007,75 € ? Les trois ressources principales proviennent de : emprunt d'équilibre : 1 272 546, 94 €, soit 56 %, rénovation de l'école élémentaire : 443 486 €, soit 19,50 %, et affectation des résultats : 270 279,35 €, soit 12 %.

Grande fête au village. Ce samedi 5 septembre, grande fête à Jussat dès 19h30. Au menu : concert pop-rock. Buvette et restauration sur place. Une soirée qui promet de l'énergie et de la bonne humeur.

Une pensée pour la route. « Qu'est-ce que l'homme pour que tu le connaisses, Seigneur ? L'homme est semblable à un souffle, ses jours sont une ombre qui passe. » Psaume 143.

Chanonat - La Saint-Julien dignement fêtée



Les aubades empruntant la rue Saint-Julien.

Le matin du dimanche 30 août, les rues de Jussat ont connu une joyeuse animation... et ceci en raison du passage du char fleuri et de l'orchestre.

Cournon-d'Auvergne

Cinéma Le Gergovie. Les films à l'affiche jusqu'au vendredi 11 septembre : « Fjord » (2h26). « La Frappe » (1h46). « Soudain » (3h15). « Tombés du Ciel ». (1h32). « La Vie d'une femme » (1h38 - à partir du mercredi 9). « Trois adieux » (2h - à partir du mercredi 9.
Les horaires sont disponibles sur Allociné.

Le feu d'artifice du 14-juillet finalement tiré samedi 5 septembre. Initialement programmé le 14 juillet, le feu d'artifice avait dû être reporté en raison de la vague de chaleur et des conditions de sécheresse, qui ne permettaient pas de garantir son organisation dans des conditions de sécurité satisfaisantes.
Le spectacle pyrotechnique sera finalement proposé samedi 5 septembre à 22h au plan d'eau de Cournon-d'Auvergne, à l'occasion d'une soirée organisée pour marquer la rentrée. Les festivités débuteront à 20h avec un concert de *Macadam Farmer*. Jusqu'à 22h, le groupe proposera un répertoire aux influences folk, rock et swing. À 22h, le public pourra assister au feu d'artifice. Ce spectacle constituera le temps fort de la soirée et permettra de réunir les habitants autour d'un rendez-vous festif et familial. Parking : parking du plan d'eau La soirée est ouverte à tous.

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Messes. Attention nouveaux horaires pour différents lieux : samedi 5 septembre 18h à La Roche-Blanche, dimanche 6 à 10h30 à Saint-Amant-Tallende, 11h à Olloix.

Messes en semaine. Triduum lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 septembre à la chapelle Notre-Dame du Suzot à Saint-Amant-Tallende, à 18h chapelet, 18h30 messe, et le jeudi 10 à 18h30 à Tallende.

Inscriptions au catéchisme. Relais Centre samedi 12, maison paroissiale de Saint-Amant de 10h à 12h ou à l'accueil ; relais Montagne samedi 12 église d'Aydat de 10h à 12h, relais Auzon au 06.07.59.39.19 ou paroisse.

Accueil. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30. Rens. 04.73.39.38.03, paroisseephrem@gmail.com. Site Internet : paroissesaintephremdelaserre.fr.

Orcet

Marché bio. Les producteurs bio du marché d'Orcet et l'association *Bio 63* vous donnent rendez-vous le vendredi 11 septembre à partir de 16h, sur la RD 52 à Orcet, pour un marché bio festif. Ce moment fort de la rentrée est l'occasion idéale de rencontrer les acteurs de l'agriculture biologique locale et de faire le plein de produits bio, savoureux et de saison.
Le marché de 16h à 19h réunira une grande diversité de producteurs et productrices bio du territoire : fruits et légumes fraîchement récoltés, viandes, fromages, pains, bières artisanales, vins naturels, jus de fruits... Une véritable vitrine de la richesse paysanne du Puy-de-Dôme !
Durant le marché, les petits et grands pourront profiter d'un atelier poterie. À partir de 19h, pour se restaurer, les producteurs vous prépareront un repas composé des produits de leurs fermes bio ! Un concert sera aussi proposé pour clôturer la journée dans une ambiance chaleureuse et festive. Venez partager ce moment festif, en famille ou entre amis, au rythme de la musique, des échanges et des produits bio locaux !
L'association *Bio 63* profite de l'événement pour lancer un appel à tous les citoyens souhaitant s'impliquer localement : devenez ambassadeur ou ambassadrice de la bio dans le Puy-de-Dôme ! Venez échanger avec l'équipe de Bio 63 sur leur stand, et rejoignez un réseau dynamique pour promouvoir l'agriculture biologique à travers des événements, foires, marchés et actions de sensibilisation. Contact : Hélène Cadiou : 06.99.01.70.99, 04.73.44.45.28, https://www.facebook.com/bio63labiodanslepuydedome, https://www.instagram.com/bio63_labiodanslepuydedome/.

Vic-le-Comte

Forum des associations. Il aura lieu le samedi 5 septembre de 14h à 17h au complexe A.-Boste. Le forum des associations est là pour vous permettre d'essayer, de vous renseigner, de vous inscrire, de découvrir tous les clubs sportifs et associations de loisirs de la commune ! Petites nouveautés cette année sur le stand mairie : vente des éditions spéciales des « Secrets de la Comté », ainsi que la collection d'affiches et cartes postales en édition limitée ; et un service « nouveaux habitants » : un « pack accueil spécial » leur est réservé sur présentation au stand.

Conférence théâtralisée « Quand je serai grande, je serai vieille ». La commune de Vic-le-Comte s'associe au Clic de Billom, à l'Agirc Arrco et à la Plateforme de Répit des Volcans pour proposer une conférence théâtralisée « Quand je serai grande, je serai vieille » le jeudi 17 septembre à 14h à la Halle du Jeu de Paume dans la limite des places disponibles.
Cette conférence, écrite et animée par le Dr Eva Almeida, médecin-directeur du centre de prévention de l'Agirc Arrco, offre un spectacle mêlant musique, humour et réflexions sur l'avancée dans l'âge, pour découvrir les mystères du vieillissement et permettre à chacun d'adopter un mode de vie préventif et de limiter les risques, de préserver sa santé et sa mémoire tout en gardant sa joie de vivre. À la suite de cette conférence, le Clic et la plateforme de répit présenteront leur service. Il s'en suivra un temps d'échanges du public avec chacun des partenaires : cet après-midi est proposé dans le cadre de la 11e édition du Bien Vieillir. Contacter le Clic de Billom pour s'inscrire au 04.73.60.48.85.

Vic-le-Comte - Une rentrée pas comme les autres à la maternelle de Longues



Une des salles de classe des structures modulaires – © mairie de Vic-le-Comte.

L'école maternelle Sonia-Delaunay accueille ses élèves, durant cette année scolaire, dans des structures modulaires. Cette organisation temporaire est rendue nécessaire par les importants travaux qui vont être engagés à l'école pour une durée d'environ deux ans. Le déménagement du matériel scolaire a été organisé par les services techniques, assistés par les jeunes saisonniers durant les dernières semaines du mois d'août, ainsi que par les entreprises techniques pour l'électricité, les réseaux informatiques, le chauffage, la climatisation… Une visite officielle de fin de travaux a eu lieu la semaine dernière avec le maire, les adjoints aux travaux, à l'enfance, à la santé et à la communication, ainsi que les services techniques, la directrice des services à la personne et la directrice de l'école maternelle, pour constater et s'assurer que tout était prêt pour la rentrée scolaire. En effet, les salles sont équipées, rangées et connectées afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions pour une école provisoire : chaque classe dispose d'un vidéoprojecteur, la climatisation est installée partout, une sécurité accrue des bâtiments est en place, un dortoir de 25 lits pour les plus petits a été installé, une salle de pause toute équipée et confortable ainsi que des sanitaires neufs et opérationnels. S'ajoutent à ces nouvelles structures un cheminement intérieur protégé et une cour de récréation complètement sécurisée. Pour les accès à cette école, les familles pourront facilement se garer le long de l'établissement qui bénéficie également d'un cheminement piétons sécurisé. Un nouveau parking de 30 places, boulevard du Chambon, est désormais accessible et tout proche des écoles et garderies. L'investissement de la commune pour cette école provisoire est de 330 000 €.

Vic-le-Comte - À bord de leur 205, ils bouclent un périple européen de 9 000 km



Trois des quatre équipages auvergnats : Vic-le-Comte, Champeix et Chavaroux – © R. M.

De retour de l'Europ'Raid, les membres de l'équipage de la 205 Volcanique dressent un bilan très positif de leur aventure solidaire. Au compteur : 9 000 km parcourus et plus de vingt pays traversés en trois semaines, du 31 juillet au 22 août. Au-delà de la performance sur la route, le périple a été marqué par une action concrète : la distribution de 70 kg de matériel scolaire et solidaire en Macédoine du Nord. Trois autres pays ont bénéficié de l'aide : la Bosnie, l'Albanie, et la Bulgarie.
Sur le trajet, l'immersion a été totale au milieu des 178 équipages engagés dans cette édition, dont trois autres équipages auvergnats : Champeix, Chavaroux et Sainte-Florine. Entre l'entraide technique avec les équipes mécaniques, les échanges passionnés entre amateurs de vieilles voitures et la solidarité entre participants, l'aventure humaine s'est révélée particulièrement riche.
Sur le plan technique, la voiture a fait preuve d'une fiabilité exemplaire. Aucun pépin mécanique n'est venu perturber le voyage, la citadine emmenant ses passagers jusqu'au bout du parcours sans la moindre difficulté. Une expérience inoubliable pour les jeunes aventuriers, qui ont pu partager leurs souvenirs lors d'un pot de remerciement organisé à leur retour à l'Espace Paulet, pour saluer leurs soutiens et se retrouver avec deux autres équipages.

Saint-Maurice-ès-Allier

Les associations se retrouvent !. Toujours un bel événement, où la municipalité met tout en œuvre, pour l'ensemble des associations de la commune, qui ouvrent la saison avec le forum des associations : sports, loisirs, culture, solidarité, jeunesse.

Cette rencontre se tiendra le samedi 5 septembre de 10h30 à 12h30 à l'ancienne caserne ou à la salle du bourg si la météo est désagréable. Sur place, rencontre également avec les artisans et commerçants locaux. Cette année, un nouvel événement : participation à la décoration du char « Pour le réveil de la fête », sur le thème des « caricaturistes du village », ouverte à tous, petits et grands.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 5 septembre à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 6 à 10h30 à Vic-le-Comte.

Ordination presbytérale. François Kalist, archevêque de Clermont, ordonnera prêtre, Richard Mehiwa, le dimanche 6 septembre à 15h, en la cathédrale de Clermont-Ferrand.

Catéchisme. À la maison paroissiale, jeudi 10 septembre de 20h30 à 21h30, présentation de l'année, de l'équipe et inscriptions. Il est possible aussi de s'inscrire lors des Cap Famille : la première rencontre de l'année aura lieu dimanche 13 septembre à 16h15 à la maison paroissiale.

Aumônerie. Soirée de rentrée, pour les jeunes à partir de la sixième, le samedi 19 septembre de 18h à 22h à l'église de Saint-Amant-Tallende. Repas tiré du sac. Rendez-vous à 17h pour les inscriptions.

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce, 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60.
Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88. Site Internet : paroissesaintromain.fr ; adresse mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Saint-Maurice-ès-Allier - Une année réussie pour les « Amis du Four »

Le président João Pereira a ouvert la séance de l'assemblée générale des *Amis du Four*, dimanche 30 août, à la salle du four, en présence de Pierric Maure, représentant la municipalité.
L'occasion de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur travail actif lors des nombreuses manifestations, très suivies et toujours plus nombreuses chaque année. « C'est une association qui fonctionne bien, parfaitement ancrée dans la vie du village, qui est connue et reconnue. Cette année des 20 ans de l'association a été très célébrée, avec une fête exceptionnelle». Nathalie Farradèche, secrétaire, souligne que l'association est victime de son succès… Elle reprend les événements 2025-26 point par point. Concernant la fête patronale, le repas a été apprécié ; la brocante en parallèle ne sera plus organisée par les *Amis du Four*. Une porte est ouverte à une autre association du village.
L'alambic pour le 11 novembre a réuni 250 personnes, sans débordement, chacun connaît son travail. Les châtaignes, moment convivial gratuit, sont toujours appréciées autour du four. Les tripes et pieds de cochon ont réuni 67 convives et 40 plats emportés. Pour le 1er-Mai, fête du pain, qui a marqué cette année le vingtième anniversaire, il a été servi 293 repas. Le public, qui repartait avec un souvenir de la journée, a une fois encore été conquis. Le club a également préparé et servi le repas des aînés en partenariat avec la municipalité. L'année s'est achevée par le repas de tous les bénévoles,



Quelques bénévoles.



Le bureau, de g. à d. : Nathalie, Joao, Cécile, Francis, Patricia – © J. P.

un moment de relaxation apprécié. Concernant les finances, toutes les manifestations apportent un bilan positif. Le roulement financier est satisfaisant. Des investissements en rachat de matériel suite à l'incendie de la salle du four, et machine à glaçons, banderoles, plats, brouette et diable (pour transport du bois) sur cette saison.
L'année 2026-2027 est lancée avec la fête patronale ; les aubades les 19 et 20 septembre inter-associations, et le repas de fête du dimanche 27 septembre* ; le 11 novembre retour de l'alambic ; 14 novembre soirée châtaigne ; 6 mars pieds de cochon et le 1er mai la traditionnelle fête du pain. Ce sera encore une année festive suivie par un public intergénérationnel, ce qui correspond parfaitement au but de l'association. Les investissements prévus : chaises pliantes, lampe pour le four, cafetière…
La cotisation reste fixée à 10 €. Les votes des bilans sont acceptés à la majorité. Une assemblée exceptionnelle est à prévoir pour modification de statuts. La réunion achevée, les bénévoles ont partagé un moment convivial.
*Le repas est entouré par la fête foraine et les animations, proposées par la *Convivane* et la municipalité.
Au menu : terrine Gloubiboulga, jambon au foin et ses pommes de terre, fromage et île flottante et café pour un tarif de 20 €. Les places sont limitées à 180 personnes, réservation obligatoire avant le 24 septembre inclus au 04.73.62.13.73 ou lesamisdufour63@gmail.com.

Billom Communauté - Le territoire accueille la Réno'Mobile

Billom Communauté, en partenariat avec le service Rénov'actions du Département du Puy-de-Dôme, organise quatre journées autour de l'habitat du 17 au 22 septembre, à Billom.
Durant ces quatre jours (hors week-end), le Cd63 met à disposition sa Réno'Mobile et diverses animations seront prévues sur la place face à la mairie. Programme complet sur Facebook de Billom Communauté.
Le barnum Decence, outil pédagogique de la CAF, sera présenté le lundi 21. Ce barnum sera animé par Soliha (opérateur de Billom Communauté pour la mise en œuvre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et vous pourrez bénéficier d'une animation gratuite d'une heure (11h-12h). L'idée est de vous montrer, de manière ludique, quelles sont les anomalies qui peuvent être trouvées dans un logement, ce qui pourrait le rendre indécent... et repartir avec des solutions ou des éléments techniques.
Pour des raisons d'organisation, la participation à cet atelier est exclusivement sur inscription auprès de Stéphanie Vergniaud au 04.73.73.87.36 ou à stephanie.vergniaud@billomcommunaute.fr.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Jazz en terrasse - Gabrielle Cornuault, la carnettiste au cœur du festival

RIOM - Jazz en terrasse n'aura pas échappé au coup d'œil et au trait de fusain de Gabrielle Cornuault. Portrait de cette carnettiste vichyssoise, qui a croqué cette neuvième édition, et dont les dessins sont exposés jusqu'au 4 octobre.

Assise sur une couverture écossaise jaune, posée sur le pavé de la rue du Commerce, Gabrielle Cornuault s'empare d'une grande feuille de dessin. Fusain à la main, elle se met à esquisser le groupe de jazz en train de faire ses balances, lors du dernier vendredi de Jazz en terrasse. Durant tout le festival, la carnettiste vichyssoise a ainsi croqué les groupes qui ont joué. Ses dessins seront exposés jusqu'au 4 octobre dans la cour du cloître de l'école d'art et de musique de Riom.



Le fusain est un des outils de prédilection de Gabrielle Cornuault.

« C'est un peu sportif de dessiner à l'extérieur », réagit Gabrielle Cornuault. Pour elle, le dessin de rue reste la meilleure façon de retranscrire l'ambiance de la neuvième édition de Jazz en terrasse. « Le dessin est plus sensible, l'émotion passe mieux. Et puis, il y a les aléas du direct avec les maladresses éventuelles », décrit l'adepte du dessin de rue. « Auparavant, j'ai dessiné à Jazz en tête et aussi pour le festival Voix et patrimoines. Je dessine aussi lors des mariages ou d'événements », indique-t-elle. Gabrielle Cornuault est tombée très tôt dans le monde de l'art. « Quand j'étais ado, j'ai lu beaucoup de BD. Des dessinateurs comme Emmanuel Guibert ou André Juillard m'ont influencé », confie celle qui apprécie aussi le jazz, en étant « branchée sur FIP ». Après des études en option arts plastiques au lycée Presles de Moulins, elle suit les cours de l'ÉPSAA à Paris avant de devenir illustratrice professionnelle.

Coup d'œil rapide sur le groupe en train de jouer. Coup d'œil tout aussi rapide sur son croquis. Avec une infinie minutie, Gabrielle Cornuault griffonne. Au même rythme que les mélodies jazz emplissent la rue du Commerce, le dessin au fusain remplit le vaste espace blanc de la feuille A3. « Le fusain se prête bien au jazz. Il y a un côté brut avec le charbon. On peut appuyer pour foncer un aspect ou estomper les choses pour les rendre plus douces », analyse l'illustratrice. Le fusain est son outil pour dessiner les balances. Pour les concerts, elle utilise de la gouache. « Elle rend bien le luisant des instruments. L'atmosphère est plus riche », précise-t-elle.

> *« l'IA ne peut pas remplacer le direct*

Alors que Gabrielle Cornuault est concentrée sur son dessin, des passants et des spectateurs s'arrêtent quelques minutes pour la regarder dessiner. La carnettiste apprécie aussi ce lien avec le public. « Ils viennent me poser quelques questions. J'ai l'habitude », confie l'adepte du dessin en direct. Chose que, pour elle, ne peut pas faire l'intelligence artificielle, alors que cette technologie menace les dessinateurs de disparition. « Le dessin direct permet de griller l'IA car elle ne peut pas remplacer le direct. Le dessin direct montre une expérience vécue au public », conclut l'illustratrice.

Kévin LE GOUGUEC



D'un coup d'œil rapide, elle retranscrit le sujet au fusain sur sa feuille A3

Pour voir son travail, rendez-vous sur son site : www.gabriellecornuault.com/

PRATIQUE

Exposition de la carnettiste Gabrielle Cornuault à l'École d'art et de musique de Riom (couloir du cloître) du vendredi 4 septembre au dimanche 4 octobre. Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'école.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Samedi 5 septembre à 18h30 à Mozac. Dimanche 6 à 9h30 à Châtel-Guyon, suivie de l'apéritif de rentrée ; à 9h30 à Volvic (célébration de la Parole) et à 11h à Riom Saint-Amable (suivie de l'apéritif de rentrée).

Messes en semaine. Vendredi 4 à 17h30 à Châtel-Guyon. Samedi 5 à 9h à Riom Marthuret (en l'honneur de la Vierge Marie).

Confessions. chaque vendredi de 16h45 à 17h15 à l'église de Châtel ; chaque samedi de 9h30 à 11h à l'église N.-D du Marthuret à Riom ou R.V.

Office des laudes. Du mardi au samedi à 7h45 à l'oratoire de la maison paroissiale.

Nouveau prêtre. Richard Mehiwa sera ordonné prêtre pour notre diocèse le dimanche 6 septembre à 15h à la cathédrale Notre-Dame de Clermont-Ferrand. Nous aurons la grande joie de l'accueillir cette année au sein de notre communauté, où il découvrira, aux côtés de Père Yesuraja, la vie paroissiale et sa mission sacerdotale.
La paroisse vous espère nombreux pour le soutenir, par votre présence ou votre prière, à l'occasion de son ordination presbytérale. Il célébrera sa première messe le mardi 8 septembre à 18h30, dans l'église de Marsat, en ce beau jour de la fête de la Nativité de la Vierge Marie (messe suivie d'un apéritif fraternel, il n'y aura pas de messe à Mozac ce jour-là). Merci d'avance pour votre accueil !

Rentrée paroissiale. Les deux premiers weekends de septembre : célébration des messes dans chacun de nos clochers, suivie d'un apéritif fraternel, afin de retrouver la joie de nous rencontrer !
Samedi 19 septembre : forum des mouvements et services paroissiaux dans la basilique Saint-Amable pendant le marché, de 9h à 12h, suivi d'un repas partagé ! Venez découvrir les mouvements paroissiaux, les services et équipes engagées, les propositions pour tous les âges, les manières de participer à la vie de la paroisse.

Inscriptions éveil à la foi, caté, aumônerie. Éveil à la foi pour les 0-7 ans : samedi 5 de 10h à 11h à la maison paroissiale de Riom.
Caté du CE1 au CM2 : samedi 5 de 10h à 11h30 aux presbytères de Châtel et Volvic, à l'église de Saint-Bonnet et à la maison paroissiale.
Aumônerie collège - lycée : samedi 5 de 10h à 11h30 à la maison paroissiale.

Nouveaux parcours confirmation. Deux parcours pour préparer sa confirmation débuteront à la rentrée pour les jeunes nés en 2011-2010-2009 et les adultes qui pourront recevoir ce sacrement en fin d'année scolaire ! Pour les adolescents : vendredi 11 septembre à 18h30 à la salle du Couriat - 2, rue des Puys, Riom ; pour les adultes : lundi 21 septembre à 20h à la maison paroissiale de Riom ; ce parcours inclut également la préparation à la première communion.

Accueil à la maison paroissiale. Mardi et samedi matin de 9h45 à 11h45 sauf jours fériés, 15, boulevard Desaix, 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23. Mail : coordination@ndsources.fr. Site Internet : www.notredamedessources.com.
Cet été, restons connectés : www.notredamedessources.com. Retrouvez tous les horaires et infos sur le calendrier disponible sur le site de la paroisse et l'appli O Clocher !

Riom en bref

Agenda

- **Samedi 5 septembre** à 15h, Jardin de la cour d'appel, rue de l'hôtel-de-Ville : « Sainte-Chapelle : un chef d'oeuvre de lumière » : visite commentée. Découvrez l'histoire de la chapelle du palais de Jean de Berry comprise dans l'enceinte de la cour d'appel depuis le XIXe siècle. Cet élément majeur du patrimoine riomois est remarquable par son architecture et ses verrières. Tarif : 2 €. Réservation au 04.73.38.99.94 ou en ligne à l'adresse www.rlv.eu.
- **Dimanche 6**, de 10h à 18h, parc du Cerey : rencontres associatives avec présentation du tissu associatif riomois, démonstrations, initiations.... Présence de food trucks et buvettes.
- **Dimanche 6**, de 13h à 17h, Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe : tests aquatiques proposés par les clubs de natation et de plongée. Renseignements à partir de 10h directement auprès des associations lors des rencontres associatives au parc du Cerey.
- **Les 7, 8 et 10**, Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe : natation pour adultes : tests aquatiques pour les + de 18 ans (les nouveaux uniquement). Renseignements auprès du centre aquatique au 04.73.64.45.50.
- **Les 8 et 9** au Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe : école de natation : tests aquatiques pour les adolescents (les nouveaux uniquement) : mardi 8 entre 19h et 20h : pour les adolescents nés entre 2009 et 2011 ; mercredi 9 entre 14h et 15h : pour les adolescents nés entre 2012 et 2015. Renseignements au 04.73.64.45.50 ou centreaquatique.rlv.eu.
- **Dimanche 13** à 13h30 et 15h au stade Émile-Pons à la Varenne : matchs de rugby Rugby Club Riomois / Rugby Club Clermont Cournon-d'Auvergne.
- **Lundi 14** au Centre aquatique Béatrice Hess, place de l'Europe, reprise de toutes les activités : aquagym, aquabike, aquatraining, école de natation enfants et adultes, sport santé. Rens.au 04.73.64.45.50, piscine@rlv.eu ou centreaquatique.rlv.eu.
- **Vendredi 18** à 17h30, médiathèque des Jardins de la culture : lancement de l'inventaire participatif du patrimoine de Riom Limagne et Volcans : Le Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans inaugure à l'occasion de ces Journées européennes du patrimoine sa campagne d'inventaire participatif du patrimoine mobilier et immobilier du territoire. Lors de cette présentation d'une demi-heure, venez en découvrir le fonctionnement et les objectifs pour contribuer, tous ensemble, à mieux connaître les richesses patrimoniales de nos 31 communes. Renseignements au 04.73.38.99.94 / www.rlv.eu.

Au cinéma Arcadia cette semaine

« De la Comédie-Française » (1h15), « Insidious : L'invasion du lointain » (1h46 – int. -12 ans), « La Bataille De Gaulle – partie 1 : L'âge de fer » (2h40), « La Fin d'Oak Street » (1h40), « Fjord » (vo – 2h26), « Juste pour une nuit » (1h42), « La Bataille De Gaulle – partie 2 : J'écris ton nom » (2h37), « La Pat' Patrouille : Le film Mission Dino » (1h28), « L'Odyssée » (2h53 – int. -12 ans – vo et vf), « Soudain » (3h15), « Tad l'explorateur et la lampe magique » (1h35), « Tombé du ciel » (1h32), « Mutiny » (1h35 – int. -12 ans), « Spider-Man : Brand new day » (2h30), « The Dog Star » (1h59). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Saint-Bonnet-près-Riom - Une édition grandiose pour la feria brayaude du 29 août

Le 29 août, Saint-Bonnet-près-Riom a vibré au rythme d'une feria brayaude mémorable.
Portée par une organisation millimétrée, des décorations spectaculaires et le soutien de nombreux sponsors, cette soirée a rassemblé une foule nombreuse dans une ambiance festive et chaleureuse.

Une soirée riche en émotions et en animations

Ambiance survoltée : deux bandas sur place et un DJ ont fait danser les participants jusqu'au bout de la nuit.
Spectacle féerique : le public a pu admirer deux feux d'artifice ainsi que l'incontournable animation du taureau de feu.
Gourmandise : un repas très apprécié qui a régalé l'ensemble des convives.





La municipalité adresse ses félicitations et ses plus sincères remerciements aux organisateurs, aux bénévoles, aux agents communaux ainsi qu'aux sponsors partenaires. Leur engagement exceptionnel a permis de faire de cet événement une réussite totale.
Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre énergie. Vive l'esprit brayaud !

LE SAVIEZ-VOUS ?
À l'origine, le mot feria désignait en Espagne les grandes foires agricoles et marchandes. Au fil du temps, ces rassemblements se sont enrichis de musique, de spectacles et de repas partagés pour devenir le symbole de la fête populaire et de la convivialité. Une tradition que notre commune s'approprie fièrement à la mode brayaude !

Volvic

Gratiféria. Suite au succès de la désormais traditionnelle gratiféria de printemps à Moulet-Marcenat, l'association des *Colibris des sources* lance sa première gratiféria de rentrée lors du forum des associations du dimanche 6 septembre à Volvic.
Une gratiféria c'est quoi ? C'est comme une brocante, sauf que tout est gratuit ! Vous déposez les objets en bon état inutilisés et pouvez revenir l'après-midi choisir ce dont vous avez besoin.
Quand peut-on déposer ses objets ? Le samedi 6 de 14h à 17h à la cafétéria du complexe sportif.
Les objets abîmés ne sont pas acceptés.

Quand peut-on venir choisir les objets déposés ? Le dimanche 6 de 9h à 12h, la cafétéria du complexe est ouverte à tous pour choisir gratuitement les objets déposés la veille.
Quels sont les objets concernés ? Tous les objets liés à la rentrée scolaire destinés aux enfants comme aux adultes en cette période de rentrée. Vêtements pour enfants, matériel de sport (raquette, kimono, ballerines, tenue de judoka...), instruments de musique, partitions, livres scolaires, équipements culturels (matériel de dessin, de peinture, livres documentaires...).
Que deviennent les objets non choisis ? Ils sont donnés à l'association des *Mains ouvertes* de Gerzat. Pour en savoir plus : lescolibrisdes sources@gmail.com.

Chanat-la-Mouteyre - Moment de partage

À l'issue de la célébration de la messe patronale de la Saint-Louis, le dimanche 23 août, un apéritif a été offert aux paroissiens devant l'église.
Au cours de l'office célébré par les Pères Jean





Campos et Georges Saintemarie, des brioches bénies ont été partagées. Ce fut un moment de partage et de convivialité apprécié de tous. De plus, le soleil était au rendez-vous.

Aigueperse

Le forum des associations est de retour. Samedi 5 septembre, les bénévoles de toutes les structures associatives seront présents au complexe sportif de 9h à 17h. Une journée où chacun pourra découvrir et rencontrer ces passionnés aimant offrir de leur temps et surtout transmettre leurs savoir-faire et inculquer un certain savoir-vivre ensemble. Petite restauration et buvette sur place proposées par les bénévoles du Centre d'action sociale.

Pharmacie de garde. Dimanche 6 septembre à Randan, tél. 04.73.63.60.27 de 9h à 19h ; après ces horaires contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Saint-Genès-du-Retz - Un afterwork de folie pour fêter la rentrée

Ambiancer les vendredis soir, l'association de *La Patte Auvergnate* sait très bien le faire et pour cause. Créée à Vensat par des passionnés, elle a créé les pages Electr'Auvergne pour promouvoir un projet de festival mais la pandémie du Covid en a décidé autrement. Toutefois, elle relève la tête et en 2024, et un nouveau chapitre s'est écrit avec les Afterwork de la Limagne qui remportent très vite un vif succès, et le public devient de plus en plus nombreux à chaque manifestation.
Afin de coller à ce qu'ils sont devenus, ils ont décidé de rendre les choses officielles et de devenir les chefs d'orchestre de soirées conviviales sous l'intitulé d'afterwork. Déjà en mai 2025, la recette avait séduit un public très nombreux, du coup ils remettent le couvert et reviennent avec cette 12e édition ce vendredi 4 septembre, de 18h à minuit pour faire danser toutes les générations.
Comme ces soirées afterworks se veulent intergénérationnelles, les enfants ne seront pas oubliés : un château gonflable, jeux vidéo d'arcade, et tatouages éphémères. Toute la soirée, un professionnel proposera également des tatouages aux adultes.
Les amateurs de sons à gogo seront chouchoutés avec à l'affiche dès 19h les percussionnistes du terroir, les *Perc and Roll*. Groupe de percussionnistes du cru, ils forment la banda locale aux percussions afro-brésiliennes interprétant airs de batucada, samba-reggae… Ils ouvrent les hostilités et mettent dans l'ambiance dès les premières minutes. Impossible de rester immobile.
À 19h30, les *Ben Breaker b2b Daidys* feront chauffer le dancing floor. À l'affiche depuis le tout premier Afterwork en mai 2024, ils font partie de la famille maintenant. Ils offrent un b2b house et une progressive house chargée en énergie, puis à 20h30, retour des percussions avec les *Perc and Roll*.
Vers 21h, *DJ Big Micke*, un fidèle de l'afterwork. DJ d'Or 2019, formé à l'AMS de Lyon, capable de jouer tous les styles. Une technique hors-pair que l'association organisatrice de l'événement est fière de retrouver année après année, une chose est sûre, il fera vibrer les amateurs du genre. Puis à 21h45, place au headliner (tête d'affiche) de la soirée, Adrien Jougler. DJ et animateur sur *Radio Scoop*. Adrien, c'est une voix bien connue et une énergie de dingue derrière ses platines. Sa mission : faire danser petits et grands jusqu'au bout de la nuit. DJ redoutable, il avait mis le feu l'an dernier et il revient finir le travail.
Enfin, apportant la petite touche féminine de la soirée, ce sera *Lullaby* qui fera chauffer les platines et offrira la clôture de la soirée en deep techno. Journaliste électro le jour, DJ la nuit, entre deep techno, ambient et textures expérimentales, elle construit des paysages sonores sombres et hypnotiques. Habituée des scènes parisiennes et toulousaines, organisateurs et spectateurs seront impatients de la découvrir à Saint-Genès-du-Retz.
Buvette et petite restauration sur place avec les croque-monsieur et les planches apéro proposées par *La Patte Auvergnate*. Délices sucrées (barbe à papa, crêpes et glaces) à la carte d'un food-truck gourmand. Entrée gratuite. Une soirée qui s'annonce familiale et conviviale à souhait à venir partager de toute urgence.

Maïté MICHEL (CLP)



lors de l'édition 2025, le public avait répondu très nombreux à l'invite de La Patte Auvergnate – © JD Production fr.



Les percussionnistes de Perc and Roll – © « Perc and Roll ».

Chanat-la-Mouteyre

Garderie. Pour plus de flexibilité pour les parents, le conseil municipal a voté la gratuité de la garderie le matin de 8h à 8h30 et le soir de 16h30 à 17h, à partir de septembre.

Création d'un atelier couture. L'atelier sera animé par une couturière professionnelle. Les modalités – fréquence, jour et horaires – seront fixées avec les personnes intéressées. Si vous faites partie de celles-ci, faites-vous connaître par mail à chanatculo@gmail.com ou lors de la matinée des associations auprès d'un membre de *Culture et Loisirs* le samedi 12 septembre de 9h à 12h.

Aubiat

Fête patronale. Le village va retrouver, le temps d'un week-end, les 11, 12 et 13 septembre, la convivialité à l'occasion de la fête patronale. Dans un cadre champêtre et chaleureux, habitants, familles et visiteurs vont se retrouver pour partager de beaux moments autour des traditions locales.
La fête patronale est aussi l'occasion de faire vivre les traditions qui font l'identité de nos villages. Entre les anciens attachés aux habitudes d'autrefois, et les plus jeunes heureux de participer aux festivités, cela permet de créer un lien et de renforcer l'esprit de communauté.
Diverses animations sont prévues. Cette belle réussite doit beaucoup à l'engagement des bénévoles, des organisateurs et des personnes qui ont contribué à la préparation de cette fête.
La semaine prochaine, nous ferons le détail des festivités.

Surat - L'ESCSM a repris l'entraînement



Les joueurs à l'entraînement.

Les joueurs de l'Entente Champeyroux Surat Les Martres (ESCSM) ont repris l'entraînement début août. Malgré les vacances, ce sont plus de 25 joueurs qui étaient présents.
Pour cette nouvelle saison Olivier Briffond, entraîneur, pourra compter sur un groupe renforcé par plusieurs recrues. L'équipe 1, suite à son accession, évoluera en D2, l'objectif pour cette année est de bien figurer dans une poule relevée. L'équipe 2 évoluera en D5 (responsable : Stéphane Borot), l'objectif pour cette équipe, la montée en division supérieure. Afin de préparer au mieux la saison, plusieurs matchs amicaux ont été programmés (Ménétrol, Chappes, Saint-Georges-de-Mons, Ménérol 3, d'autres rencontres sont programmées. La reprise du championnat est prévue le dimanche 6 septembre : l'équipe 1 se rendra au stade Leclanché contre Clermont Bibliothèque, l'équipe 2 se déplacera à Joze pour rencontrer l'équipe 2 locale.

Randan - Forum des associations



« Les Tamalous » dans une version randannaise de « Sister Act » – © M. M.

Il est une tradition à Randan très conviviale : chaque année, c'est l'une des associations de la ville qui a pour mission d'organiser le traditionnel forum des associations. Pour cette édition 2026, c'est l'association des *Tamalous-Bobos-Las* qui officiera en maître de cérémonie. Rendez-vous samedi de 9h à 12h à la salle des sports, route de Saint-Yorre. Créatifs, ces artistes n'ont d'amateurs que le nom : ils offrent à leur public des spectacles où l'art théâtral et circassien se mélangent avec bonheur, offrant toute une palette de bonne humeur où la musique n'est jamais loin. À l'occasion de cette matinée, une jolie surprise illustrera cette édition avec la démonstration du rugby touch fauteuil par les sportifs de l'association *Rugby Fauteuil W7 Randan*, suivie d'une initiation où toute personne intéressée pourra participer.

Saint-Beauzire

En paroisse. – Vendredi 4 septembre, messe du premier vendredi du mois dédié au Sacré-Cœur à 18h à la chapelle Saint-Joseph, suivie de l'adoration du saint sacrement.
– En raison du pèlerinage à Issoudun, le chapelet médité pour les défunts prévu le premier samedi du mois est reporté au samedi 12 à 18h à la chapelle Saint-Joseph.
– Mardi 15, fête de Notre-Dame des Douleurs, prière mariale avec chapelet médité à 18h à la chapelle Saint-Joseph.
– Prochaine messe en notre église dimanche 27 à 10h30.

Paroisse Saint-Michel en Limagne noire

Messes. Vendredi 4 septembre à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire. **Samedi 5** à 18h à Varennes-sur-Morge, fête patronale, messe célébrée par Mgr François Kalist. **Dimanche 6**, à 11h à Riom et à 18h à Thuret.

Prière. Samedi 5 à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière pour les défunts avec chapelet médité.

Éveil à la foi, catéchisme et aumônerie. Samedi 5 de 9h30 à 13h, renseignements et inscriptions lors du forum des associations à l'école primaire d'Ennezat, rue du Stade. Éveil à la foi pour les enfants de 3-7 ans, catéchisme pour les enfants de 7-11 ans (CE1 au CM2) et aumônerie pour les enfants au collège ou au lycée.

Ordination. Dimanche 6 à 15h à la cathédrale de Clermont, ordination de Richard Mehiwa. Il célébrera sa première messe d'action de grâce à l'occasion de la Nativité de la Vierge Marie le mardi 8 septembre à 18h à Marsat.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, les mercredis de 10h à 12h et de 15h à 18h et les vendredis de 15h à 18h ou sur rendez-vous. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : paroisse.st-michel63@wanadoo.fr. Site : https://paroisse saintmichelenlimagnenoire.fr.

Effiat

Journées européennes du patrimoine. Samedi 19 et dimanche 20 septembre au Domaine d'Effiat. Exposition d'anciens vehicules de sapeurs-pompiers. Entrée gratuite de 9h à 18h. Visite payante du château de 14h30 à 17h30.

« Effiat-Gym ». Renforcement musculaire : reprise le 15 septembre, salle polyvalente. Les cours sont le mardi de 18h45 à 19h45. Rens. 06.18.10.02.26.

Thuret

Ateliers mémoire. Le Clic propose un atelier mémoire composé de dix séances, avec des exercices simples et ludiques. Les séances se dérouleront à la salle Les Grisons, les mercredis de 9h à 10h30, du 16 septembre au 9 décembre. Participation gratuite pour les seniors à partir de 60 ans. Places limitées. Inscription obligatoire pour l'ensemble des séances auprès du Clic au 04.73.33.17.64 ou sur www.clic-riom.fr/agenda.

Saint-Genès-du-Retz

Visite de l'église. L'église est dédiée à saint Genès, saint martyr de Rome. Il était comédien et avec sa troupe, il fut chargé de monter une pièce pour se moquer du christianisme. Il s'était immergé quelque temps dans cette population pour en connaître us et coutumes pour rendre la pièce réaliste. À cette époque, les comédiens jouaient avec un masque. La pièce connut un succès important et l'Empereur demanda à assister à une représentation. Ce jour-là Genès, touché par la foi, jeta son masque et proclama sa croyance. L'Empereur le fit exécuter sur le champ.
Saint Genès est fêté le 25 août. Il est le patron des comédiens. L'église est en pierre calcaire de Chaptuzat. Le plan est classique avec un grand axe Ouest-Est et un transept Nord-Sud. Vu du ciel cela représente une croix. La nef possède trois travées voûtées en berceau continu. Le chevet semi circulaire avec deux absidioles accolées. Portail en plein cintre avec un tympan sculpté d'une croix. Les peintures murales sont du XIXe siècle mais recouvrent d'autres peintures d'époque Renaissance. Les vitraux sont également du XIXe siècle.

Randan - Jolie collecte pour les bénévoles du « Don du sang »



Quelques-uns des généreux donateurs accueillis par les professionnels de l'EFS – © M. M.

C'est avec beaucoup de satisfaction que les organisateurs de la collecte de sang du 28 août ont accueilli près d'une cinquantaine de donneurs. Un résultat satisfaisant, attendu que tous les rendez-vous pris ont été honorés. Ce sont les bénévoles du CCAS qui ont gâté les donneurs d'une collation après ce don, qui est loin d'être anodin, puisqu'il permet de sauver de nombreuses vies et de soigner de nombreux malades.
Rendez-vous est pris pour une prochaine collecte qu'ils espèrent aussi fructueuse.

Randan - Le ball-trap des chasseurs est de retour



Les tireurs au pas de tir – © M. M.

Avis à tous les Nemrods du département, ce samedi 5 et dimanche 6 septembre, grand ball-trap annuel de la *Société de chasse de Randan* à partir de 9h au hameau de Jussat. Les amateurs de ce sport pourront démontrer leurs talents de tireurs dans les deux fosses préparées par les bénévoles de l'association. Buvette, restauration et vente de cartouches sur place.

Bas-et-Lezat

Circulation perturbée. À l'occasion de la 31e édition de la Route du pain, dimanche 6 septembre, organisée par le *Traction Club des Volcans*, les belles carrosseries d'autrefois passeront par la commune sur la RD 223 au cours de la journée (la municipalité n'a pas d'heure précise). De ce fait, la circulation pourra donc être temporairement perturbée.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messes. Samedi 5 septembre à 18h à Joze. Dimanche 6 à 9h30 à Saint-Sylvestre-Pragoulin. Lundi 7 à 10h à Maringues.

Catéchisme. Samedi 5 à 10h, inscription pour l'année 2026-2027 à l'église de Luzillat.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Limons - Une édition exceptionnelle pour la fête du saumon



Encore de nombreux visiteurs pour cette édition – © M. M.

Tout était réuni pour que l'édition 2026 de la fête du saumon soit une réussite. Après les températures caniculaires de l'été et les annulations de manifestations dans les communes voisines, le public présent était bien décidé à enfin profiter de l'ambiance estivale et à faire la fête.
C'est en famille, de toutes les communes voisines, qu'on est venu, qui participer au repas, qui un peu plus tard dans la journée profiter des très nombreuses animations proposées ou s'informer sur les stands présents : LPO (*Ligue pour la protection des oiseaux*), pêche à l'épervier, pêche du saumon autrefois, stand photo de l'association *Luzill'art*, et pourquoi pas une rasade de galéjade en tout bien tout honneur au stand de l'orgasme.
Dès le début de cette journée mémorable, la fine équipe des bénévoles était à pied d'œuvre pour accueillir les visiteurs sous la houlette du premier magistrat Matéo Morel qui officiait aux poignées de la friteuse. À l'heure de l'apéro, c'est la Banda de Vertaizon qui a offert l'aubade à un public de plus en plus nombreux et conquis. Vers 12h30, 800 gourmands ont partagé un délicieux menu et dégusté le fabuleux saumon grillé accompagné de ses frites. Sous de longs barnums, les chanceux ayant pu s'inscrire, parmi lesquels bon nombre d'élus dont le député Julien Brugerolles, ont été servis à l'assiette par l'armada de bénévoles.
Le jeune public n'était pas oublié avec pour la toute première fois la piste de karts à pédales sur l'herbe, les jeux en bois et cinq châteaux gonflables, une cible pour les inconditionnels du ballon rond, et un magicien en déambulation, qui a offert aux enfants présents, un spectacle de magie. Pour les plus gourmands, crêpes et barbes à papa étaient de la fête à la buvette.
Les nostalgiques ont pu profiter de l'occasion pour faire une jolie balade en calèche en famille avec Pauline et sa paire de splendides chevaux de trait en fourreaux baie, d'autres en ont profité pour immortaliser cette journée en se faisant faire un tatouage par l'artiste limonois.
La fête du saumon, c'était avant tout un rendez-vous festif du partage et, petite cerise sur le gâteau, une délégation de 16 Roupeldangeois sous la houlette de leur maire Pascal Champlon, a effectué 8h de route afin de participer à la fête du saumon comme ils l'avaient promis lors de leur venue en mai dernier.
Vers 17h, Patrick Fradin s'étant désisté, c'est le DJ Greg Imbert qui a poussé le son aux platines pour le traditionnel bal du saumon. Jolie surprise, les averses des derniers jours ayant abondamment apporté d'humidité et l'arrêté préfectoral interdisant les feux d'artifices n'ayant pas été reconduit, la commune a finalement offert vers 22h le feu d'artifice promis, faisant briller les yeux des petits comme des grands.



La « Banda de Combronde ».

Maïté MICHEL (CLP)

Saint-Clément-de-Régnat - Reprise de l'activité sportive



Les sportives clémentines reprennent des forces avant la reprise des cours – © « Auraform' ».

L'association *Auraform'* annonce la reprise de ses activités, tous les mardis de 19h à 20h à la salle des fêtes. Les séances seront dispensées alternativement par Rachel, Nicole, et Élodie, en musique bien entendu. Au programme : step, abdos, fessiers, renforcement musculaire (haltères, bracelets lestés), étirements, cardio, défoulement, relaxation, gymball, balles relaxantes, etc.
Le montant de la cotisation annuelle est de 60 €.
Il est indispensable de prévoir une tenue de sport, paire de baskets et bouteille d'eau. La première séance aura lieu à la salle des fêtes le mardi 8 septembre exceptionnellement de 18h45 à 19h30 et sera suivie ensuite de l'assemblée générale qui se terminera par le pot de l'amitié.
Pour tout renseignement : 06.74.58.00.82 ou mail à : association.auraform@gmail.com.

M. M. (CLP)

Saint-Clément-de-Régnat

Bibliothèque. La bibliothèque municipale fait sa rentrée samedi 5 septembre. Les bibliothécaires accueilleront le public tous les samedis de 10h30 à 12h à la Maison communale. Inscription gratuite.

Saint-Sylvestre-Pragoulin

Journée portes ouvertes à « l'Atelier ». *L'Atelier* est une association née en 1995. Aujourd'hui, 16 animateurs partagent leurs passions (danses, afro fusion, tahitienne, kpop, qi gong, Pilates, step, théâtre, self défense, chorale, couture...). Elle organise des événements : brocante, marches, spectacles... L'association offre également des moments pour créer, apprendre, échanger et peut-être enfin terminer ce projet qui attend depuis quelques mois dans un coin de la maison lors de son cours de couture, le samedi matin de 9h à 12h. Rendez-vous aux portes ouvertes ce dimanche 6 septembre de 9h à 12h.

Limons - Un concert en faveur des écoliers de la commune

Une fois de plus, la célèbre tirade « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années » du *Cid* de Pierre Corneille s'impose à une jeune Limonoise, et pour cause. Passionnée de musique depuis son enfance, Mélina Darses chante en chorale depuis l'âge de 7 ans.
Le dimanche 13 septembre à 17h, l'église de Limons accueillera le tout premier concert de chant en solo de la jeune artiste tout juste âgée de 16 ans. En parallèle, Mélina prend des cours de flûte traversière et joue aujourd'hui dans plusieurs orchestres d'harmonie. Elle poursuit également son apprentissage musical avec des cours de piano et de chant afin de parfaire son chemin artistique sans fausses notes. Pour ce premier concert solo, Mélina proposera un programme de chansons variées. Elle sera accompagnée sur certains morceaux pour des duos, ainsi que par un chœur, afin de partager avec le public un cœur-à-cœur musical riche et convivial. Généreuse, la jeune Limonoise donnera un caractère caritatif à cette première en solo, puisque les bénéfices de cette soirée seront reversés au profit de l'école de Limons.
Une jolie parenthèse à venir vivre de toute urgence en famille ou entre amis tout en soutenant un beau projet. Entrée libre. Buvette sur place.

M. M. (CLP)



Mélina Darses – © M. M.

Servant - Remise de drapeaux aux anciens combattants



La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts – © Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Philippe Meunier, vice-président délégué aux associations patriotiques et aux anciens combattants, en présence du conseiller régional et maire de Servant, Sylvain Durin, a eu le plaisir de remettre officiellement, le 27 août, les drapeaux offerts par la Région aux associations suivantes : *UNPRG du Puy-de-Dôme* à Servant, *Amicale des anciens résistants de la zone 13 des FFI d'Auvergne* à Saint-Gervais-d'Auvergne et l'*Union nationale des combattants* / comité de Saint-Éloy-les-Mines.
La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts de Servant, en présence des maires de Saint-Éloy-les-Mines, Philippe Comte, et de Saint-Gervais-d'Auvergne, Jean-Claude Gaillard.

Menat

Trois associations pour une même mission. L'association des *Petits Cœurs menatois* qui œuvre pour le bien-être des jeunes en situation de handicap ou de maladie s'est entourée de deux autres associations, l'amicale des pêcheurs menatois et le foyer d'accueil d'urgence de Montluçon, afin d'offrir une journée pêche à ces jeunes en difficulté sur le lac des Grelins.
Le foyer d'accueil d'urgence permet de recevoir une dizaine de jeunes âgés de 6 à 18 ans en situation de crise familiale nécessitant une séparation temporaire, une protection physique et psychologique, voire les deux. Les *Petits Cœurs menatois* se sont associés à l'association de pêche locale pour offrir à ces jeunes une journée pêche à la ligne. Au-delà de cette activité, le but était de permettre aux participants de découvrir, d'apprendre et de partager. Nouvelle expérience en plein cœur de la nature dans un écrin de verdure hors du commun que peut offrir la commune de Menat. Ces temps de sortie sont importants dans l'accompagnement que propose le foyer et permettent, dans une ambiance conviviale, les échanges entre jeunes en difficulté, éducateurs et bénévoles. Qu'ajouter à cette parenthèse estivale hormis un simple pique-nique offert par les « Petits Cœurs » pour consolider cette belle journée de découverte, d'échange et de convivialité dont ces jeunes ont trop souvent manqué.

Servant - Bilan de la saison entre fraîcheur au plan d'eau et été étouffant



Le plan d'eau a su rayonner bien au-delà des limites du canton – © mairie de Servant.

À l'heure où l'été tire sa révérence, allons à la rencontre de celles et ceux qui ont vécu cette saison estivale au plus près du terrain à Servant. Entre le succès d'un nouveau service de baignade surveillée, la dynamique du camping et les réalités imposées par la canicule, retour sur trois mois intenses...

• **Une première saison de surveillance réussie.** Sur la plage du plan d'eau, le bilan est enthousiasmant. Pour cette grande première, la municipalité avait fait le choix de sécuriser le site en recrutant Cyriel Errera, maître-nageuse venue de Clermont-Ferrand. Une expérience qu'elle n'est pas près d'oublier : « J'ai eu l'honneur de tenir la première saison de surveillance de baignade sur le plan d'eau de Servant. La commune a fait tout son possible pour m'accueillir et préparer la saison comme il se doit, ce fut très agréable. Vivant à Clermont-Ferrand, j'ai pu découvrir davantage le paysage des Combrailles, ses habitants ainsi que ses vacanciers. »
Malgré l'éloignement des grands axes, le plan d'eau a su rayonner bien au-delà des limites du canton, à la bonne surprise de Cyriel : « Je ne me doutais pas qu'autant de personnes venues de toutes régions de la France viendraient se plaire à Servant. Mais c'est sans étonnement puisque j'y ai entendu ses principales qualités : calme, nature, paysage et plage ! »

• **Une affluence au rendez-vous et une eau d'excellente qualité.** Côté chiffres, le mois de juillet a porté la dynamique de la saison avec une fréquentation allant jusqu'à une centaine de personnes certains jours autour de mi-juillet, pour une moyenne quotidienne de 50 baigneurs. Le mois d'août a connu une descente progressive, liée à une météo plus orageuse et venteuse en fin de mois.
Un point fort sanitaire a particulièrement marqué le bilan de la maître-nageuse : « Nous avons eu la chance d'échapper au fléau des cyanobactéries, un détail qui a clairement toute son importance ! »
Sur la plage, le sentiment de sérénité a dominé tout l'été : « L'ambiance était superbe. Les habitués ont salué la présence d'une surveillance et les familles étaient contentes de la sécurité supplémentaire que cela offrait. »

• **Le camping municipal : une fréquentation en hausse.** La saison estivale s'achève sur une note très positive au camping municipal de la Prade. Sous la houlette de sa gérante, Catherine Prud'homme, l'établissement a enregistré une progression constante de sa fréquentation au fil des mois. Après un début de saison tranquille en juin, le nombre de nuitées a doublé en juillet et triplé en août ! Si le camping conserve son ancrage local et familial, il s'ouvre également à l'international avec 5,5 % de touristes étrangers venus apprécier le calme de la commune.

• **Face à la canicule persistante, témoignages.** Si le plan d'eau a fonctionné comme un refuge thermique indispensable, le thermomètre s'est affolé durant plusieurs semaines dans le village, rendant le quotidien éprouvant. Habitants et agriculteurs témoignent.

– Pour nos aînés, le défi du quotidien volets clos. Pour les personnes âgées de la commune, l'été a parfois pris des airs d'épreuve d'endurance. Un habitant du village témoigne : « On a passé des semaines complètes volets clos, à guetter le moindre courant d'air qui ne venait pas. Dès 10h du matin, la chaleur devenait suffocante. Ces températures élevées qui ne retombent pas la nuit, c'est épuisant pour l'organisme. Sans la proximité du plan d'eau pour aller chercher un peu de fraîcheur aux heures les plus douces, l'été aurait été encore plus long à traverser. »

– Dans les fermes, un combat quotidien pour le bien-être animal. Dans les pâtures et les bâtiments agricoles, les éleveurs de Servant ont dû faire face à des conditions extrêmes pour préserver leurs cheptels. Un agriculteur de la commune raconte sa lutte contre le stress thermique : « Travailler sous cette chaleur étouffante est éprouvant pour nous, mais notre inquiétude principale allait vers nos animaux. Les bêtes souffrent énormément de la chaleur : elles s'alimentent moins, produisent moins et cherchent désespérément l'ombre dans des prés asséchés. Il a fallu adapter tous nos rythmes : multiplier les tournées d'eau pour que les abreuvoirs restent frais, et décaler nos travaux lourds au milieu de la nuit ou au petit matin pour éviter le coup de chaud aux animaux comme à nous-mêmes. »

• **Un village solidaire et vivant.** Entre la réussite d'un espace de baignade sécurisé et l'entraide nécessaire face aux aléas climatiques, cet été aura démontré la vitalité et la solidarité de la communauté de Servant. Un grand merci à Cyriel Errera pour son engagement au plan d'eau, aux agents municipaux, à l'équipe du camping et à tous les habitants qui font vivre le village au fil des saisons.

Menat - Terre de rugby, pourquoi pas !



Gageons que ces exercices n'auront pas été vains pour la nouvelle saison ! – © J.-F. C.

Amis footballeurs, c'est avec un plaisir non dissimulé que notre stade a accueilli la bonne quarantaine de jeunes de la section U19 du club de rugby des Martres-de-Veyre.
Après une belle préparation au foncier commençant par de la course sur un terrain plus qu'escarpé et au dénivelé important, ces futurs accédants à l'équipe première du club ont commencé à toucher du ballon avec des exercices dignes du plus grand des jongleurs.
Des imperfections certes, mais c'est l'entraînement et c'est là qu'il faut commettre les fautes, après dans le grand bain, c'est une autre histoire. Menat, station verte, a fait la part belle aux rouge et noir qui, à l'issue de cette préparation physique et technique, devraient briguer les avant-postes.
Affaire à suivre donc et gageons que ces exercices n'auront pas été vains pour la nouvelle saison.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et événements. Vendredi 4 septembre à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 15h, messe à l'Ehpad de Pionsat ; à 20h, préparation au baptême à Saint-Éloy. **Samedi 5** à 18h30, messe à Saint-Priest-des-Champs. **Dimanche 6** à 9h à La Crouzille ; à 11h à Saint-Maigner (fête de saint Loup). **Mardi 8** à 10h30, messe à Virlet Sainte-Gerghutte à l'église. **Mercredi 9** à 18h à Château-sur-Cher. **Jeudi 10** à 9h, chapelet au Vieux Bourg de Saint-Éloy ; à 15h, messe à l'Ehpad de Charensat. **Vendredi 11** à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Ars-les-Favets. **Samedi 12** à 11h, baptême à Sainte-Christine d'Enola et Eliott Jouve ; à 18h30, messe à Biollet. **Dimanche 13** à 10h30, pèlerinage à Montaigut (Notre-Dame de Bonne Nouvelle)suivie à 11h30 de la procession dans la cité médiévale. Verre de l'amitié dans le jardin du presbytère et partage de raisins et pains bénis. Possibilité d'inscription ou réinscription des enfants au catéchisme, aumônerie et confirmation, sur place ou contact au presbytère 04.73.85.01.33 – sous réserve de modification.

Catéchisme. Pour inscription ou réinscription (obligatoire) des enfants ou des jeunes au catéchisme, à l'aumônerie et la confirmation prendre contact au presbytère : 04.73.85.01.33 ou voir les catéchistes sur les différents lieux (des feuilles d'inscription sont disponibles).

Saint-Maigner - Le cornettiste Julien Perrin joue les prolongations



Ce concert, organisé par la municipalité, sera proposé en entrée libre.

Après une belle saison estivale, Julien Perrin, cornettiste, joue les prolongations au mois de septembre avec deux nouveaux concerts dans les églises de Saint-Maigner et d'Yssac-la-Tourette. À l'occasion de la fête de la Saint-Loup, il se produira le dimanche 6 septembre à 17h, à l'église de Saint-Maigner. Ce concert, organisé par la municipalité, sera proposé en entrée libre. Il sera également présent à Yssac-la-Tourette, le vendredi 18 septembre à 20h, à l'église, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Cette soirée est organisée par l'*Association de sauvegarde du patrimoine de la commune* et sera, elle aussi, accessible en entrée libre.
Pour ces deux rendez-vous, Julien Perrin reprendra son programme d'été, avec un répertoire particulièrement varié mêlant variété française et internationale, musique classique, gospel, jazz et blues. Un programme éclectique et accessible à tous, qui permettra de retrouver l'ambiance des concerts estivaux.
La tournée de l'été avait rencontré un beau succès avec notamment le dernier concert donné à l'église Sainte-Anne de Châtel-Guyon, qui avait réuni plus de 200 spectateurs. Deux nouvelles occasions donc de venir écouter le cornettiste et de partager un moment musical dans le cadre chaleureux et intimiste des églises.

Pontgibaud - On fête les anniversaires à l'Ehpad en musique !

Ce mois-ci Thérèse Gauchet, 92 ans, Philippe Druesne 70 ans (et qui tient à préciser qu'il est retraité de la Marine nationale !) et Germaine Gardel étaient à l'honneur. Pour cette occasion, Alain Robert et son accordéon ont entraîné la salle dans un florilège de morceaux bien choisis : des titres de Tino Rossi, Frédéric François entre autres étaient repris en chœur, et quand ce fut un madison, une bossa-nova et même le traditionnel brise-pieds, familles, bénévoles du Relais de Vie, résidents et personnels sont entrés dans la danse, encouragés par le public ! « C'est notre chouchou », a glissé une résidente, parlant d'Alain Robert… Et, pas de doute, ce musicien sait installer et maintenir l'ambiance !
Ces après-midi festifs sont tellement indispensables dans le quotidien de nos aînés…



Alain Robert.



Mme Gauchet, M. Druesne et Mme Gardel.

Saint-Gervais-d'Auvergne

Thé dansant. Organisé par *Saint-Gervais Amitié* dimanche 13 septembre, à partir de 14h30, à l'Espace de vie rurale.Stéphanie Methot animera cet après-midi dansant.
Entrée : 10 €. Buvette, pâtisseries maison, parking. Réservations : 06.86.94.30.18 ou 07.77.77.28.26.

Queuille

Les activités seniors proposées par le Clic. La rentrée s'annonce dynamique pour les seniors de plus de 60 ans. En effet, le Clic de Riom Limagne Combrailles propose gratuitement diverses activités et ateliers : début de la gym plaisir ce vendredi 4 septembre de 9h15 à 10h15, puis lundi 7 de 15h45 à 16h45, dans la salle polyvalente. Puis, ensuite, tous les lundis et vendredis aux mêmes horaires jusqu'en février 2027. Aucune inscription nécessaire pour cette activité.
Un atelier sophrologie sur trois séances est également proposé à la salle polyvalente : mardi 29 septembre, mardi 6 et mardi 13 octobre, de 10h à 11h30, sur inscriptions préalables au 04.73.33.17.64 ou sur le site Internet www.clic-riom.fr.
Dernier atelier proposé sur 2026 : initiation à la céramique le jeudi 22 octobre de 14h à 16h, toujours à la salle polyvalente, et sur inscriptions préalables. La mairie espère une large participation de la population locale et des alentours. Ces activités permettent un lien social et convivial au plus près de son domicile, et sont entièrement financées par des partenaires tels que le Département, la Carsat, les caisses de retraites complémentaires, etc.

Pionsat - 2 000 festivaliers au LSR 2026



Les 14 et 15 août, l'association *La Sauce Roc* a accueilli quelque 2 000 festivaliers pour le LSR 2026 : son cinquième festival électro.
Cette année et pour la première fois, le festival s'est tenu sur deux jours sur le foirail de Pionsat. Les festivaliers sont venus des quatre coins de France afin de profiter de musique hard électro. Le week-end s'est passé dans une ambiance festive. Merci aux membres de l'association pour leur engagement bénévole et de faire connaître Pionsat au-delà des frontières de notre commune.

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 5 septembre toute la journée et lundi 7 de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20. Dimanche 6 et les nuits du 4 au 11 septembre, pharmacie du Plan d'eau Clavel aux Ancizes-Comps, tél. 04.73.86.80.19.

Soirée apéro littéraire. Le mercredi 16 septembre à 18h30, dans le cadre de la reprise des « apéros littéraires », Marie-Pierre Falcy recevra Pierrick Sanne, écrivain, qui viendra présenter son 2e ouvrage « Au milieu coule la Sioule » (Éditions du Panthéon) à la médiathèque.
Né d'un père manzatois et d'une mère lyonnaise, l'auteur a parcouru le monde professionnellement, de l'Afrique à l'Amérique latine, passant par l'Espagne, le Mexique ou le Brésil, tout en gardant un profond attachement pour les Combrailles.
Marié et père de deux enfants, de retour en France, Pierrick Sanne se lance dans l'écriture. Il est déjà l'auteur de « Coup d'Harmattan sur les Combrailles », paru en 2021. Il explore dans ses récits les bouleversements de notre monde contemporain. « Au milieu coule la Sioule » raconte les destins croisés de deux femmes et de deux époques, et un même combat en faveur de l'environnement, et interroge : progrès et nature peuvent-ils coexister ? En tout cas, « la rivière se souvient »…
Nul doute que ce premier apéro littéraire de la rentrée sera passionnant et animé, venez nombreux échanger avec Pierrick Sanne, bonne ambiance et sympathie assurées !

Fromagerie MOREL
Produits d'Auvergne
Cantal entre deux au lait cru
15,90 € le kg
Marie et Patrice
Place Jean Moulin - PONTGIBAUD
04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

CCV - Portes ouvertes à l'école de musique intercommunale

L'école offre la possibilité de venir rencontrer les professeurs et découvrir les instruments lors de deux séances de portes ouvertes sur le site de Pontgibaud, rue du Frère-Genestier, et celui de Bourg-Lastic, 3 bis rue de la Gare, le samedi 5 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h.
L'école de musique accueille les enfants dès l'âge de 5 ans (grande section) avec des ateliers d'éveil musical d'une heure par semaine. À partir de 7 ans (CE1), les élèves peuvent débuter un parcours complet comprenant : un cours collectif de formation musicale (solfège) d'une heure par semaine et un cours individuel d'instrument de 30 minutes avec un professeur.
Parmi les instruments enseignés, sur les sites d'enseignement (Pontgibaud, Bourg-Lastic, Giat et Pontaumur), on trouve : l'accordéon, la clarinette, la trompette, la guitare électrique ou acoustique, la basse, la batterie, les percussions, le violon, le piano, le tuba, le trombone et le basson. Sans oublier le chant !
Cependant, l'école de musique intercommunale, c'est aussi des professeurs diplômés qui interviennent chaque semaine dans toutes les écoles maternelles et primaires du territoire. Les enfants bénéficient de séances d'une heure pendant le temps scolaire. Ces interventions sont financées intégralement par la Communauté de communes. Elle compte également un orchestre à l'école ; en effet, les trois classes primaires de la communauté de communes bénéficient de 2h d'enseignement spécialisé. Cette action permet de renforcer la dynamique musicale, de favoriser les apprentissages des enfants autour d'un projet commun dans le cadre d'un travail collectif facilitant l'autonomie des élèves.

Pontgibaud - Portrait : Jacqueline Boivin, authentique Gibaldipontine !

Fille et petite-fille de commerçantes gibaldipontines, Jacquotte, comme beaucoup la nomment, est une « figure locale », témoin et actrice de la vie de la commune depuis… 1950. Elle fait partie de ceux qui pour rien au monde ne quitteraient Pontgibaud, elle y a tant de souvenirs… Sa grand-mère a tenu l'actuel Bar du Centre, puis sa maman Andrée a repris le bureau de tabac.
Elle se souvient d'« une enfance magnifique » quand, tout juste sortie de l'école, son père l'attendait pour une partie de pêche, une balade à la découverte des arbres et des oiseaux ou la cueillette des champignons. Hélas elle avait 13 ans quand son papa a succombé à un infarctus, laissant trois générations de femmes. Il avait eu le projet de monter un camping et racheter les terres de l'actuel Domaine de la Palle. Projet qui s'est concrétisé bien plus tard quand Andrée et son second époux y ont ouvert un hôtel-restaurant après avoir revendu le bureau de tabac.
Après sa scolarité à Pontgibaud, Jacqueline y a travaillé une dizaine d'années, à l'accueil et au service ; c'était à la fois une clientèle de passage mais aussi de fidèles, ouvriers ou vacanciers.
Après son mariage, Jacqueline demeure quelque temps à Vichy, mais, rien à faire : Pontgibaud lui manque ! C'est avec son fils Rudy, né en 1979, qu'elle y revient. Lequel a fait de La Palle son terrain de jeu, avant de partir faire ses études à Clermont puis vers d'autres horizons. Jacqueline travaille ensuite – au rayon fruits et légumes, elle y tient ! – au magasin qui deviendra l'actuel Carrefour. Coup du sort terrible quand sa maman décède… elle l'avait toujours connue si active, engagée dans la commune, au comité des fêtes, au conseil municipal, au point de la croire éternelle… Hélas… Mais la vie continue… et c'est au tour de Jacqueline de s'investir dans la vie locale, notamment auprès de plusieurs associations.
Frappée à nouveau par le destin quand sa maison est partiellement détruite par un incendie en 2010, elle ne baisse pas les bras. Jacqueline a pris sa retraite à 60 ans et depuis coule des jours tranquilles dans la maison familiale qu'elle bichonne (elle adore bricoler !). Cinéphile avertie, elle ne rate aucun bon film et s'occupe aussi de ses chats facétieux. Si son franc-parler peut surprendre, son amour pour Pontgibaud est indéniable et… si touchant !



Saint-Jacques-d'Ambur - Les gravats, c'est à la déchetterie !

La mairie communique : « La commune a été informée de la présence d'un dépôt sauvage de gravats sur le chemin de Côte-Faite. Gravats, déchets verts, encombrants, cartons, électroménager ou autres matériaux : aucun déchet ne doit être abandonné dans la nature ou sur le domaine public. Des témoins ont indiqué avoir aperçu, au moment des faits, des personnes à bord d'un véhicule blanc.
Les personnes concernées peuvent tout simplement venir récupérer leurs gravats et remettre les lieux dans leur état initial. Ce serait probablement la solution la plus rapide, la plus économique… et surtout la plus élégante. Parce qu'au fond, il ne devrait pas être nécessaire de rappeler que vivre à la campagne signifie aussi respecter la campagne et ceux qui y vivent. Saint-Jacques-d'Ambur est une commune où chacun doit pouvoir profiter de son environnement, de ses chemins, de ses paysages et de son cadre de vie.
La commune rappelle donc à chacun l'importance du civisme, du respect de l'environnement et du respect des habitants. Parce que nous pouvons tous vouloir une commune propre, agréable et préservée. Respectons notre commune, respectons notre environnement, respectons-nous. »



© mairie de Saint-Jacques-d'Ambur

Saint-Jacques-d'Ambur

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) : un relais de solidarité. Ses huit membres se réuniront à la mi-septembre pour une première séance de travail consacrée notamment à l'échange sur les dossiers en cours, aux situations nécessitant une attention particulière et aux actions à envisager pour la commune. Cette rencontre sera l'occasion pour les membres élus et non élus de mettre en commun leurs regards, leurs expériences et leurs idées, afin de faire vivre concrètement la solidarité à Saint-Jacques-d'Ambur. Car derrière les dossiers et les dispositifs, il y a avant tout des personnes, des situations et parfois des difficultés qui ne se voient pas toujours. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) : à quoi sert-il ? À une chose finalement assez simple : ne pas laisser quelqu'un seul face à une difficulté. Si vous rencontrez une situation difficile, si vous vous inquiétez pour un proche ou si vous ne savez pas vers quel organisme vous tourner, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) pourra peut-être vous apporter une réponse directe. Et si ce n'est pas de son ressort, il pourra au moins vous aider à trouver la bonne porte à laquelle frapper. Parce qu'un bon relais, ce n'est pas celui qui prétend tout faire, c'est celui qui sait écouter, qui connaît ses limites… et qui sait vers qui vous orienter.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 4 septembre à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat suivi d'un temps d'adoration. **Samedi 5** à 18h, messe à Pontaumur. **Dimanche 6** à 10h30 à Prondines (fête). **Mardi 8** à 16h à l'Ehpad de Pontaumur. **Vendredi 11** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 12** à 18h, messe à Giat. **Dimanche 13** à 10h30 à Montel-de-Gelat (pélé).
Nous prierons aux intentions suivantes :
– samedi 5 à 18h à Pontaumur : Ginette et Tony Gagno et les défunts Tixier-Gagno.
– Dimanche 6 à 10h30 à Prondines : Danielle, Marinette, Paul Monneron, Victor Valleix, vivants et défunts Monneron, Valleix, Poujat, Huguet ; Marius et Yvonne Rochon, une pensée pour Éliane et Robert et tous les défunts de la famille ; 2e anniversaire de Christiane Courteix, une pensée pour Roger, Alice et Baptiste Courteix et tous les défunts de la famille et pour Jean Meyzonnier, sans oublier Notre-Dame de Lourdes ; Christian et Monique Blondeau et les défunts de la famille ; Paul Perol et les défunts Perol-Chevalier ; familles Jarleton-Verdier ; Pierre Clareton, Marie-Louise, Marcellin et Georges Mandon et les vivants et défunts de la famille ; 4e anniversaire d'Alain Désémard, Albert et Irène Souchal, défunts Souchal, Vergne, Désémard ; Guy Courtadon et sa famille ; 3e anniversaire de Paul Renard et la famille Renard-Verny ; 10e anniversaire de Lucienne Flagel, Simone et Guy Flagel et tous les défunts de la famille ; Fernand Morel et les défunts Morel-Boucheret ; Jimmy des Olmes, Thomas Chevalier et les défunts de la famille ; pour une action de grâce ; Philippe et Henri Tinet.

Baptême. Jules Desmontais à Saint-Étienne-des-Champs samedi 5 à 10h30.

Inscriptions au catéchisme. Une belle aventure à partager ! Votre enfant est né entre 2016 et 2019 ? Les inscriptions au catéchisme auront lieu le samedi 12 septembre, de 10h à 12h30, dans les quatre relais. Que votre enfant soit baptisé ou non, il sera accueilli avec joie pour découvrir, grandir dans la foi, échanger et partager de beaux moments entre copains.
Les lieux d'inscription : Gelles : salle de caté, place de l'Église ; Giat : salle de caté, 15 place St-Barthélémy, en face de la fontaine ; Pontaumur : 10 avenue du Marronnier, près de la mairie ; Pontgibaud : salle Louis-Legay, derrière la maison de santé.
Les catéchistes seront présentes pour vous accueillir, échanger avec vous et répondre à toutes vos questions. Alors, n'hésitez pas à venir les rencontrer ! Elles seront heureuses d'accueillir votre enfant afin de poursuivre ou débuter avec lui cette belle aventure du catéchisme.

C'est la rentrée pour toute la communauté paroissiale. Venez célébrer ensemble la messe de rentrée le samedi 19 septembre à 18h, à l'église de La Goutelle. Les enfants de tous les niveaux (CE1-CE2-CM1-CM2) se retrouvent également à la salle de l'ancien presbytère de 16h à 18h et nous rejoindront pour la messe en famille. Pour la préparation de la messe : rendez-vous le mardi 8 à 14h30 à l'accueil paroissial de Pontaumur. Merci d'envoyer un seul représentant par équipe.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.

Saint-Jacques-d'Ambur - Un été 2026 particulièrement animé



Tout a commencé le 3 juillet avec la Journée du patrimoine, organisée conjointement avec le Smad des Combrailles. Une belle journée placée sous le signe de la découverte, avec lecture du paysage, découverte du belvédère du château d'Ambur, marché de pays et rencontre avec la surprenante sculpture animée de la Dragonnerie d'Ambur. La journée s'est poursuivie en musique avec un concert donné en avant-première de l'ouverture du festival Bach en Combrailles.
Le 12 juillet, changement d'ambiance mais pas de convivialité avec le traditionnel barbecue organisé par la Société de chasse communale. Un rendez-vous chaleureux où l'on vient évidemment pour manger… mais aussi pour discuter, rire et refaire le monde autour d'une grillade.
Du 16 juillet au 16 août, le château d'Ambur a ensuite accueilli l'escape game « Le Veilleur d'Ambur ». Et quel succès ! Près de 250 participants se sont lancés à la recherche des secrets du château, entre énigmes, mystères et esprits de la forêt. Une belle fréquentation qui montre que notre patrimoine peut aussi être un formidable terrain de jeu… à condition de ne pas avoir trop peur de croiser quelques fantômes !
Et pendant ce temps, la plage de La Chazotte a elle aussi connu son lot d'animations et de visiteurs. Les adeptes de la baignade et des sports nautiques ont pu profiter du site, tout comme les amateurs de bronzette, les familles venues avec leurs enfants, les boulistes et, bien entendu, les spécialistes du pique-nique ! Entre une partie de pétanque, quelques jeux pour enfants, une pause au bord de l'eau et un bon repas tiré du panier, chacun a pu trouver sa façon de profiter de ce bel espace naturel.
Et puis, impossible de parler de l'été sans évoquer la fête patronale des 8 et 9 août. Deux journées bien remplies avec concours de pétanque, animations musicales, repas, rencontres et, surtout, cette bonne humeur qui fait le charme de nos rendez-vous communaux. Là encore, les boules ont roulé, les assiettes se sont remplies, la musique a résonné et les conversations se sont prolongées… preuve que la convivialité reste une spécialité locale parfaitement maîtrisée !
L'été ne s'est pas arrêté là, puisque le 29 août, c'était au tour de l'UNC et des *Soldats de France* de réunir les habitants autour de leur traditionnel repas.
Yoga, gym, ateliers numériques, rugby, randonnées, gainage et autres activités… vont reprendre progressivement pour permettre à chacun de retrouver ses habitudes, ses copains et, accessoirement, quelques courbatures.
Un grand merci à toutes les associations, bénévoles, organisateurs et partenaires qui font vivre notre commune tout au long de l'année. Sans eux, pas de fête, pas de repas, pas d'animations, pas de patrimoine mis en valeur… et surtout beaucoup moins de bonnes occasions de se retrouver !

Chapdes-Beaufort - Bombance et belle ambiance chez les « Pâturaux »



© Denis Coulaudon

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est déroulé le 16e repas de quartier du Patural, le samedi 24 juillet. Quarante personnes avait répondu présentes à ce rendez-vous devenu incontournable pour les habitants de ce fief.
L'us instauré par les organisateurs veut que ce repas se déroule dans la rue et c'est devant l'ancienne poste que les « Pâturaux » ont installé cette année leurs barnums.
Dès le vendredi, un groupe de bénévoles s'est affairé pour édifier le lieu de banquet éphémère. Après un apéritif conséquent, les convives se sont mis à table pour déguster les agapes apportées par chacun et chacune, qui des entrées, qui des desserts accompagnés du barbecue mijoté par les jeunes locaux.
Une invitée surprise s'est mêlée à la fête : la pluie. Un orage d'une trentaine de minutes a essayé de gâcher la fête mais la convivialité aidant, tout s'est bien passé.
L'après-midi s'est prolongé par des jeux en extérieur accompagnés de cervoises fraîches, toujours dans une ambiance bon enfant. Une pensée pour les deux anciens qui nous ont quittés : Robert Coulaudon, 94 ans en 2024 et Marcel Cercy 95 ans en 2025.
Rendez-vous est donné pour une nouvelle édition en 2027 peut-être sans la pluie cette fois-ci.

Chapdes-Beaufort

Vide-village. L'association du hameau des Arbres organise un vide-village le dimanche 6 septembre de 8h à 17h. Exposants : les habitants du village. Venez chiner en vous promenant.

Rentrée au club « Loisirs et Amitiés ». C'est avec plaisir que le club va reprendre ses activités, le lundi 7 septembre, à la salle Champagnol, à partir de 14h30.

Pontaumur

Cours de gym de renforcement. Les cours du *Club Global Basic Gym* reprendront le mardi 8 septembre et ensuite tous les mardis de 19h30 à 20h30 au dojo de la Halle aux sports Maurice-Battut. La première séance est gratuite, la cotisation annuelle est de 75 €, les recettes sont reversées à des associations médicales. Contact : 06.80.74.48.94.

Club « Le Sioulet ». Il a repris ses activités ce jeudi 3 septembre à 14h à la salle du Relais. Son assemblée générale aura lieu le jeudi 17 septembre à la même heure, ce jour-là seront prises les adhésions et le paiement de la cotisation de 26 €. Le club invite les nouveaux adhérents qui souhaitent s'investir dans les activités du jeudi : belote, marche et l'inévitable goûter à venir. Lors de l'AG, les participants seront invités à parler du repas d'octobre et du voyage de l'année.

Giat - Visite de collègues polonais au centre de secours



Une belle rencontre qui laissera des souvenirs a eu lieu au centre de secours.

Dans le cadre du séjour des invités polonais du comité de jumelage de Pontgibaud-Source et Volcans / Czarna Dabrówka au camping de Fernoël, des relations se sont tissées entre la délégation de pompiers inclus dans le groupe de Pologne et les pompiers locaux, et en premier lieu ceux de Pontgibaud.
En effet, depuis plus de dix ans, le jumelage comporte une section pompier entre le centre de secours gibaldipontin et ses homologues proches de la Baltique, et plus précisément, les jeunes sapeurs-pompiers d'ici et les cadets de là-bas. Fin août, il y a eu la visite de la caserne de Clermont-Ferrand en début de séjour, et celle de Giat plus tard.
Le lieutenant Romain Berger et une partie des troupes ont reçu ces visiteurs spéciaux pour montrer les équipements et surtout échanger, malgré la barrière de la langue, sur l'organisation des secours, la formation des personnels, la gestion locale qui présentent des différences et des points communs dont bien sûr la finalité : l'aide aux victimes et la protection des biens. Ce rassemblement restera un des moments forts et positifs de cet été particulièrement éprouvant pour la grande famille des pompiers du pays.

Villossanges

Chorale. La chorale *A Tout Chœur* tiendra son assemblée générale le lundi 7 septembre, à 18h, à la salle des associations. À l'ordre du jour : bilans moral et financier, accueil des nouveaux membres, composition du bureau, projets et perspectives de la nouvelle saison. Les personnes intéressées par le chant et souhaitant rejoindre la chorale seront les bienvenues, notamment les voix masculines qui pourront la renforcer dans ses prestations.

Pulvérières

Festival Lavoirock 2026. Les habitants du village de Lambertèche, groupés sous l'association *Ça se passe à Lambertèche*, organisent leur festival « Lavoirock », samedi 5 septembre dès 19h. Au programme : *Dragon Rapide*, *Quintana Dead Blues Expérience*, *Rock To Hell, AC/DC Tribute*, apéro vinyles et *DJ Boutch*. Pizzas cuites au feu de bois du four banal. Entrée à prix libre. Buvette. CB acceptée. Rens. alamberteche@gmail.com.

Saint-Ours-les-Roches

Comité des fêtes. Vous êtes conviés nombreux à l'assemblée générale du comité des fêtes, ce vendredi 4 septembre à 20h dans la salle Anne-Frank.

Forum des associations. Les élus municipaux, en partenariat avec les associations de la commune, organisent le forum des associations, ce samedi 5 septembre de 9h à 12h30, salle polyvalente. De nombreuses associations seront là pour accueillir et documenter le public.

« Association des donneurs de sang bénévoles de Pontgibaud et sa région ». La Maison du don de Clermont-Ferrand, l'AS Val de Sioule, en partenariat avec notre association, renouvellent l'opération plasma pour six bénévoles au don de plasma, le lundi 5 octobre à 10h30 à la Maison du don. Une navette mini-bus au départ de Chapdes vous prendra en charge pour l'aller-retour. Merci d'avance pour ce geste de solidarité. De même, pour tout autre renseignement, vous pouvez contacter les responsables de l'association à l'adresse suivante : adsbpontgibaud@gmail.com ou par téléphone : Jean-Yves Perrier au 06.88.00.98.89 - 04.73.88.91.73, Jean-Louis Labonne au 07.86.34.57.71 - 04.73.87.72.54 ou Véronique Roudaire au 06.85.86.69.43 ou 09.52.33.79.52.

Montel-de-Gelat

Fête à Dontreix. La fête patronale de saint Julien se déroule le week-end prochain à Dontreix, avec le programme proposé par le comité des fêtes : samedi 5 septembre : à 7h, concours de pêche (8 €) ; 10h30, messe aux Rochers de saint Julien ; 14h, pétanque (14 €/doublette) ; 20h, paella (16 €) ; 22h30, retraite aux flambeaux, suivie du feu d'artifice (sous réserve) et du bal. Dimanche 6 : 9h30, randonnée pédestre, départ place de la mairie (5 €, 2 € enfant) ; 12h, repas (14 €) ; 15h, défilé de chars. À partir de 10h et toute la journée, exposition de voitures anciennes, 5e salon du livre. Réservations repas au 06.76.80.36.95 ou 06.32.94.37.43 dans la limite des places restantes.

Giat - L'été s'est clos par une belle fête

« C'était une belle fête », disaient beaucoup de personnes à l'issue du tir du feu d'artifice qui clôturait la fête de saint Barthélemy, le 30 août, ajoutant que « cela avait été le plus beau feu d'artifice de l'été » pour remarquer que celui-ci aura été le seul à être tiré. Une belle fête assurément, même avec un programme un peu allégé, les dirigeants du comité des fêtes ayant bien senti que la fréquentation serait un peu moins forte en raison de la date, trop proche de la rentrée. En effet, il manquait des habitués qui font ce pèlerinage annuel, nostalgiques de leurs jeunes années quand la fête les rassemblait. Néanmoins, on remarquait que la tradition ne se perdait pas, des petits-enfants ont rejoint la famille pour leurs premiers tours de manège ou pour monter sur les chars, comme cette petite fille de Houilles (78), guidée par son papy qui connaît bien les rouages de la fête pour participer encore à son organisation.
L'écho d'une soirée gourmande et dansante, le vendredi soir, montre une belle satisfaction des plus de 250 participants, surtout pour les amateurs des années 80 qui ont aimé le concert d'*Amazone*, nostalgie encore. 72 équipes à la pétanque samedi après-midi, un spectacle « Eaux et Merveilles » coloré et apaisant ont marqué la journée, accompagnée de la fanfare et les majorettes italiennes.



Le char de la « Guinguette giatoise » voulait promouvoir la nouvelle association qui participera à l'animation communale dès la mi-septembre – © Rémi Pruny.

En bonus, le seul feu d'artifice de l'été dans la région

Dimanche classique où les musiciens italiens ont animé la messe et sa sortie, avant de prendre part à la cavalcade aux côtés des rythmes brésiliens et de la fanfare d'Amidos, dont le jeune batteur remarquable a soulevé l'admiration du public. Des chars colorés, animés, bien pourvus en enfants cette année : un signe de continuité qui fait chaud au cœur des Giatois, attachés à cette fête, et tant pis pour ceux que ça n'intéresse pas. Après le défilé, tandis que les manèges tournaient à fort régime, les musiciens animaient un coin buvette bien peuplé, où les retrouvailles, les rencontres, occasionnaient conversations et bonheur d'être ensemble. Jusqu'au final étincelant du feu d'artifice.



Pas de défilé sans musique : les percussions de "Brésil volcanique" ouvraient le corso de manière colorée et rythmée.



Les enfants étaient nombreux sur les chars du défilé à l'image de ces petites filles rassemblées autour d'une théière fleurie.



Le spectacle des « Eaux et Merveilles » était une pause visuelle magique dans la nuit noire.

Giat

Pharmacie de garde (5 et 6 septembre). Pharmacie Benquet à Mérinchal (Creuse), tél. 05.55.67.20.28.

En paroisse. Pas de messe en notre église. Messe à Prondines, dimanche 6 septembre à 10h30, fête patronale.

Cinéma. Le cinéma fait sa rentrée le jeudi 17 septembre à 20h30 à la salle des fêtes avec la projection du film de François Prévôt-Leygonie et Stéphan Archinard « Les Gendarmes », une comédie avec Arnaud Ducret, Fred Testot, Alice David, Marc Riso et Julien Arruti. Entrée : 5,50 €, réduit 4 € moins de 13 ans.

Saint-Avit-d'Auvergne

Rentrée sportive. Le *Cercle sportif des Hautes Combrailles* fait sa rentrée, les cours reprendront le lundi 7 septembre.
Plusieurs activités sont proposées : gym douce, bodyzen (taï chi, yoga, Pilates), séance d'une heure le lundi à 19h15 et le jeudi à 17h45 ; gym tonique (cross-training, hiit cardio) toujours en une heure, le lundi à 20h15 et le jeudi à 19h45 ; marche nordique le jeudi à 15h15 pour 2h, et nouveauté cette saison avec du yoga le mardi à 20h20 pour une séance d'une heure et demie. Il est possible de venir faire des séances d'essai gratuites en septembre.
L'association participe au sport sur ordonnance avec un créneau le lundi à 18h15.
Pour information, les seniors bénéficient à partir de 65 ans grâce au pass région d'une prise en charge de 15 € pour leur inscription, s'ils s'inscrivent avant le mois de décembre et qu'ils possèdent leur pass délivré par la région. Renseignements : 06.76.78.47.43 ou 06.29.95.96.95.

Puy-Saint-Gulmier - On a rallumé le four



Le four à pain du Villevaud a été remis au goût du jour afin de réunir les habitants du village et les voisins.
Les convives félicitent les organisateurs pour leur initiative et la réussite de cette journée joviale.
D'un accord unanime, cette festivité est à réitérer l'an prochain.

Puy-Saint-Gulmier

Thé dansant. Le *Club des Sages* a programmé un thé dansant le dimanche 13 septembre avec Isabelle Reliant. Réservations : 04.73.79.95.20 ou 04.73.79.95.24.

Haute Combraille

École de foot. L'école de foot de Haute Combraille fera sa rentrée, le samedi 5 septembre au stade de Puy-Maury à partir de 14h30. Tous les enfants de 5 à 11 ans qui aiment le football, et leurs parents, sont invités à venir à cette rencontre avec les animateurs et éducateurs du club pour s'informer et participer à des jeux et matchs. Séances d'essai gratuites tous les mercredis de septembre à partir du 9. Contact : 06.87.20.59.64 ou hcfoot63@gmail.com, renseignements sur Facebook et Instagram Haute Combraille Foot.

Lutte contre le cancer. C'est le rendez-vous caritatif de la rentrée en Haute Combraille depuis près de 30 ans : la journée de lutte contre le cancer rassemble plusieurs centaines de personnes le premier dimanche de septembre pour partager un temps convivial et généreux au profit de la *Ligue contre le Cancer*.
L'édition 2026 se déroule au cœur de Tralaigues, le dimanche 6 septembre, avec un programme classique : dès 9h, randonnée pédestre avec trois circuits adaptés aux efforts de chacun, avec ravitaillement sur le parcours ; un circuit VTT complète l'offre pour les amateurs. De midi à 14h30 est servi à la salle des fêtes le repas solidaire cuisiné par une équipe de bénévoles qualifiée et motivée. Le Pôle santé de Haute Combraille s'associe à l'action en proposant un atelier à 11h30 « Et si on parlait bouffe », animé par une diététicienne. D'autres animations et stands spécifiques seront présents sur le site.
Une participation minimale est demandée pour la randonnée et le repas ; une urne pour des dons sera également disponible pour ceux qui veulent donner sans participer aux animations.

Pays des Combrailles

Visite guidée du patrimoine. Une nouvelle visite guidée du patrimoine en Combrailles est programmée ce dimanche 6 septembre par le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles en partenariat avec la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans : la maison archéologique des Combrailles à Voingt en sera la destination.
Pour son 40e anniversaire, le petit musée a mué avec un nouveau parcours de visite et une refonte complète de la scénographie, toujours animé par Pierre Ganne, archéologue et hôte remarquable de ce lieu riche d'histoire.
« Passé composé, 5 000 ans d'histoire en Combraille » résume en titre l'exposition permanente enrichie d'effets spéciaux et d'images virtuelles, moderne et attractive.
Celle-ci est toujours complétée par l'exposition temporaire exceptionnelle « Bargoin en Combrailles », un retour aux origines pour des objets archéologiques issus des collections du musée Bargoin de Clermont-Ferrand, exposés pour la première fois. Son côté éphémère reste une occasion unique de découvrir des objets rares trouvés sur le territoire il y a près de deux siècles, vestiges de la présence humaine depuis la préhistoire.
Rendez-vous à 14h à la Maison archéologique, durée : 2h, tout public, gratuit. Prochaines visites : 27 septembre à Saint-Sulpice, et 4 octobre à Pranal (Bromont-Lamothe).
Plus d'infos sur www.combrailles.com.

Verneugheol

Comité des fêtes. Le comité des fêtes se réunira en assemblée générale, ce vendredi 4 septembre à 20h à la salle des fêtes.
À l'ordre du jour : bilan moral et financier, bilan de la fête, projets pour la nouvelle saison, accueil de nouveaux membres. Les personnes intéressées par les actions de l'association ou pour participer à l'animation de la commune sont invitées à assister à cette réunion ou à se faire connaître auprès d'un des membres actifs.
Renseignements au 06.63.89.14.83.

Écuries de Fayat. Le centre équestre entre Verneugheol et Eygurande organise une journée portes ouvertes le samedi 5 septembre de 14h à 18h afin de faire connaître le club d'équitation et ses installations pour apprendre et partager les plaisirs de ce sport. Les visiteurs pourront découvrir les ateliers de voltige, de travail à pied, d'initiation poney (pour les petits cavaliers en herbe). Inscriptions possibles pour la rentrée. Renseignements au 07.87.66.28.24.

Vieux métiers. L'association *Icoranda* qui œuvre à la sauvegarde des arts et traditions populaires du territoire à cheval sur le Limousin, la Marche et l'Auvergne depuis sa base d'Eygurande en Corrèze, organise à la salle des fêtes de cette commune son traditionnel stage d'automne relatif aux métiers d'antan.
Du 12 au 15 octobre, initiation et perfectionnement à la vannerie, au cannage, au paillas et au filage de la laine sont au programme de cette session. Tarif : 170 € + 12 € par repas de midi, renseignements et inscriptions au 06.30.50.28.39 ou par mail icoranda19@orange.fr. Nombre de places limité.

Fernoël - L'amitié franco-polonaise au cœur de la randonnée



Guidés par le président du comité, les habitués de la rando formaient l'avant-garde de l'armée des marcheurs – © Rémi Pruny.

La journée de randonnée du comité des fêtes a revêtu un caractère particulier pour son édition 2026 qui lui a valu un record de fréquentation. Cette traditionnelle manifestation de la dernière moitié du mois d'août rassemble généralement entre 50 et 80 personnes pour aller marcher sur les chemins autour du bourg, ce qui est déjà remarquable. L'attrait de cette journée est de pouvoir faire un ou deux circuits, en matinée et l'après-midi, d'une dizaine de kilomètres chacun. Souvent, les participants choisissent l'option d'un seul circuit, quelques-uns aiment bien faire les deux.

Une campagne préservée au cœur de la ruralité de la Combraille

À chaque retour, à midi ou vers 18h, il y a un casse-croûte digne de ce nom servi pour réconforter les marcheurs qui reprennent ainsi les calories perdues dans la balade. Ce 23 août 2026 restera marqué par la présence des invités du comité de jumelage de Pontgibaud, une délégation de Polonais, riche de jeunes pompiers notamment, installée au camping communal.
Avec leurs hôtes français, ils sont allés découvrir la campagne de l'extrême-ouest puydomois aux côtés des habitués et des organisateurs : une façon originale de visiter cette partie bocagère de la région, et de remarquer des paysages bucoliques et préservés dans lesquels l'espace boisé et les prairies se mélangent harmonieusement, laissant paraître ici et là quelques petits hameaux charmants loin de l'image des grands espaces cultivés intensivement des plaines et des régions des grandes exploitations agricoles de France ou de Pologne. Sous une météo idéale, autour de 200 personnes ont ainsi foulé le sol de cette partie des Combrailles dans la journée.



Beaucoup de jeunes Français et Polonais du jumelage de Pontgibaud ont partagé cette sortie pédestre avec les autochtones.

Prondines

Fête. L'*Animation prondinoise* et les conscrits seront sur la brèche du vendredi 4 au dimanche 6 septembre pour la fête communale, un week-end rempli de bonne humeur, de musique, de sport et de convivialité à partager absolument.
Au programme : vendredi à 18h, randonnée semi-nocturne, avec des circuits de 5 km (4 €) ou 10 km (8 €), fin des inscriptions à 19h ; barbecue et musique au retour, une conso offerte à chaque participant. Samedi, à 13h, concours de pétanque en doublette (12 €/équipe), barbecue ; à 23h, bal avec *DJ DNS* (5 €).
Dimanche à 10h30, messe des conscrits à l'église suivie du vin d'honneur de la municipalité ; à midi, surprise du comité et repas, dans l'après-midi, concert gratuit avec *Math & Co* (variété française).

Messeix - Fête du champignon

La fête du champignon, organisée par la *Confrérie des champignons du Sioulet-Chavanon*, aura lieu les 19 et 20 septembre à Messeix.
Le programme commencera avec la sortie mycologique en forêt du samedi 19, suivie du grand jeu concours (12 noms de champignons à trouver suite à une sélection du jury).
Rendez-vous à 15h devant la salle socio-culturelle où seront prises les inscriptions (6 € par adulte, gratuit pour les enfants obligatoirement accompagnés).
Le dimanche 20, la journée commencera par la messe en l'église Saint-Pierre, à 9h30, en présence des confrères en tenue.
Photo de groupe, défilé des confréries (une vingtaine sont attendues) et visite de l'exposition de champignons (salle de la Mairie) sont inscrites au menu. À 11h30 se tiendra le chapitre de la confrérie et les intronisations de confrères, amis ou de personnalités ayant rendu service à la confrérie.
À partir de 12h30, aura lieu un apéritif municipal, suivi du repas dansant (sur inscription uniquement au 04.73.21.87.39). L'animation musicale sera réalisée par Jean-Paul Léniaud. Une tombola avec de nombreux lots à gagner sera proposée.
L'exposition de champignons, réalisée par les mycologues de Cournon-d'Auvergne, ainsi que les dessins des enfants de l'école « Les 3 vallées » seront visibles à la salle de la mairie (entrée gratuite), le dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 17h.
Toutes les activités sont ouvertes à tous.

Messeix

Chasse. Samedi 5 septembre à 9h30, la chasse communale de Messeix tiendra une réunion pour ses adhérents, à la maison des associations. La vente des cartes de chasse suivra. Pour ceux qui ne pourront assister à cette rencontre et acquérir leur carte de chasse, une permanence sera mise en place le vendredi 11 septembre, de 17h à 18h, à la Maison des associations.

AmstramRAM. Mardi 8 septembre de 9h30 à 11h30, le Relais Petite Enfance de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans organise un atelier « C'est la rentrée », au 1 allée des Chênes.

Bourg-Lastic - Si la Ferrandaise m'était contée...

« La race bovine ferrandaise est une race à faible effectif originaire du Puy-de-Dôme. Menacée de disparition il y a près de quarante-cinq ans, elle retrouve aujourd'hui toute sa notoriété dans son territoire d'origine grâce à l'*Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise*. La Ferrandaise trouve son berceau d'origine dans les parties montagneuses du Puy-de-Dôme : chaîne des Puys et massif du Mont-Dore à l'ouest, monts du Livradois et du Forez à l'est. Elle doit son nom à la ville de Clermont-Ferrand. Cette vache rustique présente une diversité de robes unique en France : elle peut être barrée, bregniée ou poudrée et se parer de rouge ou de noir. La Ferrandaise a aussi su garder sa mixité. Elle peut être élevée pour sa viande ou pour son lait. Elle était même autrefois utilisée dans les travaux des champs dans la Limagne. »

Menacée de disparition avec quelque 200 vaches répertoriées dans les années 1970, une poignée d'éleveurs passionnés ont sauvé la race Ferrandaise, in extremis, soutenus par l'Institut de l'élevage et le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. L'*Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise* a vu le jour en 1978 et a pour objectif, aujourd'hui, la conservation d'un patrimoine génétique diversifié, l'augmentation progressive des effectifs et la valorisation des produits issus de la race.

Aujourd'hui, la race Ferrandaise est considérée « en sauvegarde ». En 2024, on comptait 3 976 femelles et 31 taureaux disponibles à l'insémination artificielle. Elle n'est pas encore totalement relancée et reconnue. C'est pour cette raison que l'association participe à de nombreuses manifestations et essaye de concrétiser de nouveaux projets, notamment au niveau de la valorisation de ses produits : lait et viande. (Source : site Internet La Ferrandaise.) C'est pourquoi le conseil départemental du Puy-de-Dôme a impulsé et le réseau *De Nos Fermes 63* organisé une balade à la ferme Verdier du village Chez Verdier.

Accompagnés par l'éleveur, les participants partiront à la rencontre de ce patrimoine vivant auvergnat ; ils en apprendront davantage sur l'histoire singulière de cette race locale, autrefois menacée de disparition et aujourd'hui préservée grâce à la passion et à l'engagement des éleveurs du territoire. Au fil de la visite, les promeneurs parcourront les prairies où pâturent les animaux, découvriront les méthodes d'élevage respectueuses de l'environnement et le rôle essentiel de la Ferrandaise dans l'entretien des paysages des Combrailles.



Un beau spécimen – © Ferme Verdier de Chez Verdier.

Cette activité s'adresse aux plus de 7 ans, pour un parcours d'une distance de 5 km sans difficulté particulière. Prévoir une durée de trois heures. Il ne s'agit pas d'une animation pédagogique à la ferme, mais bien d'une balade de deux heures, suivie d'une présentation de la ferme par l'exploitant.

Cette découverte, qui est prévue le samedi 12 septembre, de 15h à 18h, est gratuite mais avec réservation obligatoire. Celle-ci se fait par courriel à agriculture@puy-de-dome.fr, par SMS ou téléphone au 06.58.76.74.32 ou bien encore via le lien Framaforms suivant : https://framaforms.org/balade-a-la-ferme-verdier-demande-de-reservation-1781901909. Veuillez préciser votre nom, prénom, courriel et numéro de portable, ainsi que le nombre de participants (adultes et enfants). Un courriel de confirmation vous sera envoyé après validation de votre demande. Le lieu exact du rendez-vous sera indiqué au moment de la réservation.

Bourg-Lastic - Succès du comice agricole de Feyt



Ils ont tous contribué au succès de cette belle journée ! – © Comice agricole de Feyt.

Le comice agricole de Feyt, chez nos voisins limousins, a eu lieu le samedi 15 août. M. et Mme Jarasse avaient mis à disposition leur terrain. Le président du Comice, Enzo Gayton, et son équipe, la Chambre d'agriculture, ainsi que l'ensemble des bénévoles se sont mobilisés dès les premières heures pour l'installation, l'organisation, puis le démontage. Leur engagement, leur énergie et leur bonne humeur ont largement contribué à la réussite de cette manifestation.

La sonorisation a été assurée avec sérieux et disponibilité par Rémi et Greg. Quant aux associations de la commune – *Les Feyt'Arts* et la *Société de chasse* –, elles se sont pleinement investies. Enfin, exposants, participants et visiteurs sont venus nombreux partager ce moment.

Cependant, rien n'aurait été possible sans l'engagement de l'équipe municipale, du Conseil départemental et des communes du canton ; chacun a su apporter son appui moral, financier et matériel. Même lorsque les bras fatiguent, les encouragements, les coups de pouce et le matériel prêté permettent d'aller jusqu'au dernier barnum démonté !

La présence des élus du département, des candidats aux futures élections sénatoriales de la Corrèze, ainsi que la visite surprise de la présidente de la région Île-de-France, ont également marqué cette journée. Cette belle réussite est avant tout le fruit de la solidarité en milieu rural. Aussi, le maire, Franck Rebuzzi, tient à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de ce Comice agricole un moment convivial, chaleureux et réussi.

Pour l'édition 2027, le premier édile a passé symboliquement le « témoin » à son homologue, Jean-François Michon, maire de La Mazière-Haute.

Bourg-Lastic - Les pèlerins ont honoré Notre-Dame de Corne



Les participants ont assisté à l'office en plein air – © Famille Courteix.

Une soixantaine de personnes s'est déplacée afin d'assister à l'office célébré devant la chapelle du village de Corne, le dimanche 23 août. La clémence du temps a enveloppé les participants d'une douceur propice au recueillement et à la prière.

La messe en plein air a été célébrée par le Père Pascal Thomas. Elle a été suivie de la traditionnelle procession. La matinée s'est achevée par le pot de l'amitié, favorable aux rencontres et aux discussions entre pèlerins. Tous ont apprécié cette matinée de prière et de convivialité autour du Père Thomas qui sait fédérer autour de lui.



Les pèlerins se sont rendus sur le lieu d'apparition de la Vierge Marie.

Bourg-Lastic

En paroisse. Le vendredi 4 septembre à 18h, la prière du chapelet sera dite en l'église Saint-Fergheon.

Invitation. Les élus de la commune invitent l'ensemble de la population à venir partager un pot convivial. Ce rendez-vous sera l'occasion d'échanger et de partager un moment chaleureux autour d'un buffet dans une ambiance simple et sympathique. Rendez-vous le vendredi 4 septembre à 19h, place de la Poste si le temps le permet ou à la salle des Verroux.

Chasse. La société de chasse communale de Bourg-Lastic informe ses adhérents que la vente des cartes de chasse aura lieu le samedi 5 septembre, de 10h à 12h, à la cabane de la chasse (route de Lastic, face au lotissement de Gimard).

École de foot Club Athlétique Eygurande-Merlines. L'*association*, club partenaire de l'*Union Sportive Messeix/Bourg-Lastic* organise sa matinée de rentrée le samedi 5 septembre au stade du Randeix à Merlines. Les rendez-vous sont fixés : de 9h30 à 10h30 pour les U9 et U11 ; de 10h à 11h, pour le Baby-Foot des 3-4 ans et enfin, de 11h à 12h pour les U7, U13 et U15. Cette matinée sera l'occasion pour les enfants de découvrir ou redécouvrir le football, mais aussi pour les familles de venir à la rencontre des dirigeants et bénévoles de l'association.

Le CAEM accueille les jeunes joueurs de différentes catégories et propose, cette année, une nouvelle activité : la section baby-foot pour les enfants de 3 à 4 ans ! Le CAEM invite donc tous les enfants intéressés et leurs familles à venir nombreux partager ce moment de rentrée et, pourquoi pas, se laisser tenter par une nouvelle aventure footballistique. Renseignements auprès de François au 06.22.04.68.96 et de Rodolphe, au 06.30.22.86.47.

École de musique. L'école de musique intercommunale, sise 3 bis avenue de la Gare, ouvrira ses portes au public le samedi 5 septembre de 10h à 12h et de 14h à 16h. À cette occasion, il sera possible de rencontrer les professeurs et découvrir les instruments qu'on peut y pratiquer. L'école de musique accueille les enfants dès l'âge de 5 ans (grande section) avec des ateliers d'éveil musical d'une heure par semaine. À partir de 7 ans (CE1), les élèves peuvent débuter un parcours complet comprenant : un cours collectif de formation musicale (solfège) d'une heure par semaine et un cours individuel d'instrument de 30 minutes avec un professeur.

Outre le chant, les instruments enseignés sont : l'accordéon, la clarinette, la trompette, la guitare électrique ou acoustique, la basse, la batterie, les percussions, le violon, le piano, le tuba, le trombone et le basson. Les adultes sont également les bienvenus, alors n'hésitez pas à pousser la porte !

AmstramRAM. Le Relais petite enfance de la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans reçoit le Café des parents, Bala'bulles, le mardi 15 septembre, de 9h30 à 11h30 au Pôle enfance jeunesse sis 7 bis rue des Dillures. Puis, il organise un atelier de rentrée le jeudi 17 septembre de 9h30 à 11h30.

Atelier d'éveil musical. Le RPE AmstramRAM propose un atelier intitulé « Grandir en musique : comment l'éveil musical peut aider les tout-petits à s'épanouir ? » dans les locaux du Pôle enfance jeunesse. Animé par Mélanie Meunier, de l'entreprise Petites Oreilles en Éveil, il s'adresse aux parents d'enfants de moins de 3 ans. L'objectif est de découvrir et pratiquer la musique en famille sans avoir besoin de connaissances musicales, pour partager un moment de complicité.

Une soirée d'information aura lieu le mercredi 30 septembre de 19h à 20h30. Elle sera suivie d'un atelier parents/enfants, le samedi 7 novembre de 10h à 11h. C'est gratuit, mais sur inscription. À noter que pour les inscriptions à l'atelier, la priorité sera donnée aux parents ayant participé à la soirée d'information. Pour tout renseignement, s'adresser à la communauté de communes Chavanon Combrailles et Volcans au 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel à rpe@ccvcommunaute.fr.

Les Amismaux de la forêt enchantée. Les horaires d'ouverture de la ferme pédagogique située au 197 impasse des Rocs (village de la Gare de Bourg-Lastic/Messeix) changent et sont, pour le mois de septembre, les mercredis et dimanches, de 10h à 18h30. Cependant, sur demande effectuée au moins 48h à l'avance, les groupes peuvent être accueillis en dehors de ces périodes. Renseignements au 06.68.87.84.29. De magnifiques cochons d'Inde Lunkarya et bien d'autres animaux à poils et à plumes vous attendent !

Foire de Giat. La prochaine foire aura lieu le mercredi 16 septembre.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Actions sociales - LA carte ! Free ou Mini « Appelons un chat un chat »

ISSOIRE - Avec ce nouveau slogan, depuis le 2 septembre les nouvelles cartes Pass sont à disposition pour les enfants issoiriens de 6 à 10 ans pour la « Mini » et les ados de 11 à 20 ans, habitant sur Issoire mais aussi sur une liste de 54 autres communes des environs, pour la « Free ».

La Ville d'Issoire, en partenariat avec le CCAS, propose en effet la nouvelle carte Mini-Pass 26-27, pour les enfants de la cité de 6 à 10 ans. Valable jusqu'au 31 août prochain, elle est gratuite et permet comme la « Free » des ados, l'accès aux loisirs, à la culture et aux sports.

Mini-Pass pour les Issoiriens

« Avec la Mini-Pass, nous souhaitons encourager l'épanouissement de nos jeunes issoiriens et renforcer les liens entre enfants, les associations et les commerçants de notre ville » déclarait Bertrand Barraud lors de son lancement. Cette carte est totalement gratuite et donne droit donc à des réductions et à des avantages chez certains commerçants dont la liste est disponible sur le site Internet de la Ville ou en se procurant le flyer dédié. Il est à noter qu'elle ouvre aussi des avantages dans divers services municipaux. Elle est accompagnée de deux chèques. L'un de 10 € est valable chez six commerçants et est consacré à l'achat de livres, et l'autre de 20 € en chèques ANCV, destiné à contribuer à des adhésions dans un club sportif, ou bien une association. Cette carte est exclusivement distribuée par le CCAS de la Ville d'Issoire, et à retirer les mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h, 26 rue du Mas, muni d'une photo d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



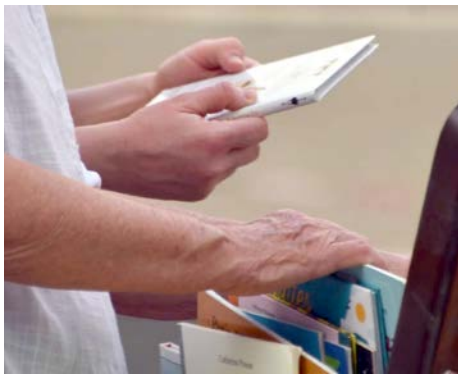
« LA carte » Free ou Mini, les nouvelles cartes pour les enfants et ados ont un slogan percutant :« Appelons un chat, un chat » – © Ville Issoire.

Free-Pass pour les ados d'Issoire et 54 autres communes

Idem donc pour la carte destinée aux ados de 11 à 20 ans, si ce n'est qu'elle n'est valable que jusqu'au 30 juin prochain, et qu'elle est accompagnée de trois chèques différents pour un total de 35 €. Il s'agit de trois bons d'achat de l'Office de commerce, deux de 10 € et un de 15, à dépenser dans les commerces adhérant à l'Office de commerce d'Issoire. Autre différence, elle ne s'adresse pas qu'aux seuls ados issoiriens, mais aussi à ceux de 54 autres communes de l'Agglo, et ouvre aussi des avantages dans des services intercommunaux comme le centre aqualudique, qui propose l'entrée à seulement 3 € pour les détenteurs, et la saison culturelle, qui offre de 30 à 50 % de réduction selon les spectacles avec leur carte.
Les chèques de l'ACI peuvent eux être aussi utilisés hors ville d'Issoire. La liste des amicales, clubs ou associations « hors les murs » est aussi disponible sur le site www.issoire.fr ou sur le dépliant dédié. Côté pratique, il vous faudra aller pour cette carte à la maison des association d'Issoire, rue du Palais, muni des mêmes justificatifs que pour la Mini-Pass ci-dessus, le mercredi de 14h à 20h ou samedi de 9h à 12h.

Et toujours le Pass-Senior issoirien

La carte Pass-Senior 2026 est toujours, elle, distribuée auprès du CCAS d'Issoire pour les 70 ans et plus habitant Issoire. Elle aussi est gratuite mais a une validité du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. Elle donne droit elle aussi à des réductions et des avantages chez certains commerçants d'Issoire, et est accompagnée de chèques-cadeaux de l'Office de commerce d'Issoire, d'un montant de 20 €. On trouve le dépliant auprès du CCAS et pour y souscrire il faut se munir des mêmes documents que pour les autres cartes.
À noter qu'un dispositif régional existe aussi pour les plus de 65 ans. La Région Auvergne-Rhône-Alpes offre une richesse exceptionnelle de sites culturels et touristiques, une diversité de commerces, d'artisans et de restaurants, ainsi qu'un large éventail d'activités et de loisirs accessibles à tous. La Région a créé le PASS'Région seniors : gratuit lui aussi, il offre, chez plus de 2 600 partenaires, des avantages ou réductions dans les domaines de la culture, chez des artisans, producteurs ou commerçants, dans la restauration, la santé, le bien-être et le sport et dans les mobilités.
La carte est aussi accompagnée de 30 € offerts : 15 € pour l'adhésion à une association sportive, culturelle ou de loisirs partenaire ; 10 € pour l'achat de livres dans les librairies partenaires ; 5 € à valoir sur l'entrée dans l'un des sites touristiques emblématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes. Rens. www.auvergnerhonealpes.fr/particulier/passregion-seniors.



Une attention particulière pour les enfants, un chèque livre pour apprécier de tourner les pages... – © Issoire.fr.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine
« De la Comédie-Française » (1h15), « La Bataille De Gaulle – partie 1 : L'âge de fer » (2h40), « La Fin d'Oak Street » (1h40), « L'Odyssée » (2h53 – int. -12 ans – vo et vf), « Fjord » (vo – 2h26), « La Bataille De Gaulle – partie 2 : J'écris ton nom » (2h37), « La Pat' Patrouille : Le film Mission Dino » (1h28), « Mutiny » (1h35 – int. -12 ans), « Soudain » (3h15), « Tad l'explorateur et la lampe magique » (1h35), « Spider-Man : Brand new day » (2h25), « Tombé du ciel » (1h32).
• Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 4 septembre à 16h à la Providence. Samedi 5 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 6 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire.

Réunion. Samedi 5 de 14h30 à 16h, MP, récitatifs bibliques ; entrer dans la parole de Dieu en la mémorisant : venez découvrir !

Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. À Issoire le vendredi 4 septembre, de 17h30 à 19h (crypte).

Temps d'accueil et de convivialité : Dimanche 6 à Coudes après la messe. Chaque paroissien peut apporter quelque chose à partager. Repas paroissial à partir de 12h à la maison paroissiale. Chacun apporte un plat salé ou sucré ou une boisson pour 6 personnes.

Temps de prière. Samedi 5, prière et recueillement en l'église de Saint-Étienne-sur-Usson à 17h.

Rentrée du catéchisme. pour les enfants de 7 à 11 ans, baptisés ou non : à Issoire, maison paroissiale, 18 rue du Mas – jusqu'au 8 septembre de 9h à 12h et de 17h à 19h (sauf le samedi après-midi).
– Réunion des parents : pour les enfants de CE2 à CM2 le jeudi 10 septembre à 19h ; pour les enfants en CE1 le jeudi 24 septembre à 19h. À Sauxillanges, dans l'église : réunion parents + inscriptions pour tous les enfants le mardi 15 septembre à 19h. À Coudes, salle Saint-André, ZA de Pérache (après l'hôtel, chemin en contrebas à droite) : réunion parents + inscriptions pour tous les enfants le jeudi 17 septembre à 19h. À Saint-Germain-l'Herm, contacter Christine Roux au 04.73.89.76.68. L'inscription au caté est possible tout au long de l'année. Rens. 04.73.89.18.53.

Événements à venir. – Dimanche 13, journée de rentrée à Usson. Programme : 2e édition du Rallye paroissial, rendez-vous à 8h30 sur le parking Usson, suivi du repas partagé salle des fêtes d'Usson. Procession à la Vierge à 15h15, messe à 16h en l'église d'Usson. Inscriptions au rallye ouvertes jusqu'au lundi 7 au soir auprès de Denis Lansard au 06.85.20.31.01 par mail : denis.lansard@orange.fr. Privilégions le covoiturage, pour Issoire, rendez-vous à 8h sur le parking de la maison paroissiale.
– Dimanche 27, l'équipe *Église verte* propose une balade spirituelle et contemplative à Saint-Germain-l'Herm après la messe de 9h30, suivie d'un pique-nique au bord de l'étang de Marchaud.

Contact de la paroisse. Jusqu'au 31 août, l'accueil de la maison paroissiale d'Issoire est ouvert seulement du lundi au samedi de 9h à 12h. Maison paroissiale (MP), 18 rue du Mas, Issoire, tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Champeix - Des caves aménagées pour protéger les chauves-souris

Un réseau de caves abandonnées, situé rue de Versailles et rue de la Forge, vient d'être aménagé avec l'accord des différents propriétaires.
Délaissées depuis plusieurs années, ces caves communiquent entre elles et forment un véritable dédale souterrain. Leurs trois accès extérieurs ont été fermés le 5 août dernier par des portes spécialement équipées d'une fente permettant le passage des chauves-souris : des chiroptières.
Cette intervention permet à la fois d'améliorer l'esthétique du bourg, de renforcer la sécurité des lieux et d'offrir aux chauves-souris un vaste espace pour passer l'hiver tranquillement.
Pendant leur hibernation, ces petits mammifères doivent économiser au maximum leurs réserves d'énergie. Les déranger et les contraindre à s'envoler peut leur être particulièrement préjudiciable.
Ces travaux de protection de la biodiversité bénéficient du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme Natura 2000.



Une des caves aménagées – © mairie de Champeix.

Une belle action qui permet de préserver le patrimoine bâti tout en favorisant la biodiversité à Champeix !

La Tour-d'Auvergne

Victoire du SAF. Le dimanche de la fête de la Saint-Louis, à 14h30 était programmé le deuxième tour du championnat de France senior, sur le terrain de foot de La Tour. Pour rappel, le dimanche précédent, le SAF avait remporté son premier match 2-0 ; il a remporté aussi ce deuxième match 4-0. Rendez-vous pour le troisième tour ! Allez les « Rouge et Noir » !

Téléthon 2026. Une réunion de préparation du prochain Téléthon aura lieu mardi 8 septembre à 20h, au premier étage de la salle des fêtes de La Tour.

Besse-et-Saint-Anastaise - Une page se tourne « Chez Chantal »

Chantal tire sa révérence, sans partir en retraite car, à la petite soixantaine sportive (elle aura bientôt 59 ans !), elle vient de céder « Chez Chantal », la célèbre fromagerie de la rue Mercière à Besse après 20 années d'exploitation, à un couple de clients qui, au cours de vacances passées dans le Sancy, sont tombés amoureux de Besse et de ce commerce qui correspondait à leur envie. Un rêve qui se concrétise, l'ouverture étant tributaire de l'obtention du Siret.
Pour cette passation de clé, Chantal a organisé un pot de l'amitié, comme on dit, qui a réuni en ce 31 août, dernier jour de travail pour elle, un groupe de commerçants, d'amis, de voisins qui prouvent à quel point cette personne est appréciée.
Chantal Delquaire éprouvait depuis plusieurs jours « nostalgie, bonheur, des hauts et des bas, de la joie de pouvoir m'occuper davantage de mon petit-fils, de la crainte du manque de contacts avec la clientèle, de l'envie d'aller marcher dans le Sancy », explique-t-elle en évoquant tous ces sentiments mélangés. Elle nous



Chantal Delquaire passe la clé de la fromagerie, qu'elle a menée à bien durant 20 ans, à Stéphanie – © Marie Broc.

assure que prochainement nous la reverrons travailler : « il est impossible de passer de 7 jours sur 7 à rien ».
Ce commerce incontournable autant pour les Bessards que les touristes reprendra vie très bientôt avec Stéphanie et son conjoint.



Champeix

Cours de chant. L'association *Couleur et Création* reprend les cours de chant, animés par Philippe Dagneau, le mardi 8 septembre. Les ateliers ont lieu les mardis et jeudis de 19h30 à 21h30 dans la salle des associations (à côté de la poste).
Les places sont limitées, donc pensez à vous inscrire au 06.45.72.75.44 ou par courriel à cou leuretcreation63@gmail.com.

Stage de dessin, trois crayons. Venez retrouver Lucie Llong, artiste-peintre champillaude, pour un nouveau stage de dessin, l'étude des volumes et la liberté du trait.
Grâce à la technique des trois crayons, pierre noire, sanguine et craie blanche, vous apprendrez à structurer une forme, suggérer la profondeur et donner vie au dessin par un trait libre, expressif et sensible, sans recherche de finition excessive.
Cette approche, utilisée par des maîtres tels que Charles Le Brun, Antoine Watteau et François Boucher, permet de renforcer ses bases tout en développant une écriture personnelle.
Un stage pour retrouver le plaisir d'un dessin vivant et incarné.
Infos pratiques : salle des associations. Durée : 6h (de 10h à 16h). Public : artistes débutants ou confirmés à partir de 16 ans. Tarif : 50 € la journée. Inscription : 06.85.28.77.66.

Saint-Nectaire - Grand bonheur pour Clotilde et Romain !



Quels beaux mariés !

Samedi 15 août, c'est dans notre église, décorée de superbes bouquets, que Sébastien Barges, diacre, a reçu le consentement de Clotilde et Romain. Les jeunes époux avaient réuni autour d'eux leurs trois adorables petits garçons, leurs familles, les témoins et de nombreux amis.
La cérémonie, ponctuée de magnifiques textes et chants, fut particulièrement belle et émouvante. La sortie des mariés, sous les arceaux de leurs collègues pompiers, et sous des multitudes de pétales de roses, fut originale et très joyeuse ! Meilleurs vœux de bonheur à cette si jolie famille !

La Tour-d'Auvergne - Retour sur la fête de la Saint-Louis

Un long et beau week-end de fête vient de s'achever, laissant des souvenirs de festivités pleinement réussies. De la (presque) comédie musicale « Dans la tête de Ben » du vendredi soir 28 août, jusqu'à l'embrasement des orgues du dimanche soir 30 août, un programme complet pour occuper grands et petits sous un ciel plutôt clément.
Le samedi, toute la journée était occupée par les baptêmes en 4x4, organisés par la « team Philippe Pradat » au profit de la *Ligue contre le cancer*, à 14h30 le concours de pétanque organisé par le Tennis-Club La Tour/Tauves et à 23h le bal au foyer des jeunes.
Dimanche à 10h30, messe en musique à l'église Saint-Louis, célébrée par le Père Tanguy et animée par l'accordéoniste Lucas Michard, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. À 12h30, un repas était servi par le restaurant La Reine Margot, où 120 convives avaient pris place. Au menu : grillade de faux-filet, pommes de terre et salade, assiette de fromages, un délicieux tiramisu et un petit café.
Et sans tarder, il fallut se rendre au départ du défilé des chars fleuris au lieu-dit Bughes. Départ 14h45, sur un parcours défini pour pouvoir aller à la rencontre des habitants du bourg et des nombreux visiteurs massés sur les places, qui attendaient avec impatience le retour de ce corso disparu depuis de très nombreuses années. De l'avis de tous, beaucoup d'émotion, de sourires et de souvenirs. Beaucoup de compliments aussi sur la qualité du travail présenté, il faut donc remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette renaissance, qu'ils soient : réparateurs des structures, petites mains pour réaliser des fleurs, colleurs, agrafeurs, monteurs, coupeurs de genêts, chargés de l'approvisionnements du chantier, chauffeurs... Merci aussi aux propriétaires des tracteurs et des remorques et à Jeannot et Marc pour le prêt de leur bâtiment agricole ! Rendez-vous à tous, pendant l'hiver prochain, pour réaliser le défi 2027.
Pour continuer cette belle après-midi, sur l'esplanade du château, spectacle pour les enfants « Paolo, la quête du Condor ». Sur la place Joseph-Malègue, danses folkloriques avec les *Pastourelles et Bergers* et concert du *Sancy Rock Band*.
La buvette, l'apéro-concert ainsi que la restauration rapide étaient organisés par l'amicale des sapeurs-pompiers. Enfin, pour terminer en lumière cette fête de la Saint-Louis, a eu lieu l'embrasement des orgues.



Le retour de ce corso disparu depuis de très nombreuses années ! – © J. R.





Saint-Donat - Restauration de la statue de N.-D. de Fatima



© mairie de Saint-Donat.

Cet été, la statue de Notre-Dame de Fatima a bénéficié d'une restauration avec des travaux de peinture sur la statue et la reprise de la maçonnerie sur le socle.
Les travaux financés par la municipalité ont été réalisés par l'entreprise Battut, de Bourg-Lastic. Merci à elle pour son efficacité et la qualité de son travail.

Saint-Donat - Retour sur la fête patronale

La mairie communique : « Une belle édition 2026 sous le soleil avec convivialité et bonne humeur où le public était bien présent.
La journée du samedi a été animée par Serge Decroix. Félicitations à la Miss Victoire de Virginie Johannel et au Mister Vainqueur du Gaec de l'Eau Verte pour leur titre ! Un grand merci à tous les éleveurs pour ces magnifiques présentations et pour la qualité du concours, au juge pour son travail et son expertise et au Syndicat Salers 63 pour son aide à l'organisation. Félicitations au gagnant du concours de fauche à la faux : Jean-Louis Malgat ! Une belle démonstration de plusieurs équipes de passe-partout.
L'animation de la journée du samedi a été assurée par *La Bourrée du Pavin* qui nous a fait des démonstrations de danses traditionnelles auvergnates. Exposition de tracteurs récents et anciens, merci à tous les concessionnaires professionnels et particuliers.
La journée du dimanche a commencé par le vide-greniers, suivi par l'arrivée des voitures anciennes, juste avant le début de la messe. Petits et grands ont pu s'initier au tir à l'arc sous l'œil vigilant du club *Sancy Artense* de La Tour-d'Auvergne, un grand merci à Christian et Serge pour leurs enseignements. Ensuite, M. Laurent Bernard, maire de Saint-Donat, a procédé au dépôt de gerbe au monument aux morts avant le pot de l'amitié offert par la municipalité sous un air d'accordéon de Lucas Michard.
Lucas Michard a assuré l'animation du repas jusqu'à l'inscription des 46 équipes de pétanque et l'arrivée de Rachel Fournet-Fayard pour maquiller nos enfants.
Pendant le concours de pétanque, les enfants ont défilé avec leurs vélos fleuris accompagnés par Chantal Gouttebroze dans les rues du bourg. Ensuite petits et grands ont pu assister au spectacle « Paolo : la quête du Condor » représenté par Andreas Montero et Marion Temmar de l'équipe de *Niah Niah Niah Production* qui a affiché complet. Ce spectacle a été offert par la municipalité et l'association *Saint-Donat Anim's*.
Ce week-end a été clôturé par le traditionnel dîner concocté par le traiteur Leroy, servi à plus de 250 personnes au son du groupe *Night Friday*. Un grand merci également à toutes les personnes, les sponsors, les Gaec et particuliers, qui ont participé chacun à leur manière pour que ce week-end soit une belle réussite. Merci aussi aux bénévoles, aux petites mains qui ont fabriqué les fleurs ainsi qu'à Gabriel et Richard Vergnol qui ont fabriqué la structure du char. Merci à Yves Chabaud qui a fabriqué deux belles planches à découper pour faciliter les préparatifs de l'association *Saint-Donat Anim's*. Nous vous donnons rendez-vous les 7 et 8 août 2027 pour notre prochaine fête patronale. »


De magnifiques présentations et la qualité du concours ont été salués par tous les participants.


Démonstration de « passe-partout ».

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram @LESEMEURHEBDO

Saint-Donat - Les enfant ont retrouvé leur école


Nous leur souhaitons une bonne année scolaire ! – © mairie de Saint-Donat.

Le 1er septembre, les enfants de maternelle, CP et CE1 du RPI ont retrouvé leur école à Saint-Donat. La municipalité a fait réaliser des travaux de peinture dans les deux salles de classe, durant le mois de juillet. Nous leur souhaitons une bonne année scolaire ainsi qu'à Nathalie, leur maîtresse, sans oublier Isabel et Stéphanie. Elsa, notre secrétaire de mairie, assurera la garderie du matin en remplacement de Malory, actuellement en congé maternité.

Chastreix

Décès de Pierre Chagnon. C'est le hasard qui a amené Geneviève et Pierre Chagnon à Chastreix en 1970. Ils cherchaient un endroit où leurs enfants pourraient trouver des loisirs été comme hiver pendant leurs vacances. En réalité ils cherchaient LEUR maison. Ils l'ont trouvée et c'est ainsi que pendant 47 ans ils ont partagé la vie des « Toupis », d'abord occasionnellement puis complètement à partir de 1998. Ils ont aimé ce lieu, ses habitants, le quotidien dans ce pays de montagne où ils ont créé des liens avec nombre de ceux qui les entouraient ou qu'ils croisaient tout en pouvant accueillir régulièrement enfants et petits-enfants. Ils viennent de partir tous les deux. Ils auraient été heureux de pouvoir remercier cette communauté humaine qui leur a permis de trouver leur port d'attache, elle leur a beaucoup apporté. Nous présentons nos sincères condoléances à toute leur famille.

Visite de chantier sylvicole Ren'essence d'une plantation d'épicéas. La plantation d'épicéas de la montagne du Mont, Espace naturel sensible et propriété du Département du Puy-de-Dôme, fait l'objet depuis 2014 d'un programme de restauration écologique et paysagère afin de passer d'un site artificiel à un espace plus favorable à la biodiversité. Pour sa deuxième tranche de restauration, une visite guidée est proposée les samedi 5 et 19 septembre à 9h30. Les chiens sont interdits. Pensez à réserver au 04.73.21.41.74.

Trémouille-Saint-Loup

Assemblées dominicales de prières. Samedi 5 septembre à 18h à Saignes ; dimanche 6 à 10h30 à Champs-sur-Tarentaine et 11h à Bort-les-Orgues.

Cros-la-Tartière

Office. La messe du pèlerinage du Précieux-Sang sera célébrée le dimanche 6 septembre à 10h aux intentions suivantes : famille Auriel-Cregut de Fouillat, Roger Galland de Bagnols, Marie-Claire et Rémy Aubert et les défunts Aubert de La Tartière, les défunts Lenaud-Montel du bourg, Roger Moncourier et sa famille, Marie-Jeanne et Albert Beaux de Combrouze, Jeanne et Jean Sepchat du bourg, Marie et Maurice Jabiol du bourg, Henri Chambonnet de Chavignier et tous les défunts de la famille.

Décès. Né à Chastreix en août 1941, Simon Chaleil s'est marié en 1966 avec Bernadette Massias, de Tauves. Ils travaillaient sur la ferme familiale, ont eu trois enfants, Patrice, Bruno et Catherine, puis cinq petits-enfants, et trois arrière-petits-enfants agrandissent la famille. Simon avait aussi fait la guerre d'Algérie. Il aimait partager des bons moments au club des aînés de la commune et participer à de belles parties de belote avec des amis à La Tour. Il aimait travailler le bois. Mais la maladie l'a contraint à deux mois d'hospitalisation. Il nous a quittés le 17 août. Ses obsèques ont eu lieu le 24 en notre église, suivies d'un moment de recueillement aux monuments aux morts par un message des anciens d'AFN. Il a été inhumé au cimetière familial de La Tour-d'Auvergne. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Sancy Arc En Ciel by Laurent Brochard. Fermeture de route le 12 septembre, de 9h à 11h30, entre le croisement de la station (à Lessard)/La Bourboule jusqu'au carrefour de La Tour/La Stèle. C'est une course de vélo au départ de Chambon-sur-Lac, qui se poursuit vers Croix Saint-Robert, Le Mont-Dore, Chastreix, Picherande, Super-Besse, Besse et Saint-Victor-la-Rivière.

Trémouille-Saint-Loup - Côté nature


Lichen à peau de chien – © J. Sol.

Le lichen foliacé à peau de chien possède des thalles (ligaments) gris-brun et lobés ainsi que des rhizines (petits filaments) blancs qui donnent un aspect de « franges » servant à fixer le lichen à son support mousse, mur ou tronc d'arbre.

Labessette - Les principales décisions du conseil municipal

En ouverture, le maire Christian Vinagre-Rocca a remercié les membres du conseil d'être présents au grand complet. Après la trêve estivale, l'ambiance est parfaitement sereine. Décisions prises à l'unanimité, sauf mention contraire.
Rappel : les séances sont ouvertes au public, sauf décision de mise à huis clos ou de mesure de police du maire en cas de troubles.

• **Achat de parcelles sectionales.** – Mme Gaëlle Chalaphy-Rozier souhaite acquérir une partie de la parcelle B 106 pour une surface d'environ 2 400 m², une partie de la parcelle B 103 pour une surface d'environ 2 000 m². La surface totale des parcelles souhaitées représenterait environ 4 400 m². Tarif : 1500 €/hectare. Il est bien entendu que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de Madame Chalaphyrozier. Le conseil souhaite que la partie de chaque parcelle située le long de la rue de Lavialolle et du chemin de la Mine-d'Or reste sectionale sur une largeur approximative de 3 m afin de faciliter la circulation des engins agricoles. Il accepte la proposition de Mme Chalaphy-Rozier, charge le maire de consulter les électeurs concernés, sachant que ceux-ci devront se prononcer sur l'acquisition de tout ou partie des parcelles concernées.
– Le conseil a accepté la cession d'une partie de 4 parcelles sectionales (surface totale approximative 5 ha) au profit du GAEC Les Moussages, au prix de 1 500 €/ha. Les parcelles appartenant à la section de Lavialolle, le procès-verbal des opérations de vote a été établi le 14 août. Le maire demande par courrier à M. Verdier de prendre rendez-vous avec un géomètre (sachant qu'un élu sera présent à ce rendez-vous pour contrôler les surfaces concernées), avec un notaire et de le tenir informé de l'avancement de ses démarches.

• **Achat de chemin communal.** Mme Chalaphy-Rozier sollicite l'acquisition d'une partie d'un chemin. Afin de procéder à une enquête publique afin de démontrer que le chemin a bien perdu son affectation, le maire désigne un commissaire-enquêteur. Cet arrêté devra préciser l'objet de la requête, la date à laquelle celle-ci sera accessible, ainsi que les heures et le lieu où le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations. Durée de l'enquête : 15 jours. Le conseil accepte la demande de Mme Chalaphy-Rozier si celle-ci prend tous les frais à sa charge.



Le conseil s'est réuni le 28 août.

• **Achat de terrain communal.** M. Romain Martin sollicite l'acquisition d'une partie de la parcelle (B.027) pour une surface approximative de 350 m², celle-ci jouxtant sa parcelle B.029. Le conseil approuve la proposition, fixant le prix à 3 €/m² pour une surface approximative de 350 m², décide que l'ensemble des frais liés à l'opération, y compris les frais notariés et de bornage, seront à la charge exclusive de l'acquéreur, charge le maire de conduire les démarches nécessaires à la finalisation de cette cession et signer tous actes, documents et pièces afférents.

• **Réfection de l'impasse du Pré-Tienne.** Aucun programme de réfection de voirie n'a été inscrit au budget 2026.

• **Adhésion à l'association des Cofor 63.** Le conseil décide d'adhérer à l'*Association des communes forestières du Puy-de-Dôme*, et à la Fédération nationale des communes forestières, et d'en respecter les statuts ; accepte de payer une cotisation annuelle correspondant à cette adhésion (110 €) ; mandate Didier Rigodiat pour représenter la commune de Labessette auprès de ces instances, le maire est désigné comme suppléant.

• **Assainissement : coefficient de modulation 2025.** Le conseil municipal fixe à 0,175 € HT/m³ le supplément au prix de m³ d'eau vendu correspondant à la contre-valeur de la redevance de performance des systèmes d'assainissement 2026, résultant du produit du tarif de base par le coefficient de modulation applicable, valide l'intégration de ce supplément de prix sur la facture d'assainissement des abonnés sous un libellé spécifique « Performance des systèmes d'assainissement collectif (agence de l'eau) », et autorise le maire à encaisser le produit de cette redevance pour le reverser à l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

• **Indemnités de gardiennage 2026.** Le conseil accepte le versement d'une indemnité de 126,91 € pour l'église de Labessette. Délibération : adoptée à 5 voix pour et 2 contre.

• **Sécurisation de la traversée de la commune.** La commune projette de réaliser des travaux de sécurisation de la traversée du bourg, très fréquenté en période estivale. Le plan prévisionnel de financement de l'opération s'établit comme suit : montant total de la dépense : 13 080 € HT, soit 15 696 € TTC. Subvention sollicitée auprès du conseil départemental (amendes de police) : 13 080 € x 75 % = 9 810 € HT plafonné à 7 500 €. Autofinancement : 5 580 € HT soit 8 196 € TTC. Le conseil décide la réalisation des travaux, approuve le plan de financement prévisionnel tel qu'il est présenté ci-dessus, sollicite l'attribution d'une subvention auprès du président du conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police, et autorise le maire à signer tous les documents afférents à ce dossier et à accomplir toutes les démarches nécessaires à son exécution.

• **Caravane supplémentaire au camping La Chomette – tarif 2026.** Le conseil décide de fixer le tarif à 50 € par mois.

• **Réfection de l'appartement de la mairie.** Une estimation visuelle des travaux a été effectuée avec l'Adit. Un prochain rendez-vous a été fixé le 23 septembre.

• **Questions diverses.**
– Camping : pour 2027, il serait souhaitable de prévoir une chaise mobile antidérapante dans les sanitaires pour les PMR et une poubelle OM supplémentaire.
– La Grange Haute : se renseigner pour la mise en place temporaire d'un défibrillateur de mai à septembre. Se renseigner auprès des pompiers pour une formation de la population à l'utilisation du défibrillateur.
– Agriculture : suite à la réunion de la commission Agriculture/Entretien chemins du 24 avril, il a été convenu que la commune ferait livrer des cailloux pour la réfection des chemins et que les agriculteurs se chargeraient de les étaler. À ce jour, les cailloux ont été livrés mais n'ont toujours pas été répandus.

Saint-Genès - Un beau succès pour le concours de pétanque des chasseurs



Le 29 août, les amateurs de pétanque s'étaient donné rendez-vous sur le terrain de pétanque de Saint-Genès-Champespe à l'occasion du concours organisé par les chasseurs.
Ouvert à tous, le concours s'est disputé en doublettes et en quatre parties, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Dès le début de l'après-midi, les joueurs ont pris possession du terrain, boules en main, avec la ferme intention de défendre leurs chances jusqu'au bout.
Au-delà de la compétition, cette rencontre a surtout été l'occasion de partager un agréable moment entre passionnés de pétanque, habitants de la commune et participants venus des alentours.
Les organisateurs avaient également prévu une buvette ainsi qu'un espace de restauration, permettant à chacun de prolonger ce moment de convivialité autour d'un verre et d'un repas.
Les chasseurs de Saint-Genès tiennent à remercier l'ensemble des participants et des bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. Une belle initiative qui témoigne une nouvelle fois du dynamisme associatif et de l'esprit convivial qui animent la commune.

Saint-Genès-Champespe

Célébration. Une messe sera célébrée en l'église Saint-Sébastien le dimanche 6 septembre à 11h.

Saint-Genès-Champespe - Une belle fête de la Saint-Louis

La fête de la Saint-Louis a une nouvelle fois animé le village de Saint-Genès-Champespe, du vendredi 28 au dimanche 30 août.
Organisé par le comité des fêtes, ce week-end festif a réuni habitants, familles et visiteurs autour de nombreuses animations.
Les festivités ont débuté vendredi soir avec un repas convivial, animé par l'orchestre Didier Roques. Les participants ont pu partager un moment chaleureux autour d'un menu apprécié de tous, avant de poursuivre la soirée en musique.
Samedi, les animations se sont poursuivies avec le traditionnel concours de pétanque, organisé par la société de chasse. Les enfants n'ont pas été oubliés avec une chasse au trésor qui leur était spécialement consacrée, suivie d'un goûter.
En soirée, les planches apéritives ont permis de prolonger les retrouvailles dans une ambiance conviviale, avant de laisser place au bal disco animé par Maxximum. Les danseurs ont ainsi pu se déhancher jusqu'au bout de la nuit !



Les animations du bourg.



Le dépôt de gerbe.

Le dimanche a été particulièrement animé. Après la messe, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts. Alain Chauvet, maire de la commune, a tenu à rappeler, dans son discours, l'implication des associations, notamment le comité des fêtes présidé par Célian Gatignol ainsi que celle des bénévoles. Les festivités se sont poursuivies avec le très attendu défilé de chars fleuris accompagné de la banda *Polsyons*. Le tournoi de beer-pong a amusé les plus grands, tandis que les attractions foraines installées durant tout le week-end ont fait le bonheur des enfants. La journée s'est achevée par un nouveau défilé de chars fleuris, avant le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité. Tiré à 22h30, le spectacle pyromélodique a illuminé le ciel de Saint-Genès-Champespe et clôturé en beauté ce week-end de fête.
Grâce à l'organisation du comité des fêtes et de ses bénévoles, la Saint-Louis 2026 aura une nouvelle fois permis de faire vivre le village et de rassembler les habitants autour de moments de partage et de convivialité avant de reprendre le chemin de l'école…

Saint-Sauves-d'Auvergne - Louane Sautarel a reçu la couronne de 113e Rosière

Saint-Sauves-d'Auvergne a célébré le 23 août dernier sa traditionnelle Fête de la Rosière. Pour cette 113e édition, Louane Sautarel a été mise à l'honneur devant un public nombreux. Un couronnement marqué par un moment particulièrement émouvant, un geste qui résume à lui seul l'esprit d'une tradition : au moment de couronner Louane Sautarel, Rosière 2026 de Saint-Sauves-d'Auvergne, Pierre Blanchet, maire de la commune, a choisi de laisser sa place à Thérèse, l'arrière-grand-mère de Louane, présente pour cette journée exceptionnelle.
Accompagnée de Lucas, frère de la jeune Rosière, Thérèse a ainsi posé la couronne sur la tête de son arrière-petite-fille. Un moment improvisé, qui n'était pas prévu dans le déroulement de la cérémonie, et qui a suscité une vive émotion parmi le public. Une image particulièrement symbolique pour une tradition vieille de plus d'un siècle, dont le maire a rappelé quelques instants auparavant combien elle permettait de « rassembler les générations ».
La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux élus du territoire, parmi lesquels plusieurs maires des communes voisines ainsi que les présidents des communautés de communes Dôme Sancy Artense et du Massif du Sancy, témoignant du rayonnement de cette fête bien au-delà de Saint-Sauves.

Une jeune femme engagée dans la vie locale

Choisie parmi sept jeunes filles pouvant prétendre au titre cette année, Louane Sautarel devient la 113e Rosière de Saint-Sauves-d'Auvergne. À 17 ans, la jeune Saint-Sauvienne vient d'obtenir son baccalauréat STMG avec mention et rejoindra à la rentrée l'IUT de Montluçon pour préparer un BUT Techniques de commercialisation. Elle ambitionne de poursuivre ensuite ses études avec l'objectif de travailler dans l'événementiel sportif.
Louane est également très investie dans la vie de son village. Membre du comité des jeunes, elle participe à l'organisation de nombreuses manifestations. Elle a pratiqué le théâtre au sein de la troupe des « Laquais » et joue également au rugby à Cisternes-la-Forêt. Pour cette journée particulière, elle était entourée de ses deux demoiselles d'honneur, Nina Tribon et Rosie Ballet, et de sa famille très impliquée dans la vie de la commune.



Les Rosières sur le podium – © JMP.



Le public était au rendez-vous.

Plus de 600 personnes au bal des jeunes

La Fête de la Rosière reste l'un des grands rendez-vous populaires de Saint-Sauves. Familles, voisins, bénévoles, associations, agents municipaux et comité des jeunes se sont mobilisés durant plusieurs semaines pour préparer cette nouvelle édition. Quelque 8 800 roses en papier ont notamment été réalisées pour la décoration des rues, du podium et du char de la Rosière.
Le succès était au rendez-vous de toutes les festivités concoctées par le comité des jeunes. Plus de 600 personnes ont participé au bal des jeunes le samedi soir, 130 équipes au concours de pétanque. Le dimanche, habitants, visiteurs et touristes sont venus nombreux assister aux différentes animations et au couronnement. Le repas a réuni 300 personnes et le traditionnel bal de la Rosière a également attiré un large public en soirée. Comme le veut la coutume, le bal a été ouvert par Louane et le maire.
La cérémonie s'est également prolongée par la plantation, sur la place de la Rosière, du traditionnel rosier par Louane et Pierre Blanchet, ainsi que par la découverte d'une plaque destinée à conserver le souvenir de cette 113e édition. Née de la volonté de Michel Achard, propriétaire cultivateur de Beauberty qui légua en 1910 une rente destinée à récompenser une jeune fille de la commune, la tradition de la Rosière continue ainsi, plus d'un siècle plus tard, à réunir les générations. Et l'image de Thérèse couronnant son arrière-petite-fille Louane restera sans doute comme l'un des plus beaux souvenirs de cette 113e Rosière.

Avèze - L'amour est dans le pré à Roussières : Nany et Franck se sont dit « oui »

Une vague de bonheur et de convivialité a déferlé sur notre commune ce week-end. Ce samedi, à 15h30 précises, la salle des mariages d'Avèze a résonné d'une émotion toute particulière lorsque Nany Taverna et Franck Hautier ont échangé leurs vœux devant le maire, concrétisant ainsi une union célébrée par tout le village.
Cette romance puise ses racines au cœur même de notre terroir. C'est en effet au détour des prés verdoyants qui entourent le hameau de Roussières que leurs chemins se sont croisés. Entre Nany, bien connue dans la région pour l'accueil chaleureux qu'elle réserve aux visiteurs dans ses gîtes « Au Paradis de Nany », et Franck, agriculteur passionné travaillant sur la ferme familiale de Vinlhat Bas, l'étincelle a naturellement jailli au milieu des paysages qui leur sont chers.
Entouré par leurs familles, les amis et voisins enthousiastes, le couple a été acclamé à la sortie de la mairie sous une pluie de félicitations. Les festivités se sont ensuite déportées vers la maison Saint-Joseph, à Tauves, où les convives s'étaient donné rendez-vous dès 18h.
Autour d'un buffet dînatoire champêtre aussi festif que copieux, mettant à l'honneur la convivialité locale, l'ambiance n'a pas tardé à s'enflammer. Musique, rires et anecdotes ont rythmé la soirée, qui s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit dans une atmosphère de fête inoubliable.
Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Nany et Franck pour cette nouvelle étape de leur vie ensemble à Roussières.


Un toast à l'amour au milieu des bottes de paille.

Labessette - Dernière soirée pizza de la saison



La dernière soirée pizza de la saison organisée par le comité des fêtes de Labessette et la mairie s'est, comme à l'habitude, parfaitement déroulée. Très nombreux était le public venu se restaurer une dernière fois !
Pour autant le comité n'arrête pas ses activités, pour preuve, fin septembre, il vous proposera une soirée « jambon à la broche » ou « tripes ».
Nous vous en reparlerons le temps venu !
À très bientôt !

Labessette - Un nid de frelons détruit



Après la découverte d'un nid de frelons asiatiques sur la plage de la Grange Haute à proximité des sanitaires, l'association Adel (*Association de protection des rives de la commune de Labessette*) a contacté le centre de secours de Besse-et-Saint-Anastaise.
En tant qu'association, la demande a été prise en compte et deux sapeurs-pompiers professionnels sont intervenus pour détruire le nid au demeurant très volumineux.
Dix jours auparavant un habitant de la commune avait été victime de six piqûres nécessitant d'urgence son évacuation par hélicoptère vers l'hôpital. Heureusement, pour la satisfaction de tous, ses jours ne sont plus en danger et le voilà rétabli. Nous adressons nos vifs remerciements à l'association Adel et bien sûr à nos valeureux sapeurs-pompiers qui sont intervenus !

Rochefort-Montagne

Vide-greniers au camping. Le dimanche 6 septembre, le camping de la Buge, situé à Bordas, organise un vide-greniers et une exposition bovine, de 8h à 17h (l'emplacement pour le vide-greniers est gratuit). Pour l'exposition bovine, MM. Pierre Chebance et Florian Giraud seront là pour vous présenter leur activité d'élevage et leurs animaux. Pour bien commencer la matinée, il y aura des tripes à déguster à partir de 9h.
Buvette et snack seront sur place toute la journée. Renseignements et inscriptions : 06.86.77.19.80.

Gelles - Former les agriculteurs de demain, un défi relevé par la MFR

À Gelles, la MFR poursuit sa croissance et prépare l'avenir. Alors que la rentrée scolaire s'échelonne sur plusieurs jours, la Maison familiale et rurale de Gelles aborde cette nouvelle année dans un contexte particulièrement favorable. Avec 155 jeunes et adultes en formation, l'établissement confirme une progression constante de ses effectifs et se projette déjà vers de nouveaux développements.
« En trois ans, nous avons connu une augmentation d'environ 70 % de nos effectifs », souligne le directeur Benjamin Simon. Une évolution qui contraste avec la tendance observée dans de nombreux établissements agricoles à l'échelle nationale.
Répartis dans 13 groupes de formation, les apprenants suivent des cursus allant de la 4e au BTS, auxquels s'ajoutent des formations destinées aux adultes en reconversion professionnelle. Chaque semaine, entre 40 et près de 100 élèves fréquentent l'établissement selon les rythmes de l'alternance.
La diversité des profils constitue l'une des caractéristiques de la MFR. Si une partie des jeunes est issue du monde agricole, beaucoup viennent d'autres horizons et découvrent progressivement les métiers de l'agriculture, de l'élevage ou du secteur para-agricole. L'établissement accueille également des adultes souhaitant se reconvertir vers ces professions.
L'alternance demeure le pilier du modèle pédagogique. Une cinquantaine de jeunes sont aujourd'hui apprentis dans des exploitations agricoles du territoire, tandis que les autres effectuent régulièrement des stages en entreprise. Cette proximité avec le terrain permet à la MFR de maintenir un lien étroit avec le tissu économique local.
L'internat joue également un rôle majeur dans la vie de l'établissement. La grande majorité des collégiens et lycéens y résident durant leurs semaines de formation. Originaires du Puy-de-Dôme mais aussi de départements voisins, ils y trouvent un cadre de vie qui favorise l'apprentissage autant que la vie collective. Face à cette attractivité croissante, la question des capacités d'accueil devient centrale. Les chambres sont aujourd'hui largement occupées, les espaces communs atteignent parfois leurs limites et certaines salles de cours sont mises à disposition grâce au partenariat noué avec la commune dans les locaux de l'ancien collège.
Pour répondre à ces besoins, la MFR porte un projet d'extension d'envergure estimé à près de 3 M€. Celui-ci prévoit notamment la création de nouveaux espaces de vie pour les internes, l'amélioration des infrastructures pédagogiques, l'aménagement d'équipements extérieurs ainsi que la construction d'une salle pouvant accueillir réunions et rencontres professionnelles du monde agricole.
Au-delà des bâtiments, l'établissement continue d'enrichir son offre de formations. Les élèves de bac professionnel peuvent désormais suivre des parcours spécialisés selon leurs centres d'intérêt, tandis que les classes de 4e et 3e bénéficient d'itinéraires de découverte autour de la défense et de la sécurité, du cheval, du numérique ou encore du monde rural et de l'environnement.
L'ouverture internationale constitue également l'un des prochains défis. Le BTS Métiers de l'élevage, récemment rénové, devrait prochainement permettre à ses étudiants d'effectuer des stages à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus. Des destinations scandinaves sont notamment envisagées, avec l'objectif d'étendre ensuite cette expérience aux élèves de bac professionnel.
Autre signe de la reconnaissance dont bénéficie aujourd'hui l'établissement : la MFR accueillera le 11 septembre prochain la rentrée des services régionaux de l'enseignement agricole.
Créée sous forme associative et gérée par les familles, la Maison familiale et rurale de Gelles continue ainsi de conjuguer ancrage territorial, accompagnement éducatif et adaptation aux évolutions du monde agricole.



Benjamin Simon, le directeur– © G. G.

Gelles

Thé dansant. Dimanche 6 septembre à 14h30 au foyer Espinasse, thé dansant avec l'orchestre Jérôme Dauphant, organisé par l'*Amicale du Saint-Fouty.* Réservations au 04.73.87.81.80 ou au 04.73.87.80.33.

Cours de yoga. Reprise des cours le lundi 7 septembre de 19h15 à 20h45 à la salle des Associations de Gelles. Deux séances découvertes sont proposées.
La pratique associe respiration, posture, mouvement et relaxation, avec une attention portée sur la mobilité. Renseignements et inscriptions auprès de Marine au 06.69.17.06.65.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes et célébrations. Vendredi 4 septembre à 18h à La Bourboule et au Mont-Dore. **Samedi 5 septembre** à 18h à Laqueuille. **Dimanche 6** à 9h30 à Briffons ; à 10h à Cros-la-Tartière (fête du Précieux Sang) ; à 11h à La Bourboule (fête patronale) ; à 18h au Mont-Dore. **Samedi 12** à 18h à Saint-Donat. **Dimanche 13** à 9h30 à Saint-Sauves ; à 10h30 à Tauves (fête patronale) ; à 11h à La Bourboule, suivie d'un pot de l'amitié ; à 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet de la Miséricorde, vendredi 4 à 17h à La Bourboule. – Prière du chapelet, mercredi 9 à 17h à La Bourboule. – Adoration eucharistique, mercredi 9 de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.

Saint-Julien-Puy-Lavèze - Randonnée méditative : un pari réussi

Le 22 août, c'est dans la joie que nous nous sommes retrouvés à Saint-Julien-Puy-Lavèze pour une randonnée méditative de 7 km très réussie dans les environs. Et pourtant, le pari n'était pas gagné d'avance, la météo annonçait un temps pluvieux pour ce jour-là.
Mais tout s'est remarquablement bien passé. Le soleil était de la partie, le sourire était sur toutes les lèvres, et la randonnée fort agréable entre champs et forêts, bois et prairies.
Alors merci à M. le maire, Yves Clamadieu, ainsi qu'à Isabelle et Lucette pour nous avoir accueillis avec ce « vin d'honneur » apprécié de tous. Merci à M. le curé, le Père Pascal Thomas, pour cette célébration dans l'église restaurée et fleurie. Et merci à toute l'équipe organisatrice motivée, ainsi qu'à chacun et chacune des participants présents.

Pierre Outre



Réconfort avant l'effort.

Saint-Julien-Puy-Lavèze

En paroisse. Sœur Anne informe les paroissiens qu'il n'y aura pas d'adoration les jeudis 10 et 17 septembre, la reprise sera le jeudi 24 de 15h à 17h.

Les Ailes des Puys. Portes ouvertes samedi 12 et dimanche 13 septembre de 8h à 19h sur la base ULM. Entrée et parking gratuits, vols d'initiation, vols de découverte, pendulaire ou 3-axes, simulateur de vol. Offres spéciales « voler au féminin ». Contact : contact@ailesdespuys.fr.

Laqueuille - Ils sont grands-parents et arrière-grands-parents à nouveau !

Une petite fille prénommée Charline est arrivée le 25 juillet au foyer d'Élodie et Jérémy Gauthier. Ce jeune couple, dont le papa est bien connu dans notre commune, est domicilié dans la Creuse à Saint-Oradoux-de-Chirouze, à quelques kilomètres de La Courtine, et accueille son premier enfant. Nous présentons toutes nos félicitations à ces jeunes parents.
Nous savons que cette naissance fait également le bonheur des grands-parents Solange et Thierry Gauthier, ainsi que des grands-parents maternels Luc et Laurence Marion, qui habitent à Condat-en-Feniers dans le Cantal.
Nous leur adressons une amicale pensée, ainsi qu'aux arrière-grands-mères que sont Monique Chassagne à La Bourboule, Janine Gauthier à Saint-Fréjoux, en Corrèze. Nous saluons aussi Colette Marion, la grand-mère paternelle d'Élodie, qui habite à La Bastide, pas loin de Condat-en-Feniers. Nous faisons, bien sûr, un gros câlin à Charline.
L'annonce de la belle nouvelle de son arrivée chez Élodie et Jérémy vient de permettre à nos lecteurs de faire, en quelques minutes, une petite escapade dans trois départements voisins du nôtre… Nous souhaitons à tous beaucoup de bonheur en famille.



Quelques fleurs pour Charline et sa maman mais aussi toutes les dames de cette jolie famille.

Perpezat - Tradition



Samedi 15 août à Perpezat, une nouvelle plantation de « mâts des élus » a eu lieu, chez Christophe Megemont au village d'Angle-Bas, puis chez Delphine Rouel du village d'Angle-Haut. Cette belle journée s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale.

Laqueuille

Messe. Une messe sera célébrée en notre église le samedi 5 septembre à 18h pour Michelle Fargeix et les défunts Fargeix-Bellaigue.

Mazayes

Décès. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Jeanine Boucheix de Coheix, à l'âge de 88 ans. C'était une femme d'une grande gentillesse et très discrète, mère de trois enfants, André, Cathy et Nathalie. Jeanine a rejoint pour l'éternité son époux Robert qu'elle a beaucoup pleuré. Elle a toujours été bien entourée par sa famille, et la venue de ses petits-enfants l'a comblée de joie. Que toute sa famille trouve ici nos plus sincères condoléances. Nous les assurons de toute notre amitié.

DSA - L'aire d'intermodalité est ouverte au rond-point des 4-Routes



Depuis le 1er septembre c'est officiel, l'aire de covoiturage et d'intermodalité du rond-point des 4-Routes a ouvert ses portes.
La communauté de communes Dômes Sancy Artense, en partenariat avec le Département et la Région, a aménagé une aire de covoiturage et d'intermodalité, avec le soutien financier de l'État. L'équipement est situé sur la commune d'Olby aux abords du rond-point des 4-Routes de Nébouzat.
Sur cet espace, retrouvez : des places de stationnement pour du covoiturage ou stationner votre voiture avant de prendre le bus, un arrêt de bus où trois lignes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'arrêtent (lignes qui circulent en direction de Clermont-Ferrand, Le Mont-Dore, Ussel et Mauriac) et des places de stationnement vélo.
Cet équipement vous permettra d'utiliser plusieurs moyens de transport de manière successive pour vos différents trajets (voiture, vélo, bus), et notamment de faciliter votre accès à la métropole clermontoise.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la communauté de communes au 04.73.65.87.63 ou par mail à accueil@domes-sancyartense.fr.
Retrouvez toutes les informations sur le site Internet de la com-com https://www.domes-sancyartense.fr/.

Olby - Le petit Gabriel a été baptisé

Le 22 août, les cloches de notre église Saint-Pierre ont retenti joyeusement, annonçant le baptême de Gabriel Faucon. C'est notre diacre Pierre Lassalas qui a baptisé Gabriel, entouré de ses parents Pierre Faucon et Christelle Tallon qui habitent Saint-Laurent-du-Médoc en Gironde.
Gabriel était accompagné de son parrain Florian et de sa marraine Justine, ainsi que de toute sa famille. Pierre entretient depuis toujours un lien particulier avec le village.
Il a passé une grande partie de sa jeunesse à Olby et ce lien est encore bien présent aujourd'hui ; Jean-Pierre, le papa de Pierre, ainsi que Danièle sa compagne habitent le quartier des Bernards.
Nous souhaitons la bienvenue à Gabriel dans la communauté chrétienne.



Notre-Dame d'Orcival - La paroisse en fête



C'est avec beaucoup de joie et de ferveur que la paroisse accueillait le père Jean-Louis Vivier, ancien recteur de la basilique, pour fêter avec ses anciens paroissiens, sa famille et ses nombreux amis, le jubilé d'argent de son sacerdoce dans la joie du pardon.
Une messe des grands jours où les chants ont fait vibrer la coupole par la voix puissante des participants. Le père Vivier a concélébré, accompagné des pères Roux, Vallente, Varnas, le recteur actuel de la basilique, le père Aybram venu de Paris pour la circonstance exceptionnelle, son ami de longue date, les diacres Pierre et Jean-Pierre.
Avant la messe, le père Varnas avait préparé un mot d'accueil simple mais très chaleureux pour recevoir son aîné dans le sacerdoce en invoquant sa première rencontre et ce qui l'avait frappé dans son accueil.
Puis, notre chantre Caroline a chanté un magnifique chant que la maman du père Vivier lui avait appris dès ses 6 ans, en le portant sur ses genoux.
La foule était très émue en écoutant ces belles paroles d'espérance tournées vers un avenir plein de paix.
Son homélie, un vrai témoignage de vie d'une foi bien ancrée en Jésus-Christ et centrée sur la joie de vivre en Église, fut une belle parole d'espérance pour tous, écoutée avec beaucoup d'attention dont voici quelques extraits : « Dès ma plus tendre enfance, j'ai été attiré par l'Église, peut-être parce que dans ma famille, il y avait des prêtres, religieux, religieuses ; mais aussi j'avais un curé, le Père Fraisse, bon, accueillant, dont je veux faire mémoire aujourd'hui. Ce qui me frappait chez lui, c'était sa bienveillance… Dès ma jeunesse, j'ai été attiré par l'Église. Oui, j'aime toujours cette Église qui, à l'écoute de l'Esprit saint se renouvelle pour le service de l'humanité. J'aime l'Église parce que j'y trouve le Christ, la Lumière qui éclaire ma route. Cette lumière du Christ est en nous, au plus profond de nous-même. Je médite souvent une parole de Saint Paul, vu mon âge : « Si l'homme extérieur va vers sa ruine, l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour ». Se renouveler de jour en jour, même si la vieille carcasse n'en peut plus, c'est dans le silence, chercher au plus profond de nous mêmes, Dieu qui s'y trouve et qui nous parle dans un cœur à cœur… Nous soignons beaucoup notre extérieur mais l'intérieur de nos âmes, lieu d'habitation de Dieu, il faut le choyer : c'est là qu'on peut faire l'expérience de Dieu. Je souhaite à vous tous, chers amis, de faire cette expérience de rencontre avec le Christ : lui, le Chemin, la Vérité et la Vie. »
Après la messe, le père Vivier invitait tous les participants à partager le verre de l'amitié. C'est à la salle des fêtes de Saint-Pierre-Roche que tous ses amis et sa famille se retrouvaient dans une ambiance détendue, conviviale et très riante autour de ce prêtre toujours très souriant et avenant avec tous, dont le souvenir perdure dans les mémoires avec ce caractère de joie qu'il offre à tous.
Vous pouvez retrouver le texte complet de son homélie sur le site de la paroisse.
Voici quelques mots de saint Augustin pour résumer votre vie de sacerdoce : « Rends culte à Dieu pour qu'il te cultive et porte du fruit ».



Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Samedi 5, baptême d'Elora et Léonine Geille, à Massagettes ; de 14h à 16h, répétition de la chorale au presbytère ; à 18h, messe à Pontaumur. **Dimanche 6** à 11h à la basilique – nous prierons aux intentions suivantes : Cyrille Audigier et les défunts Audigier Planat ; Famille Beaudonnat Bayol ; Marcelin et Marie-Thérèse David Dunaud ; Paul et Émilie Pellissier et leur famille ; Nicole Cellier. **Mardi 8** fête de la Nativité de la Vierge, messe à 11h à la chapelle de la Source (où à la basilique suivant la météo). **Mercredi 9, jeudi 10, vendredi 11** à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 12** à 11h, baptême de Théo Soucheyre à Orcival ; à 18h, messe à Giat. **Dimanche 13** à 11h à la basilique.

Annonces. – Le Père Varnas est absent du lundi 31 août au samedi 5 septembre.
– Le repas de la fête de la paroisse aura lieu le dimanche 13 septembre à la salle des associations. Vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de Pierre Lassalas au 06.70.33.49.70 ou Éric Mignot au 06.10.82.49.35, ou à la paroisse : 04.73.65.81.49 ou paroissenotredameorcival@orange.fr.

Découverte du patrimoine. – Visites de la basilique : jusqu'au 18 septembre, visite gratuite par des bénévoles tous les mercredis et vendredis à 10h30 et 15h30, rendez-vous à la porte Saint-Jean, côté sud.
– Journées européennes du patrimoine : l'équipe de bénévoles des visites accompagnées de la basilique assurera des visites complètes ou partielles, et à la demande, le samedi 19 septembre de 9h30 à 12h30 et les samedi 19 et dimanche 20 de 15h à 18h. Pas de visite le dimanche matin.

Rentrée paroissiale du catéchisme. Elle aura lieu le samedi 19 septembre, de 10h à 12h à la salle du café de Saint-Bonnet-près-Orcival. Pour les inscriptions sont concernés tous les enfants du CE1 à la 6e. Rens. Patricia au 06.68.15.00.04, pchabillat63210@gmail.com, 04.73.65.81.49 ou paroissenotredameorcival@orange.fr.
– Le samedi 10 octobre à 17h-19h, nous vous attendons tous pour la rentrée du café surprise en famille.

Permanence. Elle est assurée au presbytère d'Orcival les mercredi et vendredi de 14h30 à 17h. Pour toute demande, n'hésitez pas à appeler au 04.73.65.81.49 ou à envoyer un courriel à paroisse-notredameorcival@orange.fr. Site : https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/.

Vernines

Reprise de la gym. Les cours de gym reprendront à partir du mardi 8 septembre de 18h30 à 19h15 pour de la gym douce et de 19h30 à 20h30 pour la gym plus sportive. Vous êtes attendus nombreux.

Orcival

Voyage – rappel. Le *Club de la Vallée Fleurie* rappelle à tous ses adhérents que le voyage au Pays de Saint-Flour aura lieu le 17 septembre. Le rendez-vous avec les cars Voute se fera au pied de la basilique à 7h15. Merci pour votre ponctualité.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Événement - L'herbe n'est pas plus verte ailleurs qu'à la Foire au pré

THIERS - Rendez-vous incontournable du mois de septembre, la Foire au pré se modernise tout en maintenant sa tradition de fête populaire. Au programme : stands dans les rues, tripes, artisans, créateurs, animaux, fête foraine…

Sans nul doute l'une des festivités les plus populaires de la ville de Thiers, la Foire au pré tient le haut du pavé depuis le Moyen Âge. Ce sont les moines de l'abbaye du Moutier qui sont à l'origine de sa création initiale le 14 septembre, jour de l'exaltation de la Sainte-Croix du Seigneur. La Foire au pré est incontestablement l'une des plus anciennes foires de notre région, et même de France.
De vieux documents témoignent de l'existence d'un marché tenu par les moines du Moutier au coin dit « des Hasards », à l'intersection des rues du Pirou, Durolle, Alexandre-Dumas et Mancel-Chabot. Les religieux faisaient commerce d'une quantité non négligeable de fromage. Mais, au fil du temps, leurs relations avec le pouvoir seigneurial se délitèrent. Alors, pour vendre plus facilement les nombreux produits issus de leurs domaines sans craindre les droits seigneuriaux, les moines eurent l'idée de s'installer dans un pré appartenant à l'abbaye. De là viendrait l'origine de la Foire dite « du pré ». Ce site n'a pas été choisi au hasard puisqu'il servait de lieu d'échange majeur entre les plaines agricoles et les zones de montagne.
Simple marché à l'origine, cette foire a acquis ses lettres de noblesse et la réputation que nous lui connaissons aujourd'hui. Une réputation également culinaire puisqu'on prétend que les Bitords mangent beaucoup et que, surtout à l'occasion de la Foire au pré, ils n'ont de leçons à recevoir de personne.
En ce 14 septembre dans les années 1945, à la Foire au pré, on sortait le jambon. Pas n'importe lequel, celui de deux ans d'âge, issu d'un cochon tué en pleine rue et au beau milieu des véhicules qui attendaient la fin des opérations. Celui-ci était accompagné de chou et de la fameuse pompe aux pommes. Cette époque était également celle des bâtons de guimauve et de la femme géante, véritable femme-canon, que l'on pouvait toucher du bout des doigts et qui, en un geste gracieux, bouclait un large ceinturon de soldat sur une cuisse généreuse, mise à nu.



La Foire au pré n'a pas perdu son caractère d'antan – © Archives municipales de Thiers.

Une redynamisation de la Foire au pré

De nos jours, la Foire au pré se déroule toujours dans le quartier du Moutier avec la présence de nombreux stands dans les rues. Mais elle a évolué avec son temps. La petite particularité de cette année est qu'elle débutera vendredi 11 septembre à 18h avec un concert, organisé par l'*Union des commerçants et artisans de Thiers*. Le lendemain, la Foire au pré reprendra une conformité plus classique. « Il y a juste le parcours qu'on va changer pour revenir à quelque chose de plus historique, avec un concert de clôture le samedi vers 18h-18h30 », inique Louis-Emmanuel Bodinat, adjoint délégué à la culture, au tourisme, à la communication et à l'attractivité.
Le dimanche, une brocante sera organisée par le SAT Football, en parallèle de la fête foraine. « Notre objectif cette année est de conserver cette tradition et cet événement. C'est aussi chercher à le redynamiser en lui donnant un nouveau souffle pour les années à venir. Avec le temps, la Foire au pré s'est essoufflée. On a remarqué que beaucoup de forains ne venaient plus et préféraient aller ailleurs. Après une discussion avec eux, on s'est dit qu'il fallait plus d'animations, d'où cette réflexion sur l'organisation de spectacles et la brocante. La Foire au pré est une manifestation qui nous tient à cœur, c'est l'un des événements forts de Thiers. »
Durant la Foire au pré, dans le magnifique parc de l'Orangerie, le public pourra aller à la rencontre des artisans, créateurs et producteurs locaux. Comme le veut la tradition, les animaux ne seront pas oubliés puisque la Ferme auvergnate accueillera des vaches Highlands et ferrandaises, ainsi que des chevaux de race Auvergne.
Comme chaque année, le *Cercle des amis des Garniers* perpétue lui aussi la tradition en concoctant des tripes. Celles-ci sont dégustées de bon matin, aux environs de 8h-8h30, par des personnalités locales désireuses de maintenir ces fondamentaux. Par ailleurs, les restaurants et les buvettes associatives du quartier affichent complet dès l'aube pour servir ce plat emblématique aux habitués et visiteurs de passage. Parce qu'assurément, la Foire au pré ne rassemble pas seulement la population du bassin thiernois, mais rayonne bien au-delà car elle conserve précieusement son caractère populaire bien ancré.

Ludivine BOURDUGE

Pratique : samedi 12 septembre, de 9h à 18h. Entrée libre. Pour le bon déroulement, il sera interdit de stationner dans les rues suivantes : rue de Clermont, place/pont du Navire, rue du Moutier, avenue du Progrès, rue de l'Avenir, avenue Max-Dormoy, allée du Pré-de-la-Foire, dès 6h le samedi 13 septembre et interdiction de circuler dans ces mêmes rues de 8h à 18h. Possibilité de stationner au plus près de la foire, sur l'ancien site Flowserve.

Thiers en bref

Forum des associations
Samedi 5 septembre de 10h à 18h à la Maison des Sports.

Au cinéma Le Monaco
« L'Odysée » (VF + VO - interdit aux moins de 12 ans - 2h52). « Spiderman Brand new day » (2D + 3D - 2h25). « Les Gendarmes » (1h27 - à partir du 26 août à 18h). « La dernière séance » (vo) le 4/09 à 20h30). « Pat patrouille Mission dino (dès 6 ans - 1h28). « Kayara » (dès 6 ans - 1h21 - samedi à 10h et 14h30 et dimanche 14h30 et 18h15). « Jim Queen » (1h25 - int. - 12 ans - dimanche 16h30, lundi et mardi à 18h30). « Le triangle d'or » (1h27). « Soudain » (3h15 - vfo). « Tombé du ciel » (1h32). Plus d'infos sur le site www.thierscinema.fr.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Samedi 5 septembre à 18h à Saint-Rémy (fête patronale de saint Loup). Dimanche 6 à 11h à Thiers, église du Moutier.

Thiers Dore et Montagne - Collecte des encombrants ménagers

TDM organise toujours sur les 30 communes du territoire, la collecte des encombrants ménagers à domicile, un service destiné aux usagers particuliers. Comment y participer ? Avant tout dépôt, inscrivez-vous au 04.73.80.40.88 (du lundi au vendredi). La collecte est limitée à 5 m³ par foyer (en rez-de-chaussée ou à l'extérieur du logement, tout en évitant d'encombrer la voie publique). La collecte ne pourra être effectuée à l'intérieur d'une habitation en cas d'accès dangereux ou insalubrité. Selon leur état, les encombrants et objets collectés pourront être réemployés, plutôt que jetés. Certains éléments en trop mauvais état peuvent être refusés.
Les déchets acceptés concernent le mobilier, literie, matériel ou élément de construction (porte, fenêtre, volet…), déchets d'éléments d'ameublement, vaisselle, livres, jouets, cycles, outils, tondeuse, motoculteurs, textiles, chaussures, déchets électriques et électroniques.
Déchets verts, gravats, déchets toxiques ou dangereux (bouteille de gaz, extincteur, solvant…), déchets à caractère médical (médicaments, seringues…), déchets d'origine animale, déchets collectés dans les bacs (ordures ménagères, emballages recyclables…) ou faisant l'objet d'une collecte spécifique (verre…), pneus, déchets automobiles (excepté les batteries) sont refusés.
En septembre, à Thiers, participez à cette collecte les mercredis 9 et 23. Plus d'infos sur le tri, la réduction des déchets : service déchets ménagers de TDM au 04.73.53.93.08, www.cctdm.fr.

Escoutoux - Visite de l'église et spectacle avec les « Concerts de Vollore »

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les « Concerts de Vollore » donnent rendez-vous au public à Escoutoux samedi 19 septembre. En partenariat avec l'association *Escotal*, une visite guidée de l'église d'Escoutoux sera proposée à 15h30, avec un rendez-vous fixé place de l'Église (entrée libre).
La journée se poursuivra avec de 16h à 17h, une visite libre du parc du château de La Verchère, puis à 18h spectacle musical *Offenbach Girls* (tarif plein : 15 €, réduit : 10 €. Gratuit pour les moins de 18 ans). Ce spectacle lyricomique propose de revisiter l'univers de Jacques Offenbach autour de deux thèmes éternels : l'amour et les femmes.
Sur scène, les voix de Lauriane Nourry, soprano, et Yoanna Crison, mezzo-soprano, seront accompagnées au piano par Dominique Blanc. Un spectacle annoncé comme joyeux, sensible et accessible, qui devrait séduire aussi bien les habitués de l'opéra et de l'opérette que les spectateurs moins familiers de cet univers.
Cette rencontre entre patrimoine et musique marquera également l'une des étapes de l'Autre Saison 2026-2027 des « Concerts de Vollore », qui proposera cinq concerts dans cinq lieux différents, avec plus de 250 artistes invités, du 19 septembre au 6 avril.



Offenbach Girls proposera un spectacle musical lyricomique.

Réservations et renseignements auprès des offices de tourisme au 04.73.80.65.65, 04.73.51.20.27 ou 04.77.96.08.69, sur www.concertsdevollore.fr, ou directement à l'entrée du concert.

Courpière

Forum des associations. Samedi 5 septembre de 8h30 à 13h à l'Espace Coubertin. Buvette assurée par le comité d'animation. Toute la matinée, animations et démonstrations.

À la médiathèque à la rentrée. Exposition d'artistes amateurs : de nombreux artistes seront à l'honneur, venez les découvrir jusqu'au 30 septembre. Rens. 04.73.51.29.55.

« Courpière Tarot Club ». L'association reprend ses activités. Rendez-vous aux anciens et nouveaux joueurs tous les jeudis à 19h30 à compter du 3 septembre au 1, rue Abbé-Dacher à Courpière. Rens. 06.13.80.50.49 ou 06.17.47.17.09.

« Les Voix du cœur ». La chorale reprend ses répétitions du vendredi de 19h30 à 21h, maison des associations, place Jean-Payre (bâtiment face à la bibliothèque). Rens. https://sites.google.com/view/les-voix-du-choeur-courpiere.

CCAS. Reprise des activités dès septembre. Les jeux reprendront le jeudi 17. Sortie à Charroux programmée jeudi 1er octobre, sur inscription.

Augerolles - La Randonnée des Mille Pattes revient pour sa 17e édition

Dimanche 13 septembre, Augerolles accueillera la 17e édition de la Randonnée des Mille Pattes. Organisée par *Augerolles 2000*, cette manifestation sportive et conviviale proposera cinq parcours, à pied ou VTT, afin de permettre à chacun de profiter des chemins et paysages du secteur à son rythme. Les amateurs de randonnée pédestre auront le choix entre trois circuits de 8, 16 et 25 km, proposés respectivement au tarif de 8 €, 10 € et 12 €. Les vététistes pourront, quant à eux, s'élancer sur deux parcours de 35 km (1 213 m de dénivelé positif) ou 42 km (1 466 m de dénivelé positif). La randonnée est également ouverte aux cavaliers.
Pour permettre aux participants de reprendre des forces au fil des kilomètres, des ravitaillements seront installés sur tous les parcours. Un repas sera également proposé à l'arrivée, dans un esprit de convivialité qui accompagne traditionnellement cette journée.
Les inscriptions et départs se feront à la salle polyvalente d'Augerolles. Pour les parcours de 8 et 16 km, les départs seront possibles de 8h à 11h. Pour le circuit de 25 km et les parcours VTT, ils seront échelonnés de 8h à 10h.
Les organisateurs invitent les participants à prévoir leur propre gobelet pour les ravitaillements. Cette 17e édition sera ainsi l'occasion de chausser les chaussures de randonnée ou d'enfourcher son VTT pour une matinée sportive au cœur des paysages d'Augerolles, avant de se retrouver autour du repas à l'arrivée.

Escoutoux - Escotal fête ses 30 ans et se consacre à la mémoire communale

Créée en 1996 à la suite d'une exposition réalisée par les élèves de l'école du village, l'association *Escotal* célèbre cette année ses 30 ans. À cette occasion, elle propose trois journées d'animations, du vendredi 18 au dimanche 20 septembre, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine.
Depuis trois décennies, *Escotal* œuvre à la connaissance, à la préservation et à la valorisation du patrimoine historique et culturel d'Escoutoux. Recherches historiques, publications, expositions, conférences, randonnées, collectes de témoignages, préservation des archives ou encore inventaire du petit patrimoine : au fil des années, l'association a multiplié les initiatives pour faire connaître l'histoire de la commune et contribuer à sa transmission.
Son champ de recherche s'est également élargi à l'histoire de la région thiernoise, tandis que plusieurs publications ont permis de conserver et de partager les résultats de ses travaux. Le bulletin n° 9, « Notes pour servir à l'histoire d'Escoutoux », consacré notamment aux fiefs et aux curés du XIIIe au XIXe siècle, a ainsi récemment enrichi cette collection. Un dixième bulletin est actuellement en préparation, avec notamment des recherches sur les villages disparus de la commune et plusieurs belles demeures d'Escoutoux.

Trois jours pour célébrer 30 ans de patrimoine

Pour marquer cet anniversaire, *Escotal* a préparé un programme associant histoire, patrimoine, témoignages, images, peinture, musique et rencontres.



L'association « Escotal » œuvre à la valorisation du patrimoine d'Escoutoux.



Des visites de l'église sont prévues – © Michel Sablonnière.

Vendredi 18 septembre à partir de 18h, à la salle du conseil, la soirée débutera par une présentation de l'association, suivie de la projection du film « Exposition scolaire de 1996 », qui permettra de revenir aux origines d'*Escotal*. Les conteurs de l'association *Passeurs de Mots du Parc Livradois-Forez* accompagneront ensuite cette soirée placée sous le signe de la mémoire et des débuts de l'aventure.
Samedi 19, l'église Saint-Sulpice ouvrira ses portes au public pour des visites de 10h à 12h et de 14h à 17h. À 17h, Martine Baudet-Pommel proposera une conférence consacrée à la « Société taisible famille Quittard-Pinon ». La journée se poursuivra à 18h au château de La Verchère avec un concert.
Dimanche 20, les visites de l'église Saint-Sulpice reprendront de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le public pourra également découvrir une exposition de peintres locaux, Roger Chastel et Guy Pailler, ainsi qu'une sélection de photographies et vidéos d'*Escotal*.
À travers ce week-end anniversaire, l'association souhaite réunir habitants, adhérents, curieux et amoureux du patrimoine autour de ce qui constitue le fil conducteur de son action depuis 1996 : connaître l'histoire d'Escoutoux, la préserver et la transmettre.

Anne-Marie JAVELLE (CLP)

Aubusson-d'Auvergne - Au lac, la nature se découvre aussi en musique



Le lac d'Aubusson, un site majeur pour la préservation de la nature.

Dimanche 13 septembre, le lac d'Aubusson-d'Auvergne accueillera une nouvelle balade « Musique en chemin… au fil de l'eau ». Une invitation à prendre le temps d'écouter autrement le paysage, entre musique, poésie et découverte de la nature. Et si, pour découvrir un paysage, il fallait commencer par fermer les yeux et tendre l'oreille ? C'est tout l'esprit de « Musique en chemin… au fil de l'eau », une balade originale proposée au lac d'Aubusson-d'Auvergne.
Guidés par Jean-Philippe Barbarin, musicien et intervenant artistique, les participants sont invités à parcourir les abords du lac en portant une attention particulière aux sons, aux ambiances et aux petits détails qui composent ce milieu naturel. Voix, chant, trompette, guitare et petits instruments accompagnent cette promenade conçue comme une expérience à la fois musicale, poétique et sensible.

Écouter le paysage

L'objectif n'est pas simplement de proposer un concert en plein air. Au fil du parcours, la musique dialogue avec les bruits de la nature : chant des oiseaux, bruissement des feuilles, souffle du vent… Le silence lui-même trouve sa place dans cette découverte sensorielle.
Cette approche permet de regarder autrement un site pourtant bien connu des habitants et des habitués du lac. Très fréquenté aux beaux jours, le lac d'Aubusson possède également une richesse naturelle que cette balade invite à prendre le temps d'observer et surtout d'écouter. À l'issue de la promenade, un temps d'échange est prévu avec Jean-Philippe Barbarin, qui partagera également son regard naturaliste sur ce site préservé. Une façon de prolonger l'expérience et de mieux comprendre les milieux traversés.

Une sortie accessible à tous

La balade s'adresse à tous les publics et à tous, sans limite d'âge particulière. Les bébés peuvent participer à condition d'être portés ; les poussettes ne sont en revanche pas adaptées au parcours. Le groupe est limité à 20, afin de conserver le caractère intimiste de cette expérience.
Une manière douce et originale de profiter du lac d'Aubusson en cette fin d'été, en laissant pour quelques heures la nature devenir elle-même un véritable terrain de jeu musical.

Pratique : de 10h15 à 12h. Le rendez-vous est fixé 10 minutes avant le départ, sous le kiosque situé après les sanitaires du lac. Tarif : 7 € pour les adultes, participation gratuite pour les moins de 18 ans, qui doivent être accompagnés d'un adulte. La réservation et le règlement à l'avance sont obligatoires : aucun paiement ne sera effectué sur place.

Châteldon - Retour sur cet été 2026

À Châteldon, le 31 août, la matinée était modérément fraîche avec 12 °C et l'après-midi, avec un ciel voilé, 24 °C, soit une belle journée d'été et une température moyenne de 18 °C. Il reste encore trois semaines d'été…
En 2003, de fin mai au 30 août, il ne tomba pas une goutte d'eau et le ruisseau de la coutellerie châteldonnaise fut sec pendant toute cette période. Un gros orage, le 31 août, et des précipitations le 1er septembre donnèrent plus de 120 mm d'eau, les ruisseaux reprirent vie…
En 2026, nous avons eu un mois de juillet arrosé après chaque épisode de chaleur. Août fut arrosé avec plus de 83 mm d'eau, dont plus de 40 mm avec l'orage du 27 et 28 ! Les amateurs de champignons espèrent partir à la cueillette bientôt.
Sur notre photo, le « ruisseau des couteliers », la Chasserelle, contrairement au Vauziron avec son eau impropre à la métallurgie. La verdure a prospéré depuis le nettoyage du ruisseau trois mois auparavant. Le débit est bien moindre qu'au 1er septembre 2003. Mais en 2026, ce ruisseau a eu de l'eau de juin à août, sauf aux courts épisodes où il a tari comme un oued. Ce ruisseau apporte de la fraîcheur en été, les maisons en pierre n'ont pas besoin de climatisation. De plus, en fond de vallon, le soleil disparaît plus tôt et la forêt de feuillus, vieux de plus de 60 ans, apporte la douceur.



Le « ruisseau des couteliers », la Chasserelle.

Paslières

Apéro-concert. Le comité des fêtes organise un concert de jazz à l'église, le samedi 26 septembre à 19h30, avec *Les Mano'rleans Messengers*. Entrée : 20 €, apéritif dînatoire offert. Réservation conseillée au 06.70.18.74.88.

Châteldon

Pharmacie de garde. Samedi 5 et dimanche 6 septembre, pharmacie de Jonathan Metge, 2, place Jean-Jaurès, tél. 04.73.94.60.26.

Ris - Vif succès du championnat de moto-cross

Tout était réuni pour que cette journée soit une réussite ce dimanche 30 août. Une météo plus que favorable, les averses des derniers jours ayant largement contribué à l'irrigation naturelle du site du circuit des Torranches, offrant une piste idéale pour les pilotes engagés. Le soleil leur avait donné rendez-vous cette année et c'est en famille qu'on est venu nombreux applaudir les jeunes pilotes.

Au total 180 engagés

Sur les grilles de départ, les 180 pilotes inscrits, des plus jeunes en catégorie 65 cc (9 ans) et 85 cc (de 9 à 11 ans) aux plus âgés en MX1, MX2 et Vétérans, tous avaient la ferme intention de donner le meilleur sur ce tracé de 1,490 km très technique. Après les contrôles administratifs de la veille, contrôles techniques, essais libres et essais contrôlés, les choses sérieuses ont commencé avec les graines de pilotes chevauchant leurs 65 cc juste avant la pause déjeuner. Puis ce sont les Vétérans féminines qui ont ouvert les hostilités à 13h40.

Jusqu'à 18h25, les catégories se sont affrontées en deux manches (course 1 et course 2). Plusieurs pilotes du *Moto Club Ris/Puy-Guillaume* faisaient partie des engagés, dont : Ryan Gacon en catégorie Pupille en 65 cc, Julian Harvet en catégorie Benjamins en 85 cc, Jean Mathis et Kenny Billaud en 125 cc, Bastien Guillaume, Enzo Da-Re, Maël Chevaldonne, Aurélien Tuel en MX1, Bryce Sauvade, Benjamin Barthélémy en MX2, Aurélien Tuel (bronze ligue AuRA), Cyrille Gardette (argent ligue AuRA), Mick Meaume (bronze ligue AuRA), en catégorie Vétérans.



Les jeunes pousses sur leurs 65 cc.

« Il ne faut pas oublier que les pilotes engagés sur cette épreuve, suivant leurs performances et leur classement, engrangent des points comptant pour grappiller des places au championnat de ligue Massif central Forez. Néanmoins il faut impérativement que pour les plus jeunes, ce sport demeure un sport de loisirs. À l'heure actuelle, sur 100 000 pilotes licenciés en France, il n'y en a que 10 qui en vivent, et seulement 6 à 7 décemment. Je tiens à remercier ici les 70 bénévoles et commissaires de piste, le personnel officiel et secouristes compris, sans qui cette manifestation n'aurait pas pu être organisée. Mais aussi féliciter et remercier les 15 bénévoles du club qui officient à l'entretien du circuit toute l'année », a déclaré Laurent Debus, le président.

Des pilotes puy-guillaumois bien placés

– Groupe Poussin en 65 cc : 1) n° 184 Louis Ftulisiak *Moto-Club de Moulins* 50 pts, 2) n° 70 Edan Mekmane *Moto-Club de Moulins* 40 pts, 3) n° 997 Lucas Levain *Moto-Club Andrezieux Boutheon* Poussin 36 pts. Dans le groupe Poussin fille en 65 cc : Leanne Veysset.

– Groupe Pupille en 65 cc : 1) n° 315 Victor Besson *Quads et Motos Gentiane* 50 pts, 2) n° 428 Tristan Pinto Tourand *Moto-Club de Montluçon* 44 pts et 3) n° 26 Lucas Guillon *Moto-Club des Chavades* 40 pts, le jeune Puyguillaumois Ryan Gacon prend la cinquième place et totalise 30 pts.

– Groupe Benjamin 85 cc : 1) n° 44 Julian Harvet *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* 50 pts, 2) n° 29 Timeo Lacroix *Moto-Club des Martres* 44 pts. Dans le groupe Benjamin Filles 85 cc : 1) n° 97 Élise Queyreyre *Moto-Club Puy-en-Velay*, 2) n° 401 Lily Hostier *Moto-Club Brioude*.

– Groupe Cadet 85 cc : 1) n° 24 Bastien Bellynck *Moto-Club de Montluçon* 50 pts, 2) n° 934 Alban Neyret *Moto-Club de Montluçon* 42 pts et 3) n° 178 Maximilien Ferry Boudard *Moto-Club de Montluçon* 38 pts.

– Groupe Minime 85 cc : 1) n° 146 Hugo Miagoux *Quads et Motos Gentiane* 47 pts, 2) n° 234 Lucas Carrier *Quads et Motos Gentiane* 47 pts, et 3) n° 314 Enzo Batteux *Moto-Club de Montluçon* 36 pts.

– Groupe Junior 125 cc 2T : 1) n° 898 Tom Hostier *Moto-Club Brioude* 50 pts, 2) n° 162 Evan Renoux *Team Enduro Aigueperse Moto-Club* 42 pts et 3) n° 930 Léo Chambon *Moto-Club Yssingelais* 36 pts.



Des conditions idéales pour les pilotes – © M. M.

– Groupe Ligue AuRA 125 cc 2T : 1) n° 3 Tom Guillaume *Moto Club Bourbonnais Racing* (MCBR) 50 pts, 2) n° 181 Théo Bonnet *Moto-Club Saint-Mamet Cantal* 44 pts et 3) n° 128 Mathis Jean *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* 36 pts.

– Groupe MCF OPEN MX1 : les Puy-Guillaumois raflent la première et la troisième place sur le podium. 1) n° 715 Bastien Guillaume *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* 47 pts, 2) n° 1042 Adrien Fretigne *Moto-Club de Saint Thibery* MX1 Hors Ligue 47 pts et 3) n° 222 Enzo Da-Re *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* MX1 40 pts. D'autres pilotes ont fait briller les couleurs du club ce jour-là : Alexis Vernay, n° 639 du *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* inscrit 26 pts et termine à la huitième place. Lucas Ramos n° 119 du *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* qui inscrit au final 11 pts n'a pas démérité lui non plus. Le jeune Puyguillaumois, dont c'était la toute première participation à une compétition, a fait une très belle course et il a terminé à la seizième place sur 30 pilotes engagés sur la grille de départ.

– Groupe MCF OPEN MX2 : 1) n° 293 Tom Rogister *Moto-Club de la Pierre Torrion* 50 pts, 2) n° 173 Benoit Grange *Moto-Club de l'Emblavez* 40 pts et 3) n° 769 Franck Arevalo *Moto-Club des Martres* 38 pts. Le pilote Bryce Sauvade n° 641 du *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* a finalement terminé à la 18e place sur 36 pilotes engagés sur la grille de départ.

– Groupe Vétérans Féminines : 1) n° 713 Lydie Mosnier *Moto-Cross d'Aydat* 50 pts, 2) n° 273 Sally Fillit *Moto-Club Yssingelais* 44 pts et 3) n° 76 Alice Leclerc *Moto-Club des Martres* 40 pts.

– Groupe Vétérans : 1) n° 1125 Jonathan Meler *MC Châteauneuf-les-Martigues* Vétérans Bronze Hors Ligue 85 pts, 2) n° 862 Éric Danty *Moto-Club Andrezieux-Boutheon* Vétérans Bronze Ligue AuRA 78 pts et 3) n° 80 Gregory Menet *Moto-Club des Martres* Vétérans Bronze Ligue AuRA 74 pts.

Le pilote puyguillaumois Aurélien Tuel n° 570 du *Moto-Club Ris/Puy-Guillaume* se classera finalement à la douzième place avec 43 pts, sur 23 pilotes engagés sur la grille de départ il fait une bonne moyenne, nul doute qu'il aura à cœur de faire mieux lors d'une prochaine épreuve.

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume - Reprise de l'école de rugby



Quelques-uns des Petits cœurs vaillants de l'école de rugby – © M. M. (CLP).

Avis à tous les Petits cœurs vaillants, l'école de Rugby de Puy-Guillaume fait sa rentrée ce samedi 5 septembre à 14h sur la pelouse du stade des Narses. Filles et garçons de 6 à 11 ans sont invités à venir découvrir le rugby, rencontrer les éducateurs et partager un premier entraînement dans une ambiance conviviale.

Les débutants seront les bienvenus. Même s'ils n'ont jamais pratiqué, qu'ils viennent essayer et pourquoi pas attraper le virus de l'ovalie, c'est une saine maladie qui offre le plaisir de se faire de nouveaux amis, découvrir les copains, le ballon ovale et les valeurs du rugby.

Pour les mordus, les entraînements pendant la saison se dérouleront le mercredi de 17h à 18h pour les U8 et U10 et de 17h à 18h30 pour les U12. Pour toutes les autres catégories, entrainements le samedi de 14h à 15h30.

Puy-Guillaume - C'est aussi la rentrée pour la fête des familles

Depuis plusieurs années déjà, la municipalité de Puy-Guillaume propose, en partenariat avec l'amicale laïque organisatrice de l'animation phare de ce rendez-vous festif, la fête des familles. Mais cette édition 2026, ce sera la toute première fois qu'elle se déroulera le même jour que le forum des associations.

Les années précédentes à l'agenda de mai, elle a dû être annulée à cause d'une météo capricieuse, et comme les familles ce samedi 5 septembre seront sur place pour rencontrer et découvrir les associations le matin, pourquoi ne pas en profiter pour clôturer ce moment d'échanges en faisant la fête des familles au parc paysager de 14h à 18h.

Jeux, gourmandises et nombreuses animations

Rien n'a été laissé au hasard afin de satisfaire les goûts et l'envie de la découverte. Possibilité de restauration sur place avec les spécialités roumaines faites maison au foodtruck Pofta Buna, gourmandises sucrées au stand du Jardin de Pierrot, puis dès 14h le spectacle « Un petit vélo dans la Fête » – poésie et talents circassiens seront les ingrédients secrets de cette parenthèse artistique. Après ce prélude, place aux animations ludiques proposées jusqu'à 18h par



Le parc paysager – © mairie de Puy-Guillaume.

l'Orangerie (Centre sociale Interco) et la bibliothèque ambulante des Passeurs de mots. En parallèle l'amicale laïque et Escapologi'k inviteront les visiteurs à participer un escape game.

Toute la journée, animation radiophonique avec Variance FM et Marc Astoux au micro.

Enfin, de 16h à 18h, place aux jeunes sportifs qui pourront mesurer leurs performances au cours d'une course de draisiennes et de trottinettes. Toutefois, les graines de champions se devront d'apporter leurs draisiennes ou leurs trotinettes.

Si jamais la pluie désirais jouer les trouble-fêtes, repli de la manifestation à la salle des fêtes.

M. M. (CLP)

Lezoux

Sortie de résidence. Vendredi 4 septembre à 17h à la médiathèque intercommunale (auditorium), avec le spectacle « L'instant d'après » avec Jérémie Franco et Margaux Fonlupt. Une histoire totalement improvisée autour d'un événement qui change tout. Un moment, une décision, un détail... et tout bascule. Chaque représentation est unique, imprévisible, parfois un peu chaotique mais toujours pleine d'humour et d'émotion. Entrée libre (1h30).

Arché Ô conférences. Sur le thème : « Le vin en Gaule, importation, production, consommation (IIe siècle av. J.-C. - IVe siècle ap. J.-C.) au Musée départemental de la céramique dimanche 6 septembre à 15h30, avec Mathieu Poux, professeur d'archéologie romaine (Université Lumière Lyon 2). De l'importation massive de vins italiens à l'émergence de productions locales, comment la Gaule a-t-elle adopté et transformé cette boisson ? En s'appuyant sur des découvertes archéologiques concrètes, notamment issues du territoire arverne, cette conférence explorera les circuits commerciaux, les débuts de la viticulture et les pratiques sociales du banquet. Tout public. Gratuit, sans réservation préalable.

Forum des associations. Il aura lieu samedi 5 septembre, de 9h à 12h30, au complexe sportif du Vernadel. Vous découvrirez la richesse du tissu associatif local, et ainsi pourrez rencontrer les bénévoles et trouver l'activité qui rythmera votre rentrée. Cette année, le forum fait la part belle aux démonstrations : une matinée conviviale et participative pour découvrir, essayer et échanger autour des nombreuses activités proposées à Lezoux et sur le territoire.

Lezoux - Un nouveau rendez-vous gagnant pour la ville



Un bon moment entre amis, en musique et avec de bons produits à déguster.

Cette année, les habitants de la cité des potiers étaient invités à plusieurs animations gratuites, festives et populaires. Tout a commencé par une Fête de la musique en juin avec deux choix pour le public, le centre-bourg pour l'organisation de la municipalité et le stade des Graves pour le concert mis en place avec le *Comité d'Animations pour Lezoux* (CAL).

Puis le 4 août ce fut le coup d'essai, particulièrement réussi, de ce qui va désormais s'appeler « Le mardi du potier », là aussi une proposition de l'équipe municipale. Pour terminer en beauté ce premier été aux commandes de la Ville, Jérôme Bouffange et son équipe ont récidivé avec un marché nocturne vendredi 28 août.

Une fois de plus le square Jean-Moulin était envahi par la foule, dès la fin de l'après-midi. Le CAL gérait la buvette, pendant que le fromager Le Petit Bougnat proposait ses spécialités. Les plus jeunes ont pu s'amuser sur le château gonflable, animation gratuite offerte par la Ville, avant de déguster crêpes et gaufres. Une quinzaine d'exposants proposaient divers articles, le plus souvent issus de l'artisanat local.

L'animation musicale qui a rythmé la soirée faisait honneur au répertoire du grand Georges Brassens. Quelques jours avant la rentrée scolaire, ce marché nocturne était le bienvenu pour retrouver ses amis, ses voisins, afin de terminer la saison estivale de la meilleure des façons.

Le CAL vous donne rendez-vous le 31 octobre, salle du Lido, pour un repas Halloween des plus terrifiants. Le maire confirme la présence d'une grosse surprise glissante lors du prochain marché de Noël... mais chut, c'est encore un secret !

Puy-Guillaume - Forum des associations



Les visiteurs viennent généralement en famille rencontrer les bénévoles des associations – © Maïté Michel (CLP).

Enrichie de ses 45 associations (sports, culture, services, enfance, loisirs), le dynamisme de Puy-Guillaume n'est pas près de s'essouffler.

Comme chaque année les bénévoles donnent rendez-vous aux Puy-Guillaumois et Puy-Guillaumoises au parc paysager de 10h à 14h30, ce samedi 5 septembre, à l'occasion du traditionnel forum des associations.

Présentées au micro par les animateurs de la radio locale associative Variance FM, les associations feront tout pour séduire et titiller l'envie des visiteurs.

Si jamais la pluie désirait jouer les trouble-fêtes, pas d'inquiétude, le forum se tiendra alors à la salle des fêtes. Sur place, crêpes et gourmandises sont prévues pour les plus jeunes.



Le répertoire de Georges Brassens était de la partie.

Lezoux - Une nouvelle direction au collège Onslow



De g. à d., Mme Gacogne CPE, Mme Margoum, principale adjointe, Mme Pillandon principale, Mme Thinque, secrétaire générale, Mme Amara CPE.

La rentrée scolaire du collège Georges-Onslow est souvent synonyme de changement pour les élèves, le passage en 6e et la fin du primaire en est un important. L'encadrement connaît également du nouveau avec l'arrivée d'Agnès Pilandon, nouvelle proviseure, en remplacement de Sylvie Chabaud qui prend les commandes du collège Audembron de Thiers.

Le parcours professionnel d'Agnès Pilandon débute à l'école primaire de Saint-Remy-sur-Durolle, puis, avec le concours de chef d'établissement en poche, se poursuit dans la Creuse avec plusieurs postes de principale à Montluçon, avant ces trois dernières années passées au lycée Gustave-Eiffel de Gannat. « J'avais réellement envie de gérer un collège, avoue la nouvelle directrice. C'est vraiment le noyau central de notre éducation entre le premier et le second degré, le lieu où l'on peut avoir une action auprès des jeunes juste avant le lycée. »

La passation s'est effectuée en douceur grâce à plusieurs rencontres entre les deux proviseures, assurant la continuité nécessaire à la bonne marche de l'établissement qui accueille 680 élèves dans six classes pour chaque niveau et une classe Ulis. « Le passage de relais permet de mieux percevoir les contraintes et d'échanger autour des actions en cours, des projets, des emplois du temps et de rencontrer le personnel et les équipes enseignantes », précise Agnès Pilandon.

Dès la rentrée, les élèves de la 6e à la 4e seront évalués afin de fournir des repères aux professeurs pour adapter leurs méthodes pédagogiques et identifier rapidement les difficultés de chacun.

L'établissement sera lui-même évalué, comme tous les cinq ans, apportant à l'issue une réflexion sur le projet d'établissement et peut-être aboutir à des axes d'amélioration. La nouvelle proviseure ne sera pas déçue : la gestion d'un collège est loin d'être un long fleuve tranquille.

Lezoux - Une nouvelle saison pour « Sigillée Chorus »



Chaque année la chorale accueille de nouvelles voix – © « Sigillée Chorus ».

La chorale de Lezoux, « Sigillée Chorus », fait sa rentrée. Après une pause estivale bien méritée, les choristes se retrouveront à partir du 14 septembre pour une nouvelle saison placée sous le signe de la musique, de la convivialité et du plaisir de chanter ensemble.

La chorale, dirigée par Élisabeth Rousseaux depuis sa création en 1989, explore un répertoire particulièrement vaste et éclectique allant de la musique sacrée et classique, faisant un détour par le chant contemporain et les musiques traditionnelles et populaires.

L'ensemble mêle ainsi des œuvres majeures et célèbres à des partitions plus méconnues du chant choral, mais toujours accessibles aux amateurs de musique et aux chanteurs expérimentés. Les répétitions sont avant tout un moment de partage où les participants travaillent sérieusement la musique, bien sûr, mais toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'objectif est double, progresser ensemble tout en prenant plaisir à chanter !

Vous aimez chanter ? N'hésitez pas à venir les rencontrer ! Le forum des associations du Vernadel sera l'occasion de découvrir la chorale le samedi 5 septembre de 9h à 12h afin d'échanger avec les membres et en savoir plus sur leur fonctionnement.

Les répétitions reprendront le lundi 14 septembre de 20h30 à 22h, horaires habituels à la Maison du peuple. Les personnes intéressées, débutantes ou confirmées, sont les bienvenues pour venir découvrir l'ambiance et, pourquoi pas, rejoindre le groupe pour cette nouvelle saison.

Lezoux - Succès pour la brocante du « Football Club Lézovien »



La météo clémente a participé au succès de cette journée.

À quelques jours de la rentrée scolaire, le complexe sportif du Vernadel a pris des airs de grande braderie. Le *Football Club Lézovien* (FCL) y organisait sa traditionnelle brocante annuelle, un événement désormais incontournable pour la commune.

Dès 4h du matin, une centaine d'exposants patientaient déjà à l'entrée du site. Grâce au travail d'organisation des bénévoles, le placement s'est déroulé de manière fluide pour permettre à chacun de s'installer dans les meilleures conditions. Tout au long de la journée, les allées n'ont pas désempli. La proximité du retour en classe a incité de nombreuses familles à faire le déplacement.

Côté achats, les rôles étaient bien répartis : tandis que les enfants parcouraient les étals à la recherche de jouets d'occasion, les parents privilégiaient les vêtements de seconde main, souvent dans un état proche du neuf et proposés à des prix imbattables.

Pour orchestrer ce rendez-vous, les bénévoles du FCL se sont mobilisés en nombre, tenant la buvette du matin au soir et assurant le service de restauration à la mi-journée.

Au-delà de la réussite populaire et de la convivialité, cette journée affiche un bilan financier très positif pour l'association. Les bénéfices récoltés viendront abonder le budget du club pour aborder sereinement la saison sportive à venir.

Charnat - La Charnatoise, acte V

Depuis 2015, à la demande de la municipalité qui s'engageait à lui apporter son soutien, des Charnatois et Charnatoises ont accepté de relancer l'ancien comité des fêtes. Toutefois, ils ont pris la décision d'en changer l'intitulé et ont créé le *Comité d'animation charnatois*, sous la forme d'une association loi 1901. Mais en ce début d'année 2026, la structure associative est devenue une association collégiale où ce ne sont plus les membres du bureau qui prennent les décisions quant aux manifestations à organiser, mais tous les bénévoles qui appartiennent à un collège qui en décident en commun.

Toutefois, c'est l'ancien président Marc Astoux qui en est le référent légal, Fabienne Astoux la référente secrétaire et Agnès Janot la référente trésorière. « Notre comité d'animation charnatois a pour but d'orchestrer chaque année une marche, la fête du pain, une brocante et un repas. Ce, afin de collecter des fonds pour offrir aux enfants de la commune des moments festifs comme la chasse aux œufs de Pâques, la chasse aux bonbons d'Halloween, sans oublier l'Arbre de Noël avec son goûter et les cadeaux offerts aux enfants de moins de 12 ans », précise Marc Astoux.

Ce dimanche 6 septembre, les bénévoles chouchouteront les marcheurs avec deux parcours à l'affiche à la découverte du village et de ses alentours. Vers 9h30, vente de pain cuisiné au four à bois de Charnat. Départ et accueil des marcheurs devant la salle des fêtes sise centre-bourg entre 8h et 9h pour le circuit de 12 km et entre 9h et 10h pour le parcours de 5 km.

Tarifs : 3 € pour la balade de 5 km, 5 € pour la randonnée de 12 km avec sa collation à mi-parcours. Chaussures adaptées vivement conseillées. Infos au 06.65.15.54.64.



Les bénévoles de la collégiale du « Comité d'animation charnatois » – © Marc Astoux.

Maïté MICHEL (CLP)

Paroisse Saint-Gabriel-Taurin Dufresse des Limagnes aux Varennes

Horaire des messes et célébrations. Vendredi 4 septembre, messe à la maison de retraite « Mon Repos » à 15h. **Samedi 5**, temps d'adoration à l'église de Lezoux de 10h à 11h, mariage à l'église de Ravel, à 16h30, de Charlène Teissier et Alexis Faucher. **Dimanche 6**, messe en l'église de Lezoux, à 11h, suivie du baptême, à 12h, d'Amaury Gautherie Pallaget. **Mercredi 9**, messe en l'église de Moissat-Bas, à 9h. **Jeudi 10** à la maison de retraite de Saint-Jean-d'Heurs, à 15h30.

Inscription au catéchisme. Samedi 12, pour toutes les années, à la maison paroissiale de 9h à 12h.

Accueil. Le samedi de 9h à 12h à la maison paroissiale, 8 rue Jean-Dessalles à Lezoux. Rens. 04.73.73.10.79 ou par mail : lezoux.accueil@gmail.com. Site : https://stgabrieltaurin63.fr. Facebook : paroisse saint Gabriel Taurin Dufresse. Téléphone pour les funérailles : 07.82.68.32.65.

Bort-l'Étang - Un marché nocturne réussi



Samedi dernier 29 août, c'est à un marché nocturne que les *Artistix Bortois* avaient convié la population. Malgré la concurrence de celui de Lezoux, Bortoises, Bortois, habitants des communes environnantes et autres touristes ont bien répondu présents. Exposants/commerçants, produits locaux, voitures de collection, manège, animations et bien sûr restauration. Bref, les petits comme les grands ont pu y trouver leur compte. Une manifestation conviviale et bien sympathique à mettre au crédit des bénévoles des *Artistix Bortois*.



Bort-l'Étang - Jusqu'au bout de la nuit !

Quand on vous dit qu'il se passe toujours quelque chose à Bort-l'Étang… Le 22 août, la superbe équipe de bénévoles du *Comité d'animation culturelle* (CAC) avait convié la population à une soirée « guinguette ». Un immense succès puisque près d'un millier de personnes ont répondu favorablement à l'invitation et sont venues d'un peu partout dans le but de « guincher » et de partager une belle soirée festive. Lionel Breuil et une bonne partie de son équipe municipale ont tenu à honorer de leur présence cette belle manifestation.

Musique, flonflons, guirlandes, buvette, tout y était ; ambiance tantôt musette, tantôt années 70/80, voire country avec quelques pauses de formations de danse en ligne. Aux manettes, deux artistes magnifiques : Jean-François Blanc et Stéphane Chauchat, *Les Swing Brothers*, accordéonistes, saxophonistes, chanteurs et surtout ambianceurs ont assuré le rythme de la soirée.

Sur la piste, ce parfait mélange d'anciens et de jeunes n'était pas sans évoquer nos « baloches » d'antan. Bref, une belle réussite, bravo à toute l'équipe du CAC !





SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LE SEMEUR HEBDO

Saint-Jean-d'Heurs - Le village durement touché par l'orage



Malgré les dégâts, aucune bête n'a été touchée, un soulagement pour Michel Ortiz.

Dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 août, plusieurs cellules orageuses ont traversé le département. Si le SDIS 63 a comptabilisé moins de 30 interventions sans gravité particulière, l'orage qui a touché le village vers 0h30 laissera de douloureux souvenirs dans la commune.
Des bourrasques estimées à plus de 100 km/h ont occasionné des dégâts considérables dont certains nécessiteront du temps pour être effacés. Au-delà des classiques arbres arrachés, lignes électriques coupées et pluviométrie hors normes, ce sont plusieurs bâtiments qui ont subi d'importants dégâts. Trois maisons ont vu leur toiture arrachée, nécessitant le relogement des familles dans la commune.
L'exploitation agricole de Michel Ortiz, adjoint à la commune et copresident du syndicat agricole Modef, a perdu le toit de la salle de fabrication des fromages de chèvre et de brebis, spécialité de la ferme de la Rapine. Pour l'agriculteur Michel Ortiz, la priorité était de rétablir sa production fromagère, pour cela un chantier bénévole a été programmé le 2 septembre.
Heureusement, un élan de solidarité a aussitôt submergé le village. Les services de secours, les premiers sur place, ont sécurisé les bâtiments et bâché ce qui pouvait l'être pendant qu'un drone survolait le village afin de mesurer l'ampleur des dégâts, notamment au-dessus du foyer des Granges.
Le maire Bernard Fraziak et les pompiers ont installé un PC de crise en mairie, afin de mieux coordonner l'action des secours et les besoins des sinistrés tout en étant en liaison avec le président du département et la sous-préfète d'Ambert.
Dans la matinée de vendredi, les équipes d'Enedis rétablissaient l'électricité sur la commune pendant que celle de la SNCF finissait de rétablir la ligne Clermont-Thiers, encombrée par les arbres couchés par la tempête.
Malheureusement, les experts prévoient une recrudescence de ce genre de phénomène, provoqué par le changement climatique, aussi difficile à prévoir que dévastateur.



La stèle de la Rapine, haut lieu de la Résistance, n'a pas souffert malgré les apparences.

Joze

Fête patronale. Comme traditionnellement, la municipalité, les conscrits et les diverses associations de Joze ont élaboré le programme des festivités de la fête patronale, qui se dérouleront samedi 5 et dimanche 6 septembre.
Ont été prévus, samedi 5 : un salon du bien-être, un concours de belote en doublettes, à partir de 9h15 – (10 € la doublette) ; la marche de la *Ligue*, 8 km, avec ravitaillement (départ 14h de la maison des associations – inscriptions gratuites, urne pour recueillir vos dons). À 18h, messe en l'honneur de saint Fiacre, saint patron de la commune de Joze. À partir de 18h30, apéro plancha suivi d'un concert gratuit. En soirée, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et soirée dansante.
Dimanche 6 : brocante du foot ; apéritif de la mairie, avec animation musicale.
Tout au long du week-end : aubade des conscrits. Buvette et restauration, sur place.
À la maison des associations – bibliothèque : opération 1 livre = 1 € au profit de la *Ligue* ; portes ouvertes au point Médiathèque et « Spécial enfants ».

Ravel

Repair Café. Samedi 5 septembre à 10h, avec le *Secours Catholique* de Lezoux, apportez un objet cassé (vélo, électroménager, vêtements...) et les bénévoles tenteront de le réparer ensemble tout en partageant un café ! Tout public. Entrée libre (2h).

Viscomtat

« La Fraternelle ». Samedi 5 septembre, forum des associations à Noirétable de 9h à 14h ; samedi 12, forum des associations de la Montagne thiernoise à Chabreloche de 9h à 13h ; samedi 19, salle du Pont à Viscomtat à 17h30, assemblée générale de l'association. En début d'après-midi, inscriptions pour les activités diverses.
Le 30 août 2026, *La Fraternelle et la paroisse* participaient au pèlerinage traditionnel de Notre-Dame de l'Hermitage. Cette année, seulement, cinq courageux marcheurs, mais 21 personnes étaient présentes au restaurant du couvent. De nombreux paroissiens ont assisté à la célébration eucharistique.

US Pertuis. La saison 2026.2027 débute ce dimanche. Pertuis jouera en quatrième division du Puy-de-Dôme – poule D.
Convocation sportive : dimanche 6 septembre à 13h au terrain de la Vialle à Luzillat, Luzillat/Charnat/Vinzelles contre US Pertuis.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Félicitations aux membres du CCAS. La municipalité de Saint-Rémy-sur-Durolle tient à remercier Fabienne Vachon, Joëlle Mayet, Carole Poittevin-Caltot et Annie Tarrerias pour leur mobilisation lors des épisodes de canicule de cet été. Une vingtaine de personnes vulnérables ont ainsi pu être contactées par les membres du CCAS afin de prendre de leurs nouvelles et de maintenir le lien.
Pour vous inscrire ou inscrire un proche au registre des personnes vulnérables : 04.73.94.30.10 ou envoyez un mail à contact@saintremysurdurolle.fr.

Roulez jeunesse !. Le *Roller Club de la Dore* (RCD) est une jeune association sportive créée en mai 2025 dont le siège social est situé au 1 avenue Pierre-de-Coubertin à Courpière. Ses activités (école des fondamentaux du roller, freestyle et roller artistique/danse) ouvertes à tous les âges et niveaux sous l'égide de la Fédération française de roller et skateboard (FFRS) sont également réalisées à Saint-Rémy-sur-Durolle.
Elle propose ainsi une découverte du roller, le mardi 8 septembre à 17h15, salle du Lac à Saint-Rémy, avec une boisson offerte. Possibilité de s'inscrire aux cours qui débuteront après le forum des associations du 12 septembre.

Reprise des cours de gym. Les cours de *Gym Détente 63* (renforcement musculaire avec ou sans matériel et étirements) vont reprendre à partir du 7 septembre à la salle polyfonctionnelle, les lundis de 18h45 à 19h45 et mardis de 19h à 20h.
Rens. 06.42.53.81.89.

Chabreloche - Une spécialiste fromagère s'est installée

Depuis le 11 août, et c'est déjà un succès, Nadège Sainjon, déjà connue des Chabrelochois pour avoir tenu avec son conjoint pendant huit ans la Salaison Carton, revient à son premier métier, qu'elle avait pratiqué à la fromagerie l'Artisanale de Ris, en ouvrant un nouveau fonds de commerce à Chabreloche : Crème de caractère. Un nom bien choisi pour l'activité de cette commerçante dynamique !
Avis aux amateurs, vous trouverez dans son magasin agencé avec goût, sis au 1 167 route de la Durolle : plus de 70 sortes de fromages ; mais aussi des yaourts, de la faisselle, du lait, des confitures artisanales, du miel, des œufs, du vin, etc.



Chabreloche - Forum des associations de la Montagne thiernoise

Le forum des associations de la Montagne thiernoise aura lieu le samedi 12 septembre de 9h à 13h à la salle Fernand-Bernard à Chabreloche. Dix communes sont concernées : Arconsat, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel, Palladuc, Sainte-Agathe, Saint-Rémy-sur-Durolle, Saint-Victor-Montvianeix, Viscomtat et Vollore-Montagne.
L'intérêt d'une telle manifestation et de pouvoir faire ses choix entre une quarantaine d'activités variées déclinées en quatre grands thèmes : sport, culture, loisirs, solidarité et environnement.
C'est aussi l'occasion de s'inscrire pour la nouvelle saison auprès des 40 structures présentes (comme une école de musique ou des clubs de sport et de danse, par exemple).
Les 40 associations qui ont confirmé leur présence : sport (*Aditim gym*, *Gym Détente 63*, *Palladuc yoga*, club d'escalade et club de tir sportif de Chabreloche, tennis-club saint-rémois, *Hapkimudo Chabreloche*, *Le volant cellois*, *Yoga du Montoncel*, *Gymnastique et trampoline Montagne thiernoise*, La Patriote, US Celles-sur-Durolle basket, *VTT Club des Bois Noirs*, Durolle Foot, club durollien de musculation et fitness, *Montoncel Racing Competition*, amicale laïque de Viscomtat, Entente CASD/GFP (La Monnerie) ; loisirs (*Animation danse Chabreloche*, *Seven country club*, roller-club, *Club rural Saint-Victor-Montvianeix*, *Deltalform*, *De fil en aiguille*, *Team King Seven*, *Retro mobil club*) ; culture (la banda de Chabreloche, école de musique À croches notes, AEP *La Fraternelle*, *Amis des Bois Noirs*, *Les Amis de Saint-Agathe*, comité des fêtes d'Arconsat, *Compagnie passion… nez*, *Les Amis de la bibliothèque de Chabreloche*, la Maison du Pont, la chorale de *L'écho du Montoncel*, chorale de Saint-Rémy) ; *Solidarité Enfance Jeunesse* (SMTUT, L'orangerie centre social intercommunal TDM, Part'age).

Chabreloche

24e Rallye promenade. Le *Rétro Mobile Club* de Chabreloche organise, le dimanche 6 septembre de 8h à 18h, son 24e rallye promenade ouvert à tous les véhicules de collection avant 1980 et de prestige. Rendez-vous à partir de 7h30 place du Groupe-Scolaire où un petit déjeuner sera pris en commun. Départ à 9h pour une randonnée d'environ 110 km. Au programme : une halte matinale pour le casse-croûte et les jeux, une pause de midi avec apéro offert (prévoir son repas et une table de pique-nique, possibilité d'abris en cas de mauvais temps), visite de musée l'après-midi.

La Monnerie-le-Montel

Reprise des cours de gym. Les cours de *Gym Détente 63* (renforcement musculaire avec ou sans matériel et étirements) vont reprendre à partir du 7 septembre à la salle motricité école, les mercredis de 18h30 à 19h30.
Rens. 06.42.53.81.89.

Celles-sur-Durolle

Rénovation du lavoir et de la fontaine de Maubert. En collaboration avec des habitants volontaires du village, le lavoir et la fontaine de Maubert ont été rénovés. La mairie a financé des matières premières, notamment les pierres de parement.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Conseil municipal - Une session de rentrée riche en informations

Quatre sujets ressortent du déroulé d'un conseil d'Ambert dense et animé par le maire Didier Doré.
En cet été de canicule et de sécheresse, le maire n'a pas encore pris de mesures de restriction sur la consommation de l'eau mais n'exclue pas d'en prendre si la pluie n'arrive pas. « Le rapport de Véolia, le fournisseur, mentionne 6,2 % de fuite dans le réseau. C'est un très bon résultat, » déclare Philippe Jacquet, adjoint en charge (NDLR : la fuite moyenne pour les communes de France est de 20 %). Didier Doré souligne qu'Ambert a revendu de l'eau potable aux communes de Marsac et Arlanc, frappées de pénurie cette année encore. Les travaux d'amélioration des systèmes d'adduction et d'assainissement (également performant) continuent pour maintenir et améliorer les résultats.
Le bâtiment L, rue des Minimes, à l'angle de la place Saint-Jean, a été acquis pour 1 € symbolique par la mairie. Véronique Faucher, adjointe en charge, précise : « Le propriétaire n'étant pas prêt à financer la déconstruction, c'est la municipalité qui va s'en charger. Le budget est porté à 100 000 € car les entreprises qui s'en chargeront proposent 70 000 € avec des réserves, liées à la délicatesse du chantier. » En effet, le bâtiment est mitoyen sur deux faces perpendiculaires avec deux autres qu'il faut épargner.
Des barrières ont été érigées boulevard Henri-VI, bloquant une place de stationnement. « Un cratère de petite dimension s'est formé dans le bitume. Potentiellement il indique un effondrement à venir si, comme on l'a vu ailleurs, il y a une cavité de grande taille en dessous », explique Philippe Jacquet.
Enfin, Didier Doré a indiqué qu'à l'issue du prochain conseil municipal, avant le pot de fin, la parole sera donnée au public. « Les questions posées et les réponses ne figureront pas au compte-rendu, néanmoins, il nous paraît important d'échanger avec nos concitoyens en direct. Et je demande à la presse ici présente de le faire savoir », précise-t-il. Voilà qui est fait.

Éric BLONDEAU (CLP)



Didier Doré, entouré de ses adjoints, ouvre le conseil – © Éric Blondeau (CLP).

Ambert en bref

Rentrée des associations à Ambert
Samedi 5 septembre à la salle La Scierie.

Accueil des nouveaux habitants
Samedi 5 septembre, de 10h à 12h30, réception et échanges avec les élus à Ambert en Scène.

Concert Méli Mélo
Dimanche 6 septembre à 18h au jardin public. Payant, tarifs non communiqués. Contact. 06.30.28.66.59.

Conférence « Les paillis végétaux et la gestion de l'eau »
Conférence ALF, lundi 7 septembre à 16h, 213 rue Anna-Rodier. Gratuit. Contact : 04.73.82.76.91.

Portes ouvertes
– À l'école de couture Fushyya, samedi 5 septembre, portes ouvertes au 15, avenue Emmanuel-Chabrier, de 14h à 17h30. La couture à portée de tous et avec le sourire. Contact : fushyya.com.
– À Xil0o Danse, du 7 au 10 septembre, de 10h à 20h10. Cours adultes (à partir de 15 ans). Découvrez gratuitement les activités Pilates, yoga, cardio, danse urbaine, bien-être. Réservation : xiloo.danse@gmail.com.

Exposition photo
« Instant & Lumière » invite Martine Baud, Alain Benoit à la Guillaume et Yves Hernandez à exposer leurs œuvres jusqu'au 13 septembre à la salle d'expo de la mairie. Entrée libre tous les jours de 15h à 18h, jeudi 10 de 9h à 18h non-stop.

Au cinéma La Façade
« Tombé du ciel » (1h32) et « La fin d'Oak Street » (1h40) du vendredi 4 au lundi 7 à 21h. « L'Odyssée » (2h53 – int. -12 ans) et « Soudain » (3h15) du jeudi 10 au lundi 14 à 21h.

Paroisse Saint-Jean-François Régis en Livradois-Forez

Messes. Samedi 5 septembre à 18h à Saint-Éloy-la-Glacière et à Job (fête patronale).
Dimanche 6 à 10h30 à Mayres (pèlerinage à Notre-Dame de la Roche).

Champétières

« Gaspard des montagnes ». C'est la rentrée au club, n'oubliez pas le repas à la Taverne à Ambert le 19 septembre. Tous ceux qui veulent le rejoindre sont attendus. Rens. Mireille au 06.73.65.01.99 ou Michèle au 06.27.56.09.68.

Dore-l'Église - Café Blaise, un bar associatif sur la commune

Le 22 août, une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes de Dore-l'Église afin de présenter la création d'un bar associatif dans les locaux de l'ancienne épicerie. Près de 80 habitants ont participé à cette rencontre. Les échanges, nombreux et constructifs, ont témoigné de l'intérêt porté à ce projet, du besoin exprimé par les habitants de disposer d'un lieu convivial favorisant les rencontres, les échanges et le lien social.
Ce futur bar, géré par des bénévoles au sein d'une association (association loi 1901 à but non lucratif), proposera différentes activités et animations : jeux de société, expositions, concerts, rencontres et autres événements culturels ou conviviaux…
Des travaux d'aménagement ainsi que des mises aux normes, notamment en matière de sécurité, sont prévus afin de permettre l'ouverture du lieu dans de bonnes conditions. Les personnes souhaitant soutenir le projet peuvent d'ores et déjà adhérer à l'association. Les bulletins d'adhésion sont disponibles à la mairie de Dore-l'Église. La cotisation est fixée à 5 € par personne ou 10 € par famille (chèque à établir à l'ordre de « café Blaise »). Les dons sont également les bienvenus afin de contribuer au lancement et à la mise en œuvre de ce projet collectif.
Un projet qui entend ainsi redonner vie au bourg et créer un nouvel espace de convivialité ouvert à tous.



Chambon-sur-Dolore - Réunion d'août pour l'APFL



Les différentes étapes de la gestion de la parcelle ont été décrites.

Ils étaient nombreux, ces sylviculteurs, accompagnés de leur famille pour certains, à se retrouver pour cette habituelle journée estivale à Chambon-sur-Dolore, autour du thème « sylviculture et type de station », encadrés par Maxime Aubert et Noémie Sauvade, techniciens forestiers, dépendant respectivement du Département et de la coopérative Unisylva. Le type de station choisie pour l'étude est en futaie régulière, sinistrée en 1999 et réaménagée, avec un sol pauvre et une mise en andain préalable.
Les différentes étapes de la gestion de la parcelle ont été décrites : un dégagement sur les quatre premières années (les fougères sur les six ans), pas de dépressage, éclaircie à 18 ans, selon contexte et le cloisonnement approprié… La deuxième éclaircie et quels arbres choisir ont été abordés… avec les participants qui sont intervenus à de nombreuses reprises.
Noémie, quant à elle, est intervenue principalement sur les composantes du sol et sa fertilité à partir, notamment, du taraudage et de l'analyse des horizons (couches) du sol jusqu'au choix des essences, en considérant les nombreux paramètres dont l'exposition de la station, l'eau et l'humidité de l'air, la capacité de rétention… D'autres questions sur l'enrichissement du sol, la régénération à faciliter 10 ans avant la coupe définitive et la qualité de l'exploitant, du climat lors des travaux ont trouvé les réponses des techniciens.
Comme d'habitude depuis 15 ans, la majorité des participants ont continué leurs échanges lors du repas froid à Chambon. Contact au 04.73.95.71.10.

Beaux Arts - L'illustratrice Marion Janin a fait briller les yeux des enfants à Marat

MARAT - Le prestigieux Centre national du livre et la communauté de communes ALF ont permis à 32 enfants de vivre une résidence pour une expérience incroyable : produire un livre de gravures de A à Z, entre le 24 et le 28 août.



Le résultat de la gravure des enfants dévoilé par Marion – © E. B.

Les petites mains recouvertes de couleurs manipulent des plaques de plastique enduites de peinture. « Attention ! tu en as mis du mauvais côté », signale Hélène, également illustratrice, qui assiste Manon dans la phase trépidante de l'impression. Il est vital de canaliser l'enthousiasme débordant de l'équipe d'apprentis.
Un autre écrit son nom sur un petit rectangle, puis le retourne pour le réécrire à l'envers, enfin, il positionne soigneusement un rectangle de plastique translucide par-dessus pour, cette fois, graver son nom à la pointe sèche. Le secret de la gravure est révélé ! Reste à positionner les diverses matrices en plastique dans la presse et avec de l'huile de coude sur la manivelle, la feuille sort et le mystère devient palpable.
Loin de la platitude des écrans qui ne rendent ni les reliefs ni l'accroche de la lumière, loin des dessins par Intelligence Artificielle qui rendent les mains inutiles, les enfants ont pu atteindre la satisfaction de réaliser une grande et belle chose avec leurs petits doigts. Et leurs yeux ont brillé par la grâce de Marion Janin.
Le défi n'était pas mince avec des enfants d'école primaire. « On n'a jamais vu ça, un tel déploiement de techniques et une telle production », avoue Océane, en charge de l'accueil au centre de loisirs. Il ne faut pas en douter. Les enfants ont débuté le lundi avec des tampons qu'ils ont gravés dans une patate coupée. Les parents et les grands-parents ont été éblouis en découvrant l'œuvre collective des enfants, ce vendredi dernier. Après seulement quatre jours de résidence : un abécédaire géant, en accordéon, sur le thème de la nature s'est déployé sous leurs yeux.
Marion Janin est une passionnée de la passation. Elle intervient à la demande en milieu scolaire, en fonction de son emploi du temps. Basée à Job, elle collabore avec les artistes, les associations et les entreprises de la région. C'est elle qui a dessiné la « Robe à Histoires de Capucine » de la conteuse Hélène Marionneau. Sa dernière production de dessins vient tout juste d'être affichée sur la vitrine de l'Astragale, le studio multi-activités, Pilates, yoga et danse, avenue du 11-Novembre, à Ambert.

Des mathématiques aux arts graphiques

Avant de devenir illustratrice professionnelle, Marion Janin était prof. Pas prof d'arts plastiques comme on pourrait s'y attendre mais prof de maths ! C'est un peu par hasard qu'elle a changé d'orientation. Dessinant depuis son plus jeune âge, sans jamais avoir arrêté, elle était reconnue pour posséder ce talent. C'est une commande qui va la faire bifurquer : la réalisation d'un livre très particulier qu'il fallait réaliser dans de multiples techniques sur des papiers très différents les uns des autres et relier ! Ce fut le déclic.
Marion ne s'était jamais autorisée à se lancer dans la carrière d'illustratrice car elle a été élevée dans l'ombre de son grand-père, le grand peintre Paul Janin, connu principalement pour ses peintures et illustrations de la Première Guerre mondiale. Il est mort quand elle avait deux ans. Sa veuve lui vouait un culte, les œuvres du grand homme étaient accrochées partout dans la maison, comme autant de statues du commandeur. Mamie a passé les crayons du peintre à sa petite-fille et l'a toujours encouragée à s'en servir. Pour Marion, le dessin et la peinture ne pouvaient être que récréatifs.
En 2002, elle devient lauréate de la Fondation de France pour son travail en illustration, ses ateliers de gravure et sa création de livres. Elle se met en disponibilité de l'Éducation nationale pour 5 ans sans savoir que ce sera pour toujours ! La bourse lui permet de suivre ses études aux Beaux-Arts.
En parallèle, son œuvre éclôt progressivement et s'épanouit avec une production protéiforme. Dans son style réaliste et onirique, elle produit principalement des livres jeunesse et elle est sollicitée pour toutes sortes de projets, affiches, planches botaniques ou entomologistes. Ses dessins d'insectes, à la manière des gravures du XXIe siècle, jaillissent des planches par leur précision et leur luminosité.

Éric BLONDEAU (CLP)

Pour découvrir les œuvres de Marion Janin, on peut commencer avec « Mon amie la chenille », atelier du poisson soluble, une histoire sensible de transformation à l'aube de l'adolescence qu'elle a écrite. Et poursuivre avec des ouvrages pour les petits et les grands, tous disponibles à la librairie Tout un Monde d'Ambert.

Saint-Pierre-la-Bourlhonne - La messe des bergers au col du Béal



Le Père Clair-Émile dans la pâture des moutons pour la célébration – © Éric Blondeau (CLP).

Pour sa 36e édition et pour la première fois, la messe a été dite au pied de Pierre-sur-Haute, le point culminant du Forez. L'accès à la chapelle de la Nativité, l'endroit consacré à l'évènement, avait été bloqué pour risque d'incendie. Cela n'a en rien altéré le déroulement de la cérémonie au grand air. M. Veillon a prêté la pâture où trône judicieusement la statue de la Vierge Marie. Il a également amené le troupeau de moutons indispensable à la messe des bergers.
Les fidèles ont improvisé un autel avec des tables et des nappes blanches, autour duquel la douzaine d'ecclésiastiques, prêtres, moines et sœurs du Puy-de-Dôme et de la Loire, se sont regroupés. « Je viens à chaque fois que je le peux. Et cette année, la messe déplacée est comme un renouveau, » déclare Mme Jauzion, résidente de Chamalières.
Ce dimanche 30 août était le jour anniversaire du Père Gaschon, qui repose à la chapelle de l'hôpital d'Ambert. Une partie du produit de la quête sera consacrée aux démarches pour obtenir sa béatification par l'intermédiaire de l'association *Les Amis du Père Gaschon*. En effet, il a exercé son ministère de façon engagée, y compris dans la clandestinité pendant la Révolution française et on lui attribue plusieurs guérisons miraculeuses.
Le Père Clair-Émile, curé d'Ambert, a délivré une parole puissante, enjoignant les fidèles à coller à leur foi, même seuls, quand leur entourage n'y adhère pas. Les sermons et les chants se sont enchaînés dans la ferveur paisible des 300 participants. Après la communion champêtre, le prêtre a béni la foule des fidèles. Ensuite, il a monté la pente, accompagné d'un autre prêtre pour bénir le troupeau de moutons à son tour.
Les deux ecclésiastiques avaient revêtu des chasubles vert satiné venant du Sénégal, d'où ils sont originaires, ajoutant à la beauté du lieu. Donnant à la cérémonie tout son lustre dans un cadre naturel grandiose.

Contact : père-francois-gaschon.org.

Le Brugeron - Balises de sécurité



Récemment les services de l'Équipement ont posé des balises blanches avec anneau rouge aux abords du carrefour des Mines. Ces balises signalent la dangerosité du carrefour, en aucun cas elles ne se substituent aux panneaux routiers mis en place auparavant. Elles doivent attirer la vigilance des usagers de la route en ce lieu où la vitesse est parfois excessive dans la traversée du hameau et où la priorité à la route de Marat n'est pas toujours respectée.

Vertolaye

Reprise des cours de danse GRS enfants et gym adultes. Inscriptions pour tous le mercredi 9 septembre de 14h à 19h ou le jour des cours. Rens. 04.73.95.23.50 ou 06.72.28.94.71. Les cours de danse GRS du CACTLV reprennent, salle Marius-Ferrier, tous les mercredis sauf vacances scolaires, de 14h à 18h pour les 7/9 ans, plus de 10 ans et les 4/6 ans (durée du cours : 1h par tranche d'âge). Début des cours mercredi 16 septembre. Le CACTLV met en place des cours de Zoumba, fitness et Pilates de 18h à 21h (1h par discipline), ceci tous les mercredis sauf vacances scolaires à partir du 16 septembre.

Vertolaye - La fête au village du Vernet de Doré



Comme chaque année, les habitants du village du Vernet de Doré de Vertolaye étaient heureux de se retrouver autour d'une bonne table, le 29 août. Ils ont passé une agréable journée de rentrée et d'amitié par un temps favorable. Une trentaine de personnes seulement ont pu être présentes cette année. Elles ont fait honneur aux mets préparés par les plus expérimentées d'entre elles, David et Éric entre autres ; tous d'une façon ou d'une autre ayant amené leur contribution. C'est dans les locaux de Monique et Patrick que les convives ont été accueillis, à l'abri des rayons du soleil. L'après-midi convivial fut ponctué d'échanges et de moments récréatifs avant de terminer la soirée par la dégustation d'une bonne soupe à l'oignon, pas pressés de se quitter et de regagner leurs foyers.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

Jugement arrêtant un plan de cession

En date du 26 août 2026

SAS Green Corp Konnection
80 Cours du Docteur Long, 69003 Lyon 3e Arrondissement.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Greffe de Lyon 888 527 082.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

SAS GCK BATTERY
1B Rue Pierre Boulanger, 63370 Lempdes.
Activité : Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 850 405 838.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

SAS GCK ENERGY
1 Bis Rue Pierre Boulanger, 63370 Lempdes.
Activité : Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a. RCS Greffe de Chambéry 879 823 342.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

SAS GCK EMI (EMI)
ZA des Chambettes Bayard, 63570 Brassac-les-Mines.
Activité : Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 952 541 407.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

SAS GCK Mobility
64 Avenue du Midi, 63800 Cournon-d'Auvergne.
Activité : Construction de véhicules automobiles. RCS Greffe de Chambéry 892 494 261.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

SARL GCK PERFORMANCE
356 Rue Albert de Dion, Zone Industrielle Lavaur La Béchade, 63500 Issoire.
Activité : Construction de véhicules automobiles. RCS Greffe de Clermont-Ferrand 510 714 991.
Jugement arrêtant le plan de cession et prononçant la liquidation judiciaire, désignant la SELARL MANDATUM représentée par Maître Raphaël PETAVY en qualité de liquidateur.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**513**

PAULET - MAZELIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
en cours de liquidation
L'Os de Pie
63250 CELLES SUR DUROLLE
RCS CLERMONT-FD 440 715 910

CLOTURE DE LIQUIDATION

Les associés de la société se sont réunis en AGE le 31 juillet 2026 au siège social, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 juillet 2026 et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur, M. Philippe PAULET

CONSTITUTIONS

A2623**342**

AVIS DE CONSTITUTION

PETITIME

Société par Actions Simplifiée
au capital de 100 Euros
Siège social : 1, rue du Haut de Clerlande
63720 CLERLANDE
RCS CLERMONT-FERRAND
en cours d'attribution

Aux termes d'un acte SSP en date du 21 août 2026, il a été constitué une société comme suit : Dénomination sociale : PETITIME - Siège social : 61, rue du Haut de Clerlande - 63720 CLERLANDE - Forme : Société par actions simplifiée - Capital : 100 Euros.
La Société a pour objet en France et à l'étranger : L'acquisition, la vente (de manière exceptionnelle) et la gestion de tous biens et droits immobiliers ; La propriété, l'administration, la location de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ; L'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers ; Tous projets immobiliers au sens large ; L'organisation et l'accueil d'événements privés ou professionnels (réceptions, séminaires, stages, ateliers ...).
Le Président, pour une durée indéterminée, est Monsieur Christophe BURCEZ demeurant 1, rue du Haut de Clerlande - 63720 CLERLANDE
Le Directeur Général, pour une durée indéterminée, est Madame Marie-Louise, Colette, France JEANNET épouse BURCEZ demeurant 1, rue du Haut de Clerlande - 63720 CLERLANDE
La cession d'actions autre qu'entre les Associés Fondateurs, est soumise à l'agrément préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire.
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.
Répartition du droit de vote attachés aux actions Chaque action ordinaire de la société confère à son titulaire une voix sur toutes les consultations collectives et les assemblées générales.
Chaque action de préférence de catégorie A (dîtes ADP A) confère à son titulaire cinq (5) voix sur toutes les consultations collectives et les assemblées générales.
Chaque Action quelle qu'elle soit donne, en outre, droit à la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND

MODIFICATIONS

A2623**505**

Etude de Mes Pierre SAURET et Michel SAURET, notaires associés à AMBERT, (Puy de Dôme)
16, Boulevard Sully

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Marie DEL BARCO , Notaire de la Société à Responsabilité Limitée dénommée «PMS NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à AMBERT, 16, Boulevard Sully, le 21 août 2026, dont une copie authentique est en cours de publication au service de publicité foncière du PUY DE DOME, a été effectuée une augmentation de capital social par apport en nature de parcelles sises à SAINT-FERREOL-DES-COTES et AMBERT évaluées pour l'ensemble à 21.000,00 euros .
L'ancien capital est de deux cent soixante-treize mille euros (273 000,00 eur)
Le nouveau capital est de : deux cent quatre-vingt-quatorze mille euros (294 000,00 eur).
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND par l'intermédiaire du guichet unique concernant :
La Société dénommée **FOUBERAM**, dont le siège est à BERTIGNAT (63480) 90 Chemin de Lanteyras, identifiée au SIREN sous le numéro 839698313 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis
Le notaire.

A2623**239**

SAS PELMEL

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 31 avenue de l'auzon
63670 LE CENDRE
RCS CLERMONT-FERRAND
n°895 352 946

L'assemblée générale extraordinaire du 23/05/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS CLERMONT-FERRAND

MELODY David

A2623**574**

AVIS DE MODIFICATION

SA CENTRE AUVERGNE

Société anonyme
au capital de 241.500 Euros
en liquidation
Siège de la liquidation :
1, avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 854 200 227

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 31 décembre 2025, il a été décidé, avec effet du même jour, de :
- Transférer le siège social du 3 au 1, avenue de la Libération - 63000 CLERMONT FERRAND,
l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence,
- Transférer le siège de la liquidation du 3 au 1, avenue de la Libération - 63000 CLERMONT- FERRAND,
- Nommer Mme Maddy SCHEURER, domiciliée 1, avenue de la Libération - 63000 CLERMONT-FERRAND, en qualité de Liquidateur, en remplacement de Mr Marc DISSARD, Démissionnaire.

A2623**280**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

SAS EUROP'EXPRESS

au capital de 34100 euros
Siège social :
2 rue Eugène Rénaux
63800 COURNON D'AUVERGNE
RCS CLERMONT-FERRAND 390 504 918

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Le 01/01/2026, l'Associée Unique a constaté la fin du mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe GHYS, à compter du 30/06/2026.
Mention en sera faite au RCS de CLERMONT-FERRAND

A2623**710**

SCI Hereri

Société civile immobilière
au capital de 40 012 €
Siège social : 5, rue Jean Aujame
63500 SAUVAGNAT SAINTE-MARTHE
RCS CLERMONT-FERRAND 841 160 435

L'AGE des associés du 17 août 2026 a augmenté le capital de 40 010 € pour le porter de 2 € à 40 012 € par apport en nature, par M. Damien PARADIS, associé, d'un appartement (lot n° six (6) dépendant d'un immeuble sis 14, rue des Gras 63000 CLERMONT-FERRAND cadastré section IK n° 229. L'augmentation du capital a été réalisée par l' émission de 2 000 500 parts nouvelles de 0,02 € de nominal chacune entièrement libérées, numérotées 101 à 2 000 600, émises au pair, attribuées à l'apporteur. Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Le Gérant.

A2623**707**

iD3 AVOCATS
SELARL d'Avocats
11 Allée du groupe Nicolas Bourbaki
63170 AUBIERE
803 467 196 RCS CLERMONT-FERRAND

MOPIC FINANCE

SARL au capital de 100 000 euros
Siège social : 2 allée de la Croix Blanche
63910 VERTAIZON
821 869 880 RCS CLERMONT FERRAND

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 1er juillet 2026, Madame Isabelle COTTE, demeurant à VERTAIZON (63910) - 2 allée de la Croix Blanche, a été nommée en qualité de co-gérante à compter du 1er juillet 2026.

Pour avis, la Gérance

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2623**617**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence
Exploitation du Réseau routier sous convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un «petit train touristique»

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ
Mairie de Clermont-Ferrand
Direction du Commerce, des Usages et du Partage de l'Espace Public (D.C.U.P.E.P.)
10 rue Philippe Marcombes 63 000 Clermont-Ferrand
Contacts : M. Xavier Lageard DCUPEP service des Usages du domaine public
04 73 42 37 73 ou dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
OBJET
Pour faire suite à des demandes d'occupation exprimées à la Ville de Clermont-Ferrand, et dans le respect de la réglementation en vigueur, le présent appel concerne l'exploitation d'un petit train touristique à motorisation électrique, dans l'optique de faire découvrir le patrimoine architectural, culturel et économique de la Ville de Clermont-Ferrand.
L'occupation temporaire du domaine public a pour objet, le stationnement de courte durée entre les rotations concourant à l'exploitation d'un petit train touristique, et se traduit juridiquement par une convention d'occupation temporaire du domaine public.
Cadre Juridique :
L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une «procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester».
L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à notre personnel.
L'autorisation d'occupation est consentie à notre précaire et révocable, conformément à l'article L.2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques. Elle n'est pas constitutive de droits réels au sens de l'article L1311-5 du CGCT et elle n'est pas soumise aux dispositions du code du commerce relatives aux baux commerciaux. Elle ne constitue ni un marché public, ni une concession, ni une délégation de service public.
Un seul occupant sera retenu.
DURÉE
L'occupation du domaine public est envisagée pour une durée de trois ans, renouvelable.
REDEVANCE ANNUELLE
La redevance sera proposée par le candidat au vu du budget prévisionnel présenté et de l'ensemble des avantages tirés de l'exploitation.
ADRESSE À LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUVENT ÊTRE RETIRÉS GRATUITEMENT :
- sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand : https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Petit Train
- à l'accueil de la DCUPEP Direction du Commerce des Usages et du Partage de l'Espace Public - 15 Mail Allagnat - 5ème étage - Clermont-Ferrand ou demandés par courriel à : dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
CANDIDATURES : Les candidats devront présenter un dossier complet
DÉPÔT DES DOSSIERS : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : «Petit train touristique»
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
Les horaires d'accueil de la (D.C.U.P.E.P.) sont les suivants : de 8h30 à 16h, du lundi au vendredi.
DATES D'ENVOI À LA PUBLICATION DE L'AVIS : le 4 Septembre 2026
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS (CANDIDATURES ET PROPOSITIONS) : le 30 Octobre 2026 à 16h
C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date de transmission.
Les dossiers non complets ou reçus après la date et heure limites ne seront pas retenus.
La transmission d'une réponse au présent avis à la concurrence vaut acceptation des dispositions qui y sont mentionnées.

A2623**751**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE

D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de consommables pour les besoins du Département et du SDIS
Passation
Appel d'offres ouvert
Réception des offres
05/10/2026 - 12 h
L'avis intégral n°600683-2026 du 01/09/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis
02/09/2026

A2623**309**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage d'assainissement prévue à l'article L 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Par arrêté municipal en date du 19 août 2026, le Maire de la commune de La Godivelle a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du zonage de l'assainissement de la commune de La Godivelle.
Un dossier sera déposé en mairie de La Godivelle, pendant 5 semaines consécutifs, du **23 septembre 2026 au 28 octobre 2026 inclus,** où le public pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture du secrétariat. Les personnes qui le désireront pourront formuler leurs observations, soit en le portant sur le registre ouvert à cet effet, annexé au dossier d'enquête, soit par lettre à faire parvenir avant la clôture de l'enquête à Madame la Commissaire enquêtrice en mairie de La Godivelle, 1, impasse de la Mairie 63850 La Godivelle, soit par mail mairie.lagodivelle@orange.fr à adresser à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice avant la fin de l'enquête.
En outre, la commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public, en mairie de La Godivelle les :
Mercredi 23 septembre 2026 de 9h0 à 12h00.
Mercredi 7 octobre 2026 de 14h à 17h.
Mercredi 28 octobre 2026 de 9h00 à 12h00.
Les demandes éventuelles de communication des conclusions de la commissaire enquêtrice devront être adressées à Madame Le Maire de la Commune de La Godivelle.

A2623**642**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Autorisations d'occupation temporaire du domaine public

«Festivités de Fin d'année - Ventes Ambulantes - Alimentaire et de Sapins»

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ
Commune de Clermont-Ferrand. 10 rue Philippe Marcombes
BP 60. 63 033 Clermont-Ferrand.
Contact : Monsieur Xavier Lageard DCUPEP Service des Usages du domaine public
Téléphone : 04 73 42 37 73
dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
Dans le cadre de sa politique attractivité et d'animation du centre-ville, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite faire des festivités de fin d'année un temps fort de la vie locale propice à la convivialité, au partage et à la découverte. Elle entend ainsi proposer aux habitants comme aux visiteurs une programmation festive et qualitative, accordant une place particulière aux enfants et aux familles.
Cadre juridique
L'autorisation d'occupation est consentie à titre précaire et révocable, conformément à l'article L.2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.
Elle n'est pas consentive de droits réels au sens de l'arcle L1311-5 du CGCT et elle n'est pas soumise aux disposions du code du commerce relaves aux baux commerciaux.
Elle ne constitue ni un marché public, ni une concession, ni une délégation de service public.
Objet, lieu d'exécution et durée :
Pour faire suite à des demandes d'occupation reçues à la Ville, et dans le respect de la réglementation en vigueur, le présent appel concerne l'autorisation d'occuper temporairement, les domaines publics suivants :A1 - **un emplacement (maximum 100 m²) pour un stand de vente de sapins, situé place Delille.**
La surface du stand doit être compatible avec la surface utile de l'espace public (environ 400m²).
2 - **un emplacement (maximum 9 m²) pour la vente de gaufres** sur une partie du trottoir à l'angle de la rue Lagarlaye et du boulevard Charles de Gaulle.
3 - un emplacement (maximum 6 m²) pour la vente de churros et de ballons gonflables , quartier Saint-Pierre (angle de la rue du Cheval blanc et rue St Barthélemy).
4 - un emplacement (maximum 6 m²) rue du 11 novembre vers la fontaine Wallace pour un emplacement de marrons chauds (pour cet emplacement les dates souhaitées sont de mi-octobre 2026 à janvier 2027).
Un seul candidat sera retenu par emplacement.
Durée à titre indicatif :
Du 20 novembre au 26 décembre 2026 : pour le stand de vente de sapins Place Delille Du 20 novembre 2026 au 10 janvier 2027 pour tous les autres emplacements.
De mi-octobre 2026 à janvier 2027 pour la vente des marrons
Redevances d'occupation du domaine public : Tarication votée annuellement par le Conseil Municipal
Conditions générales de l'occupation : sur demande à DCUPEP-as@ville-Clermont-ferrand.fr
Tout dossier de candidature dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure
limites précitées, ne sera pas retenu.
Retrait du dossier de consultation : sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand :
https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Ventes alimentaires et Sapins **Candidatures :** Les candidats devront présenter un dossier complet
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne
correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
Dépôt des dossiers : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié
par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : **«AAC Vente alimentaire et Sapins-**
Festivités de n d'année Ne pas ouvrir»
Adresse : Direction du Commerce, de l'Usage et du Partage de l'Espace Public, - DCUPEP- Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, 10, rue Philippe Marcombes, BP 60, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Date de publication : le 4 septembre 2026
Date limite de réception des offres : le 30 septembre 2026 - Tout dossier de candidature dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées, ne sera pas retenu.

A2623**731**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Aménagement en traverse d'agglomération RD7 Commune de Trézioux
Passation
Procédure adaptée ouverte
Réception des offres
21/09/2026 - 12 h
L'avis intégral n°26-85114 du 01/09/2026 est consultable sur le site du BOAMP
Date d'envoi de l'avis
02/09/2026

A2623**509**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

AVIS SUPPLEMENTAIRE

D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et d'Assistance à Maitrise d'Usage (AMU) pour le projet H3D
Passation
Appel d'offres ouvert
Réception des offres
28/09/2026 - 12 h
L'avis intégral n°596708-2026 du 31/08/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis
31/08/2026

A2623**622**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation économique d'un kiosque situé Place de Jaude à Clermont-Ferrand

Avis d'appel public à la concurrence

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ GESTIONNAIRE DU DOMAINE PUBLIC
Mairie de Clermont-Ferrand
Direction du Commerce, des Usages et du Partage de l'Espace Public (D.C.U.P.E.P.)
10 rue Philippe Marcombes 63 000 Clermont-Ferrand
Contacts : 04 73 42 37 73 ou dcupep@ville-clermont-ferrand.fr
OBJET
La Ville de Clermont-Ferrand souhaite renforcer l'attractivité et l'animation de son cœur de ville en valorisant les espaces emblématiques qui contribuent à son dynamisme. Située au cœur de la place de Jaude, lieu majeur de vie, de rencontre et de passage, le kiosque constitue une opportunité de développer une activité contribuant à l'animation et à la convivialité de cet espace.
Dans ce cadre, la Ville lance un appel à concurrence en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour son exploitation. Elle souhaite ainsi retenir un projet qualitatif, accessible et attractif, répondant aux attentes des habitants comme des visiteurs et participant pleinement à l'image et au dynamisme du centre-ville. Ce kiosque présente une surface au sol de 12 m² et une hauteur d'environ 3 mètres. Il est en outre prévu qu'il puisse bénéficier d'une terrasse d'une superficie maximale de 100 m², sous réserve de Bâtiments de France (ABF).
L'activité commerciale à exercer dans le kiosque pourra être librement proposée par les candidats. La Ville se réserve le droit de sélectionner le dossier, ainsi que l'activité retenue, en tenant compte d'un ensemble d'éléments qualitatifs susceptibles de contribuer à la valorisation du site en tant que lieu d'animation urbaine et au dynamisme local.
Dans ce cadre, une attention particulière sera accordée aux candidatures mettant en avant des projets innovants (s'entend comme une offre nouvelle sur le territoire) , cohérents et viables, accompagnés de conditions financières adaptées.
L'autorisation d'occupation est consentie à titre précaire et révocable, conformément à l'article L.2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.
Elle n'est pas constitutive de droits réels au sens de l'article L1311-5 du CGCT et elle n'est pas soumise aux dispositions du code du commerce relatives aux baux commerciaux.
Elle ne constitue ni un marché public, ni une concession, ni une délégation de service public.
Un seul occupant sera retenu.
DURÉE
L'occupation du domaine public est envisagée pour une durée de cinq ans, renouvelable.
REDEVANCE ANNUELLE
1 - La redevance pour l'occupation du kiosque (12 m²) est composée d'une part fixe et d'une part variable,
La part fixe sera proposée par le candidat. Toutefois les offres inférieures à 400 €/ m²/ an soit 4 800 €/ an seront déclarées irrecevables.
La part variable sera proposée par le candidat. : Toutefois les offres inférieures à 2 % (sur la base du chiffre d'affaires annuel hors taxes) seront déclarées irrecevables.
2 - La redevance pour l'occupation de la terrasse : le montant est révisé chaque année par le Conseil municipal. Le montant est annuel et forfaitaire. A titre indicatif, en 2026 le montant de la redevance annuelle pour l'occupation de la terrasse est de 73.10 €/ m² (hors installations par ex. parasols).
Pour plus de précisions sur les modalités financières, se référer aux articles 13 à 15 du cahier des charges.
ADRESSE À LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUVENT ÊTRE RETIRÉS GRATUITEMENT :
- sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand : https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Kiosque Place de Jaude
- à l'accueil de la DCUPEP Direction du Commerce des Usages et du Partage de l'Espace Public - 15 Mail Allagnat - 5ème étage - Clermont-Ferrand ou demandés par courriel à : dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
CANDIDATURES : Les candidats devront présenter un dossier complet
DÉPÔT DES DOSSIERS : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : **«kiosque situé Place de Jaude»**
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
Les horaires d'accueil de la (D.C.U.P.E.P.) sont les suivants : de 8h30 à 16h, du lundi au vendredi.
DATES D'ENVOI À LA PUBLICATION DE L'AVIS : le 4 Septembre 2026
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS (CANDIDATURES ET PROPOSITIONS) : le 30 Octobre 2026 à 16h
C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date de transmission.
Les dossiers non complets ou reçus après la date et heure limites ne seront pas retenus.
La transmission d'une réponse au présent avis à la concurrence vaut acceptation des dispositions qui y sont mentionnées

A2623**441**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE

SERVICES

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Hébergement avec accompagnement des femmes enceintes et mères isolées avec enfants de moins de 3 ans
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n°566519-2026 du 17/08/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
28/08/2026

A2623**443**

PUY-de-DÔME MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE

TRAVAUX

Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Travaux d'aménagement en traverse d'agglomération SAINT-PRIEST-BRAMEFANT - RD 55 du PR 16+930 au PR 17+455
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n°569487-2026 du 18/08/2026 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
28/08/2026

Destination Santé

Rentrée : 5 aliments pour stocker de l'énergie !

Un rythme de repas parfois décousu, des apéritifs prolongés, des goûters consistants… L'heure de la reprise en main alimentaire a sonné ! Avec l'enjeu d'abord d'augmenter ses apports en fruits et en légumes, pour leur richesse en fibres et en vitamines. Puis d'y apporter quelques touches de protéines et autres nutriments. Même si, rappelons-le, l'aliment-miracle n'existe pas, illustration de cinq d'entre eux, plutôt recommandés pour apporter aux petits comme aux grands, l'énergie nécessaire pour affronter cette rentrée :

- Du raisin ! C'est la pleine saison ! L'opportunité donc de profiter de sa richesse en minéraux comme le potassium, indispensable au fonctionnement cellulaire. Mais aussi en anti-oxydants à l'image des polyphénols – flavonoïdes notamment – qui protègent notre système cardiovasculaire ;

- De la mûre, dont c'est également la saison. Elle est naturellement riche en vitamine C (36mg pour 100g). Elle s'avère aussi bien pourvue en vitamine E. De quoi composer un duo efficace pour contribuer au bon fonctionnement de notre système immunitaire ;

- De la blette, pour un légume - de saison également - un peu tombé en désuétude, en dépit d'indéniables qualités nutritives. Une fois cuite, elle se caractérise par sa concentration en vitamine B9 (autrement appelés folates : 43µg pour 100g) et en vitamine C. Les blettes sont en outre très concentrées en fibres ;

- De la sardine : un aliment-star, qui constitue une excellente source d'acides gras de type oméga 3, aux vertus antioxydantes centrales dans la prévention comme la prise en charge des maladies cardio-métaboliques. Sans oublier du calcium, du potassium, du magnésium et de la vitamine A ;

- Des lentilles : un incontournable de l'alimentation ! Riches en fibres, elles présentent l'avantage d'être bien absorbées au niveau intestinal et diffusent progressivement leur énergie dans l'organisme. Imparables pour favoriser la satiété et éviter des fringales entre les repas ! Elles constituent en outre une source intéressante de fer, de potassium, de manganèse, de magnésium, de protéines végétales et de nombreuses vitamines (B2, B3, B6). De quoi nous préserver des baisses du tonus entre les repas !

A2623**621**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de l'exploitation économique
de la «Brasserie de la Halle Gourmande Saint Pierre»
situé place Francis Ponge à Clermont-Ferrand

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ GESTIONNAIRE DU DOMAINE PUBLIC
Mairie de Clermont-Ferrand
Direction du Commerce, des Usages et du Partage de l'Espace Public (D.C.U.P.E.P.)
10 rue Philippe Marcombes 63 000 Clermont-Ferrand
Contacts : 04 73 42 37 73 ou dcupep@ville-clermont-ferrand.fr
Préambule
La Ville de Clermont-Ferrand souhaite renforcer l'attractivité et l'animation de son cœur de ville en valorisant les espaces emblématiques qui contribuent à son dynamisme.
Située au cœur du centre ancien, lieu majeur de vie, de rencontre et de passage, la «Brasserie de la Halle Gourmande St Pierre» constitue une opportunité de développer une activité contribuant à l'animation et à la convivialité de cet espace. Dans ce cadre, la Ville lance un appel à concurrence en vue d'attribuer une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour son exploitation. Elle souhaite ainsi retenir un projet qualitatif, accessible et attractif, répondant aux attentes des Clermontois et des visiteurs.
La procédure de sélection préalable est organisée conformément aux dispositions de l'art L 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.
La «Brasserie de la Halle Gourmande St Pierre» fait partie du groupement d'établissement de la Halle Gourmande St Pierre. A ce titre, la Halle est un ERP de types M et N et de 2ème catégorie.
La surface mise à disposition est de 314, 63 m².
Un seul occupant sera retenu.
DURÉE
L'occupation du domaine public est envisagée pour une durée de six ans.
Le candidat pourra proposer une durée proportionnelle aux investissements projetés et à leur durée d' amortissements. Un renouvellement pourra être étudié à la demande de l'occupant.
REDEVANCE ANNUELLE
La part fixe : La part fixe de la redevance sera proposée par le candidat.
Toutefois les offres inférieures à 80 € / m² soit 314, 63 m²/ an, seront déclarées irrecevables.
La part variable sera proposée par le candidat.
Toutefois les offres inférieures à 2 % (sur la base du chiffre d'affaires annuel hors taxes) seront déclarées irrecevables.
Pour plus de précisions sur les modalités financières, notamment concernant la redevance proposée par l'occupant, il convient de se référer à l'article 15 du cahier des charges.
ADRESSE À LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ÊTRE RETIRÉ GRATUITEMENT :
sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand : https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Brasserie Halle Gourmande - à l'accueil de la DCUPEP Direction du Commerce des Usages et du Partage de l'Espace Public - 15 Mail Allagnat - 5ème étage - Clermont-Ferrand ou demandés par courriel à : dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
Candidatures : Les candidats devront présenter un dossier complet
Dépôt des dossiers : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : «Brasserie Halle Gourmande St Pierre»
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
DATES D'ENVOI À LA PUBLICATION DE L'AVIS : le 04 Septembre 2026
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS (CANDIDATURES ET PROPOSITIONS) : le 30 Octobre 2026 à 16h
C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date de transmission.
Les dossiers non complets ou reçus après la date et heure limites ne seront pas retenus

A2622**441**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Préalable à la Déclaration d'Intérêt Général relative à l'entretien des rivières de Clermont Auvergne Métropole

Une enquête publique, d'une durée de trente et un jours est ouverte, **du lundi 21 septembre 2026 au mercredi 21 octobre 2026 inclus,** au siège de Clermont Auvergne Métropole et en mairie de Gerzat et Ceyrat, sur le projet présenté par Clermont Auvergne Métropole / Direction du Cycle de l'Eau de procéder au renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Général relative à l'entretien des principales rivières et affluents de son territoire, à savoir l'Artière, l'Auzon, le Bédat, le Rif et la Tiretaine.
Les éléments constitutifs du dossier seront tenus à la disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête et consultables aux horaires habituels d'ouverture des mairies :
1° - Siège de Clermont Auvergne Métropole - siège de l'enquête
Du Lundi au vendredi : 8h/17h
2° Mairie de Gerzat
Du lundi au vendredi : 8h/12h - 13h/17h
3° - Mairie de Ceyrat
du lundi au vendredi : 8h30/12h 13h30 / 17h
Pendant toute la durée de l'enquête, ces documents seront également consultables sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole à l'adresse : www.clermontmetropole.eu (rubrique «Ma Métropole / L'institution à la loupe / Débats et décisions / Annonces légales et enquêtes publiques»).
Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Clermont Auvergne Métropole dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.
Par décision du 23 juillet 2026, M. le Président du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Patrick LACROIX, ingénieur conseil retraité en qualité de commissaire-enquêteur.
Celui-ci recevra les observations et propositions du public :
• Siège de Clermont Auvergne Métropole 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand : lundi 21 septembre 2026 de 9h à 12h
• à la mairie de Ceyrat 1 rue Frédéric Brunmurol) : mercredi 30 septembre 2026 de 14h à 17h
• à la mairie de Gerzat (place de la Liberté) : jeudi 8 octobre 2026 de 9h à 12h
• Siège de Clermont Auvergne Métropole 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand : mercredi 21 octobre 2026 de 14h à 17h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront soit être inscrites sur le registre d'enquête tenu à disposition au siège de la Métropole et dans chacune des mairies désignées ci-dessus, soit être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête où elles seront annexées au registre d'enquête, soit exprimées oralement au commissaire-enquêteur qui les consignera dans un procès-verbal.
Elles pourront également être consignées par les intéressés par courrier électronique à l'adresse suivante : contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu
Tout renseignement complémentaire sur ce projet pourra être obtenu auprès du responsable du projet :
Clermont Auvergne Métropole - Direction du Cycle de l'Eau
64, Avenue de l'Union Soviétique BP 231 - 63007- Clermont-Ferrand
A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur resteront à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, au siège de la Métropole et dans les mairies de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête et sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole : www.clermontmetropole.eu .
La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera une décision de déclaration d'intérêt général. L'autorité compétente pour prendre cette décision est la Préfète du Puy-de-dôme.

A2623**632**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Convention d'occupation temporaire du domaine public en vue de
«implantation et l'exploitation d'un marché de Noël» de Clermont-Ferrand»

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ
Commune de Clermont-Ferrand. 10 rue Philippe Marcombes
BP 60. 63 033 Clermont-Ferrand.
Contact : Madame Marlène GOUYON DCUPEP, service Commerce
Téléphone : 04 73 42 37 73
dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
OBJET DE LA CONSULTATION
La présente procédure a pour objet la conclusion d'une convention d'occupation temporaire du domaine public permettant l'implantation et l'exploitation d'un marché de Noël à Clermont-Ferrand, pendant la période de fin d'année.
L'autorisation d'occupation est consentie à titre précaire et révocable, conformément à l'article L.2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.
Elle n'est pas constitutive de droits réels au sens de l'article L1311-5 du CGCT et elle n'est pas soumise aux dispositions du code du commerce relatives aux baux commerciaux.
Elle ne constitue ni un marché public, ni une concession, ni une délégation de service public.
DURÉE PRÉVISIONNELLE DE LA CONVENTION
L'occupation du domaine public est autorisée pour une durée de quatre ans de 2027 à 2030
renouvelable.
REDEVANCE ANNUELLE
Le titulaire versera à la Commune une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable. La part fixe sera proposée par le candidat. Toutefois les offres inférieures à 10 € / m² pour une surface estimative d'environ 2 700 m² , seront déclarées irrecevables.
La part variable sera proposée par le candidat.
Toutefois les offres inférieures à 2 % (sur la base du chiffre d'affaires annuel hors taxes) seront déclarées irrecevables.
ADRESSE À LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUVENT ÊTRE RETIRÉS GRATUITEMENT :
- sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand : https://clermont-ferrand.fr
Rubrique :
Je suis + professionnel + Domaine public + Marché de Noël
- à l'accueil de la DCUPEP Direction du Commerce des Usages et du Partage de l'Espace Public - 15 Mail Allagnat-5ème étage-Clermont-Ferrand ou demandés par courriel à :
dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
CANDIDATURES : Les candidats devront présenter un dossier complet
DÉPÔT DES DOSSIERS : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : **«Marché de Noël»**
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
Les horaires d'accueil de la (D.C.U.P.E.P.) sont les suivants : de 8h30 à 16h, du lundi au vendredi.
DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION DE L'AVIS : le 04 septembre 2026
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS (CANDIDATURES ET PROPOSITIONS) : le 30 décembre 2026 à 12 h
C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date de transmission. Les dossiers non complets ou reçus après la date et heure limites ne seront pas retenus.
La transmission d'une réponse au présent avis vaut acceptation des dispositions qui y sont mentionnées.

A2623**631**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public Fêtes de n d'année 2026- Place de la Victoire- Animation, Activités et Attractions à destination des familles et des enfants»

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ
Commune de Clermont-Ferrand. 10 rue Philippe Marcombes
BP 60. 63 033 Clermont-Ferrand.
Contact : Monsieur Xavier Lageard DCUPEP / Service des Usages du domaine public
Téléphone : 04 73 42 37 73
dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
Dans le cadre de sa politique d'attractivité et d'animation du centre-ville, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite faire des festivités de fin d'année un temps fort de la vie locale, propice à la convivialité, au partage et à la découverte. Elle entend ainsi proposer aux habitants comme aux visiteurs une programmation festive et qualitative, accordant une place particulière aux enfants et aux familles. La place de la Victoire, au pied de la cathédrale, constituera notamment le cœur des féeries de Noël, dans un cadre patrimonial exceptionnel propice à l'émerveillement des petits comme des grands.
Objet : Animation, Activités et Attractions à destination des familles et des enfants Suite aux demandes d'occupation exprimées, la Ville autorise l'occupation temporaire de son domaine public par des porteurs de projets exerçant une activité de leur initiative.
A titre indicatif, les projet proposés pourront être : théâtre de guignols, jeux, activités ludiques, ateliers citoyens (soin de la nature, sensibilisation au respect de l'environnement, gestes de premiers secours...), maquillage, jeu de pistes, manèges enfantins (moins de 7, 5 tonnes).
Lieu : Place de la Victoire
Conditions d'accès : limitation des véhicules de plus de 7,5 Tonnes
Durée à titre indicatif : Les installations seront autorisées du **27 novembre 2026 au 10 janvier**
2027. Cadre juridique :
L'autorisation d'occupation est consentie à titre précaire et révocable, conformément à l'article L.2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.
Elle n'est pas constitutive de droits réels au sens de l'article L1311-5 du CGCT et elle n'est pas soumise aux dispositions du code du commerce relatives aux baux commerciaux.
Elle ne constitue ni un marché public, ni une concession, ni une délégation de service public.
Redevance d'occupation du domaine public : Tarification votée annuellement par le Conseil Municipal
Conditions générales de l'occupation : sur demande à DCUPEP-as@ville-Clermont-ferrand.fr
Retrait du dossier de consultation : sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand :
https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Animations Place de la Victoire
Candidatures : Les candidats devront présenter un dossier complet
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
Dépôt des dossiers : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les menons suivantes : **«AAC Festivités de fin d'année Place de la Victoire Ne pas ouvrir»**
Adresse : Direction du Commerce, de l'Usage et du Partage de l'Espace Public, - DCUPEP- Hôtel de Ville de Clermont-Ferrand, 10, rue Philippe Marcombes, BP 60, 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1 Date de publication : le 4 septembre 2026
Date limite de réception des offres : le 30 septembre 2026 - Tout dossier de candidature dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées, ne sera pas retenu

Hebdo le semeur Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web :

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

Hebdo le semeur Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales



ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

Hebdo le semeur
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS50034-63178 AUBIÈRE CEDEX- **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION ·
redaction@semeur.com
04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ ·
emmanuelle.suss@semeur.com
06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES .
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION .
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 €
Numérique 1 an : 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.
votre journal

A2623**623**

VILLE DE CLERMONT FERRAND

Avis d'appel à la concurrence

Convention d'occupation temporaire du domaine public
Restaurant le «Pavillon Lecoq» - situé au sein du Jardin Lecoq à Clermont-Ferrand

Avis d'appel public à la concurrence

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ GESTIONNAIRE DU DOMAINE PUBLIC
Mairie de Clermont-Ferrand
Direction du Commerce, des Usages et du Partage de l'Espace Public (D.C.U.P.E.P.)
10 rue Philippe Marcombes 63 000 Clermont-Ferrand
Contacts : 04 73 42 37 73 ou dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
OBJET
La Ville lance un avis d'appel à la concurrence (AAC) pour l'attribution de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) du restaurant le «Pavillon Lecoq».
Situé au cœur d'un parc d'arbres centenaires, le «Pavillon Lecoq» bénéficie d'un cadre exceptionnel, avec une terrasse qui surplombe les jets d'eau du grand bassin. Ce lieu emblématique, apprécié des habitants et des visiteurs, s'inscrit dans une volonté municipale de renforcer l'attractivité du centre-ville tout en respectant les principes du développement durable.
La procédure de sélection préalable est organisée conformément aux dispositions de l'art L 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.
Le «Pavillon Lecoq» dispose d'une surface de 697, 98 m² (surfaces intérieur et extérieur). Les mobiliers et enseignes feront obligatoirement l'objet de déclaration et autorisation auprès du service commerce de la Ville et d'agrément par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Un seul occupant sera retenu.
DURÉE
L'occupation du domaine public est envisagée pour une durée de cinq ans.
Le candidat pourra proposer une durée proportionnelle aux investissements projetés et à leur durée d' amortissement.
REDEVANCE ANNUELLE
Le titulaire versera à la Ville une redevance annuelle composée d'une part fixe et d'une part variable.
La part fixe sera proposée par le candidat.
Toutefois les offres inférieures à 80 € / m² utiles soit 578 m²/ an, seront déclarées irrecevables.
La part variable sera proposée par le candidat.
Toutefois les offres inférieures à 2 % (sur la base du chiffre d'affaires annuel hors taxes) seront déclarées irrecevables.
Pour plus de précisions sur les modalités financières, il convient de se référer à l'article 15 du cahier des charges.
ADRESSE À LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ÊTRE RETIRÉ GRATUITEMENT :
- sur le site internet de la Mairie de Clermont-Ferrand : https://clermont-ferrand.fr
Rubrique : Je suis + professionnel + Domaine public + Pavillon Lecoq
- à l'accueil de la DCUPEP Direction du Commerce des Usages et du Partage de l'Espace Public - 15 Mail Allagnat
- 5ème étage - Clermont-Ferrand ou demandés par courriel à : dcupep-as@ville-clermont-ferrand.fr
Candidatures : Les candidats devront présenter un dossier complet
Dépôt des dossiers : Le dossier de candidature devra être déposé en Mairie ou expédié par courrier à l'adresse et avec les mentions suivantes : **«Pavillon Lecoq»**
La Ville se réserve la possibilité de ne pas attribuer une AOT si les projets présentés ne correspondent pas aux caractéristiques techniques nécessaires pour occuper cet emplacement.
DATES D'ENVOI À LA PUBLICATION DE L'AVIS : le 4 septembre 2026
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS (CANDIDATURES ET PROPOSITIONS) : le 6 novembre 2026 à 12 h
C'est la date de réception en Mairie qui est prise en compte et non la date de transmission.
Les dossiers non complets ou reçus après la date et heure limites ne seront pas retenus.
La transmission d'une réponse au présent avis à la concurrence vaut acceptation des dispositions qui y sont mentionnées

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**630**

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Frédérique PERRIER-MONNEY, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée «Leslie ENJOLRAS et Frédérique PERRIER-MONNEY», titulaire d'un Office Notarial à ENNEZAT, 27, route de Clermont**, CRPCEN 63082, le 1er septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre

Monsieur Alain Pascal **JEUX**, retraité, et Madame Josette Angèle **GUYOT**, retraitée, demeurant ensemble à CHAPPES (63720) 14 rue de la Buyre.

Monsieur est né à JALIGNY-SUR-BESBRE (03220) le 5 octobre 1954,

Madame est née à SAINT POURCAIN SUR SIOULE (03500) le 29 juin 1955.

Mariés à la mairie de TRETEAU (03220) le 24 décembre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

FONDS DE COMMERCE

A2623**575**

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 août 2026 à CEBAZAT, enregistré le 10 août 2026 au SIE - CLERMONT-FERRAND - dossier 2026 00040432 / référence 6304P01 2026 A 02171 :

JBS3 SAS, sise 133 Avenue de la République, 63000 Clermont Ferrand, immatriculé au greffe de Clermont Ferrand sous le numéro 922552286.

A cédé à : **ALISEA GROUPE SAS** au capital de 50000 euros, sise 16 Rue Verte, 63118 Cebazat, immatriculée au greffe du de Clermont Ferrand sous le numéro 102658267.

Moyennant le prix de 220000 euros son fonds de commerce de Traiteur, restauration rapide, préparation de plats à emporter exploité 133 Avenue de la République, 63000 Clermont Ferrand.

Entrée en jouissance au 1 août 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au fonds vendu .

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO



ANIMAUX

Vend 80 chèvres, 3 boucs élevage au pâturage à Courpiere 160€/U 120€/U si troupeau complet idéal pour éleveur installation ou renouvèlement de troupeau Tél: 06 40 06 14 61

Vend taureaux Charolais, 18 mois + 11 mois non inscrit Tél: 06 66 66 46 28

Vends lapins Papillon, de 5 à 10 mois Tél: 04 73 79 38 55

AGRICULTURE

Vends 20 stères de bois de chauffage chêne, 2 ans de séchage, 6 kms d'Herment Tél: 06 67 69 07 53

Vends foin petites bottes, concasseur établis, mangeoire pour brebis Tél: 06 32 51 21 97

RENCONTRES

JF 55 ans célibataire, sans enfants, secrétaire médicale RCH H 55/62ans sérieux, valeur morale, affectueux bon niveau d'études. Pour vie à deux durable. Écrire au journal ref 632104

J H 49 ans divorcé, sans enfant agriculteur recherche femme sérieuse pour vie à deux. Écrire au journal ref : 1952130

BONNES AFFAIRES

VDS poêle à bois, Franco Belge bûches 50+ bois de chauffage coupé à 1m bas prix Tél: 07 72 32 35 75

VDS débroussailleuse, C350 très bon état + pièces détachées Tél: 06 95 12 20 56

VDS bois de chauffage, hêtres et chênes coupés et fendus en 1m. Tél: 06 38 13 69 74

MATÉRIELS AGRICOLE

Vds vibro avec rouleau 3m, cultivateur 3m, 3 poutres 15 dents bon état cause cessation T 0473221038/0662588716 après 20H

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

Le Semeur Hebdo — Journal d'informations locales et départementales | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

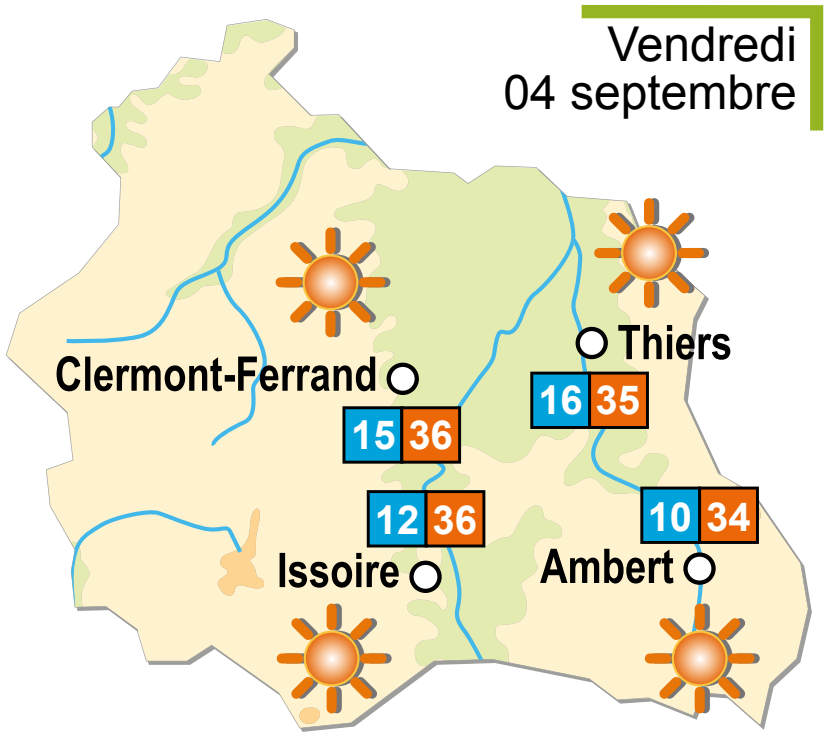
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

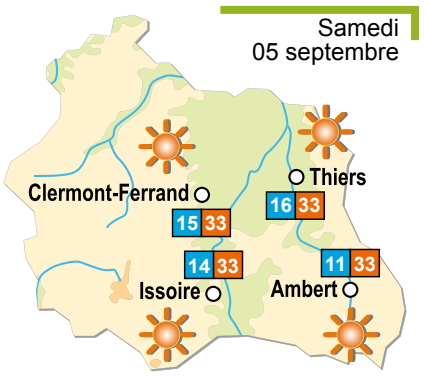
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

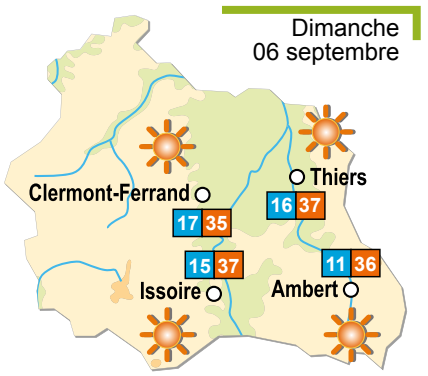
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

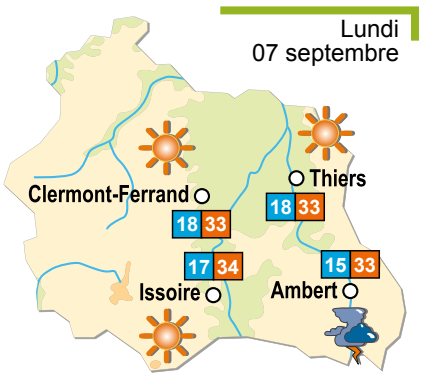
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

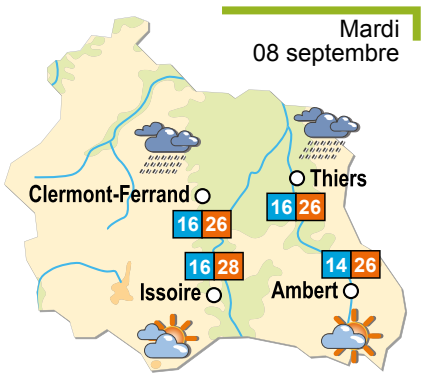
Vendredi 04 septembre

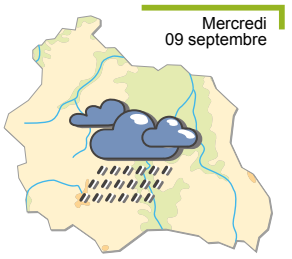


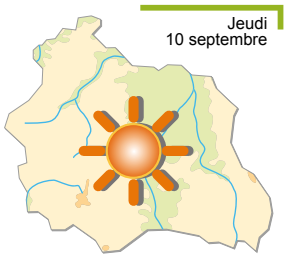


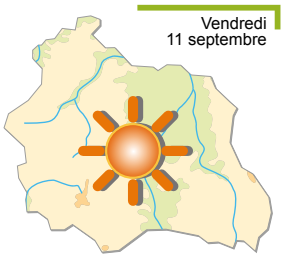














Prévision élaborée le jeudi 03 septembre 2026

ABONNEZ-VOUS

au journal numérique illimité à prix léger !

Suivez l'info locale, où que vous soyez.

1 AN = 43 €

~~au lieu de 48 €~~

Offre valable jusqu'au 07/09/26 exclusivement sur :

semeur.com

Scannez le QR code



Votre journal !

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales